

Approches coopératives



N°16. Janvier 2023



**Coopération
et solidarité
internationale**

"La seule voie qui offre quelque espoir d'un avenir meilleur pour l'humanité est celle de la coopération et du partenariat."
Kofi Annan



Approches Coopératives : revue trimestrielle éditée par l'APAC
Association pour la Promotion des Approches Coopératives

Directeur de la publication : Dominique BENARD contact@approchescooperatives.org

Comité éditorial : Lawrence CHILDS, Roland DAVAL, Alain DEWERDT, Patrick GALLAUD, Hamady MBODJ, Biorn MAYBURY-LEWIS, Dante MONFERRER, Michel SEYRAT,

CONTENU

EDITORIAL. Une impérieuse nécessité	2
L'Afrique : état des lieux.....	5
La solidarité internationale vue du sud.....	24
Tassaght, une ONG du Mali.....	35
Coordination Sud	40
Cités Unies France	49
ONG européennes et américaines, des approches contrastées	54
La politique française en matière de coopération internationale.....	66
La politique de partenariat international de l'Union Européenne.....	74
Bernard DUMONT : un parcours de vie en coopération.....	86
Ce ne sont pas des projets qu'il faut !	98
GESCOD, un réseau régional multi-acteurs	108
L'ASFODEVH, agir ensemble sur le terrain	121
La journée internationale du vivre ensemble.....	123
La liberté des échanges en Afrique de l'Ouest	125
Volontariat international et réciprocité.....	140
Témoignage de Kodjo Kokou	144

EDITORIAL

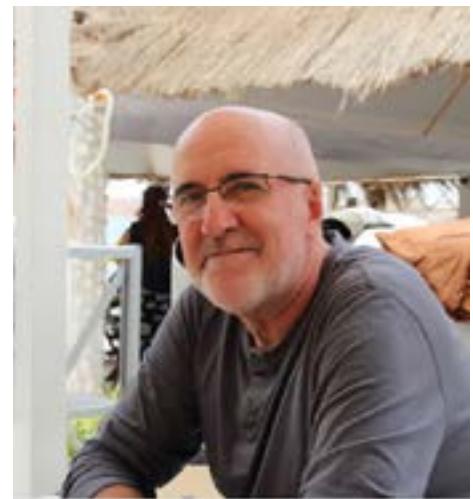
Une impérieuse nécessité

Par Dante MONFERRER

Des décennies d'aide au développement et de coopération internationale ont généré leur lot d'espoir, de scepticisme et de désenchantement. Alors que nos regards se braquent sur l'Est, sur le ciel et ses dérèglements et plus prosaïquement sur les prix affichés aux enseignes de nos stations-services, réfléchir au sens et à la place donnés à la solidarité internationale est essentiel.

On ne peut évoquer la solidarité internationale sans la replacer dans le contexte plus général des grands enjeux internationaux. L'ordre mondial mis en place à la fin du siècle dernier se disloque déjà, et l'on assiste au retour des blocs avec leurs arrières pensées impériales et leurs logiques de puissance et d'affrontement.

Dans le même temps le Sud se détourne du Nord, stigmatisant son hypocrisie, ses réflexes néocoloniaux et sa propension à privilégier ses intérêts immédiats. "L'universalisme et le multilatéralisme sont vus comme des principes à géométrie variable que les Occidentaux ont institués



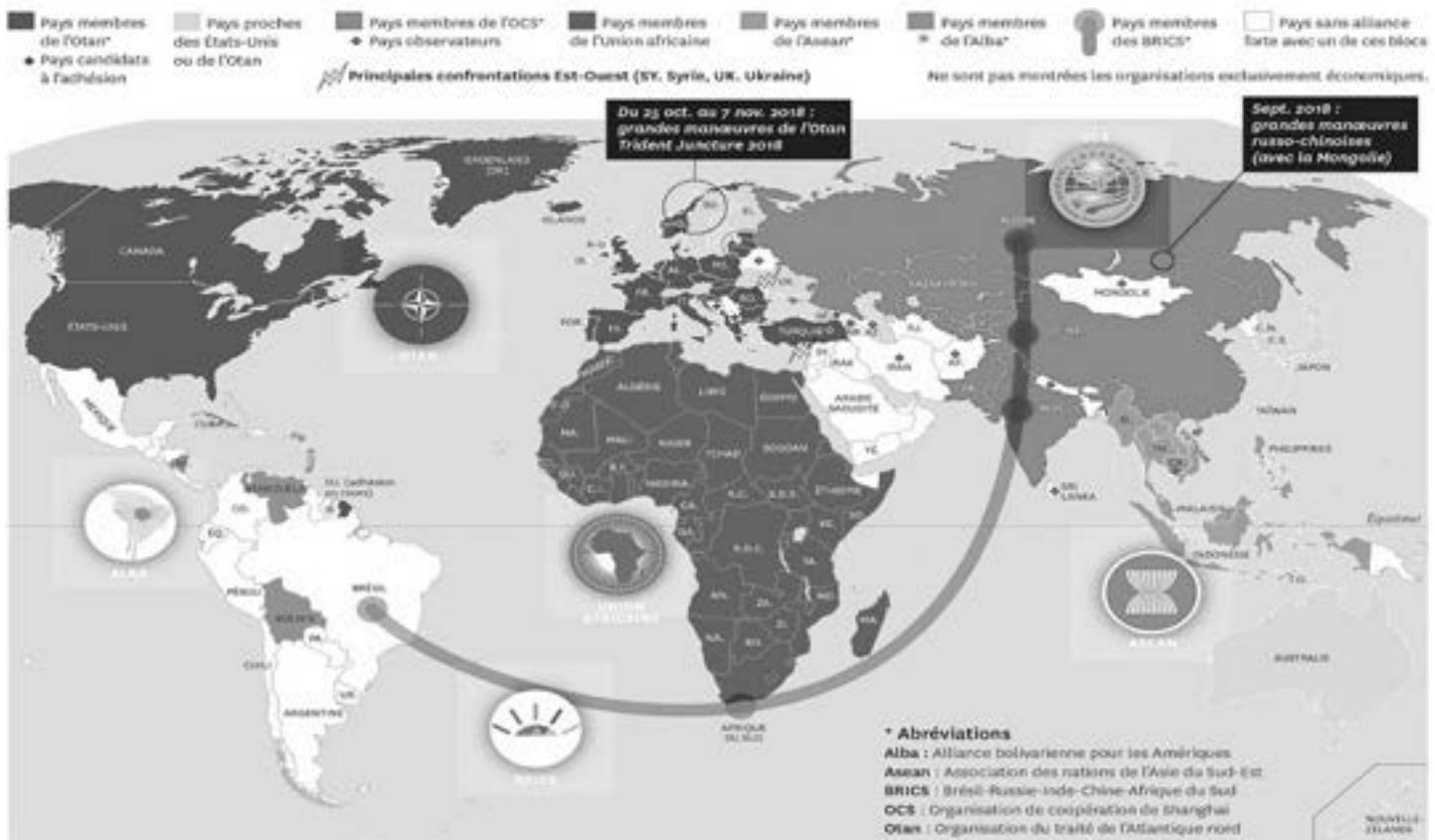
Dante MONFERRER

lorsqu'ils étaient dominants, au milieu du XXe siècle, et qu'ils instrumentalisent à leur guise à présent¹".

Le principe même de gouvernance globale et partagée en est la première victime, obérant ainsi notre capacité à répondre à nos communs défis planétaires. La nature, la qualité et

1. « La logique de guerre gagnera du terrain si les fossés continuent de s'approfondir entre l'Est et l'Ouest ainsi qu'entre le Nord et le Sud » Tribune du Monde 9/11/2022 par Justin Vaisse (historien et fondateur du Forum de Paris sur la paix).

Géopolitique : les grands blocs en 2018



la vérité de la relation entre le nord et le sud sont essentielles et il y a là, à n'en pas douter, un enjeu fondamental qu'il s'agit de bien mesurer et qui impose remises en question et actes forts.

En contrepoint d'une mondialisation hors de contrôle, les replis identitaires se manifestent sur tous les continents, exacerbés par les réseaux qui n'ont de sociaux que le nom. L'histoire de nos démocraties fatiguées nous apprend que la montée des idées mortifères qui ont pour nom nationalisme, racisme, xénophobie, ... porte en germe les conflits de demain. L'individualisme et la mise en

compétition forcenée de tous contre tous montrent leurs limites. Se replier sur le national, s'extraire de notre environnement, "oublier le monde²", alors que celui-ci est plus "relationné" et interconnecté que jamais, c'est penser que nous n'avons pas besoin des autres et qu'ils sont un danger.

Avoir une conception élargie et approfondie de la solidarité internationale pour promouvoir un meilleur partage des richesses, du savoir et du pouvoir, n'est pas seulement un impératif moral mais d'abord une impérieuse nécessité.

"L'Afrique et la planète sont en effet *deux fronts enchevêtrés*

2. « Les vraies raisons de la guerre en Ukraine » Edwy Plenel /You tube.

Les replis identitaires se manifestent sur tous les continents

L'internationalisme doit retrouver droit de cité

³ ", les défis sont mondiaux et forment un tout cohérent et interdépendant : dérèglement climatique, dégradation de l'environnement, déplacements de populations, tensions géopolitiques, accroissement de la pauvreté et des inégalités, instabilités sociales, pertes de sens, conflictualités, insécurité, terrorisme international,

Nos réponses, de plus en plus dispersées, doivent retrouver cohérence et articulations.

La guerre de Poutine oblige aussi à repenser les équilibres du monde, à regarder à nouveau vers le Sud et vers l'Afrique en particulier et à nous réarmer d'un point de vue conceptuel, éthique, moral. L'internationalisme⁴, notion ringardisée, doit être retravaillée et retrouver droit de cité. Il faut affirmer haut et fort que le pluralisme est une force et que les obsessions identitaires sont dérisoires par rapport aux enjeux sociaux, climatiques, environnementaux, Face aux dérèglements divers, qui entraînent notre planète vers des lendemains incertains, il nous faut redonner sens à des notions telles que le bien commun, le partage et l'échange, la coopération... Il faut enfin les penser collectivement pour s'offrir des perspectives partagées, dans un véritable "new deal global" à construire.

"L'Afrique affronte l'irruption continue de l'inédit, mais aussi de l'espérance. Nous sommes mis

3. Global Africa, Éditorial « Liberté, vérité, courage ! Une revue panafricaine sur les enjeux globaux ici et maintenant ». Vol.1, n°1, p.2-3 (2022) DOI:10.57832/ga.v1i1.15

4. Notion qui favorise les intérêts supranationaux par rapport aux intérêts nationaux.

au défi de penser et de construire les futurs que nous désirons pour l'Afrique et la Planète. L'humanité a rarement eu autant de possibilités pour transformer l'existence matérielle des hommes et des femmes dans le contexte de la révolution technologique et numérique, mais nous n'avons jamais été aussi proches de toutes les limites. Le Continent est un lieu exemplaire de l'enchevêtrement des enjeux locaux, nationaux, communautaires et transnationaux –par les innovations et tensions qui s'y repèrent. Telle est la portée du devenir de l'Afrique. Il permet de tenir l'humanité comme horizon éthique, de restaurer à nouveau la confiance de toute une génération dans les capacités du continent à proposer des réponses pour le monde, à penser local et planétaire, à éviter d'isoler les problèmes intérieurs et les problèmes globaux⁵.

Telle est l'ambition de cette revue et le sens des différents articles qui la composent et qui, nous l'espérons, concourront à éclairer modestement les nombreux questionnements sur le développement et la solidarité internationale.

5. Ibid note 3.

ANALYSES ET DECRYPTAGES

L'Afrique : état des lieux

Par Dante MONFERRER



L'aide et la solidarité internationale, le développement, les enjeux planétaires, vastes problématiques entremêlées et perpétuellement en chantier depuis plus d'un demi-siècle, voilà qui doit pousser à l'humilité au moment de tenter de déchiffrer un si vaste sujet, concernant les pays du sud en général et le continent africain en particulier.

L'atonie générale suite à tant

d'espoirs déçus, l'immensité des problèmes, les constats implacables, autant de faits qui poussent au découragement. Fort heureusement des signaux différents émergent, ça et là, aux yeux de qui veut bien les voir.

En Afrique l'achèvement du cycle d'enseignement primaire est passé de 46% en 2000 à 62% en 2019¹. En Afrique de l'Ouest, les taux de mortalité maternelle (de 878 pour 100 000 naissances en 2000 à 542 pour 100 000 naissances en 2017), et infantile (de 91,1 pour 1000 naissances en 2000 à 51,7 pour 1000 naissances en 2019²), ont baissé substantiellement, même si la crise sanitaire risque d'annihiler ces efforts. Et bien des résultats de même nature peuvent être mis en avant pour chacun des ODD³.

1. « Solidarités les défis de l'Afrique » Équilibres P. Quinio / « Un monde en état d'urgence » C. Losson. Dossier du journal Libération /22 mars 2022.

2. « Rapport 2020 sur le développement durable en Afrique de l'Ouest. Progrès vers l'atteinte des agendas 2030 de développement durable et 2063 de l'Union Africaine ». Nations unies / Commission Économique pour l'Afrique / 26-27 novembre 2020.

3. Objectifs de Développement Durable (17 objectifs fixés par l'Organisation des Nations



Les jeunes africains et leurs smartphones

*Si "l'homme africain n'est pas assez rentré dans l'histoire⁴", n'y a-t-il pas meilleure réponse à ce cliché éculé que l'essor inédit de la téléphonie mobile⁵ et de ses multiples applications pratiques, dont le compte mobile "**outil de bancarisation massive**", que les populations se sont appropriées et utilisent jusque dans les villages reculés ?*

Et puis nombreux sont ceux qui, au quotidien, entretiennent l'espérance : populations inventives et résilientes, jeunes volontaires et bénévoles motivés, OSI⁶ et associations locales engagées, bailleurs et institutions impliqués, fonctionnaires au service de l'intérêt général, ... qui se battent, souvent en silence,

Unies / horizon 2030).

4. Discours à l'Université de Dakar. N. Sarkosy / 2007.

5. 83 abonnements actifs pour 100 habitants. 180% d'augmentation des abonnements en 10 ans. Atlas de l'Afrique/ AFD / septembre 2020.

6. Organisations de Solidarité Internationale.

pour changer les choses.

Les pages qui suivent vont tenter de saisir quelques-uns de ces enjeux, d'analyser les principaux défis à relever, comme les pistes de réflexion et d'actions à explorer.

Enjeux démographiques⁷

L'Afrique comptait 800 millions d'habitants en 2000, aujourd'hui on en dénombre 1,8 milliards. Les projections évoquent 2,7 milliards de personnes en 2050, puis 4,5 milliards en 2100. Le continent se caractérise par sa jeunesse, 62% de sa population a moins de 24 ans⁸, et par une grande hétérogénéité de situations⁹.

En Afrique subsaharienne, avec la

7. Les chiffres de ce paragraphe sont issus des projections des Nations Unies.

8. A titre de comparaison 44% pour l'ensemble des pays en développement et 27% dans les pays développés.

9 Le taux de fécondité au Nigéria est de 7,6 enfants par femme alors qu'en Tunisie il est de 2,15.

Nombreux sont ceux qui, au quotidien, entretiennent l'espérance

Plus de la moitié du progrès économique des 20 dernières années sera absorbé par la croissance démographique...

persistance de taux de fécondité élevés¹⁰ la population va continuer de croître dans les prochaines décennies. Cette région du monde quasiment vide jusqu'au début du XXème siècle, aura à la fin de ce siècle une densité de 160 habitants/km², deux fois supérieure à la moyenne mondiale et abritera presque 40% de l'humanité.

Alors que la croissance de la population, en dehors du continent, va ralentir voire diminuer¹¹, le développement démographique africain va provoquer de multiples mutations. Ainsi plus de la moitié du progrès économique des 20 prochaines années sera absorbée par la seule croissance démographique qui alimentera les phénomènes migratoires, objets de multiples fantasmes¹².

En Occident les regards indifférents se détournent de la Méditerranée, nouveau cimetière marin, où se fracasse le flot grandissant des désespérés. L'urbanisation galopante des villes africaines¹³ provoque un développement anarchique des zones périphériques, concentrés explosifs de pauvreté. Les effets démographiques se font également sentir dans toute une série d'autres domaines

10. Même si l'on constate une amorce de décroissance.

11. De 2050 à 2100 la population mondiale hors Afrique passera de 7,6 milliards à 7,1 milliards, la population africaine augmentera de 2,1 à 3,8 milliards assurant à elle seule la croissance de la population mondiale.

12. Les migrants représentent moins de 3% de la population Africaine, chiffre constant depuis trente ans. Institut Montaigne / De l'Afrique vers l'Europe « un grand déplacement » ?

13. Taux d'urbanisation passé de 15% en 1960, à 40% en 2010, à 60% en 2050. BAFD/PNUD/CEA 2017.

(politique, gouvernance, impacts environnementaux, sociaux, sanitaires, culturels, sécuritaires, ...). *"Plus la transition vers une fécondité maîtrisée sera lente, plus le bénéfice du dividende démographique se fera attendre et plus l'émergence sera retardée¹⁴".*

Enfin, entre une Afrique pleine de vie, et une Europe vieillissante, les équilibres géopolitiques et la gestion des flux migratoires seront un des enjeux forts de ce siècle.

Bombes climatique et environnementale.

Notre planète a mal à son climat, les pays historiquement responsables du dérèglement climatique et dopés aux énergies fossiles¹⁵ continuent de creuser notre future fosse commune. Qu'en est-il des pays pauvres et comment survivent-ils alors que ce dérèglement climatique, auquel ils ont peu ou pas contribué, s'accélère et que ses conséquences les frappent de plein fouet ? Comment s'adapter quand les maigres aides promises ont du mal à être au rendez-vous ?

La pression démographique dans les pays pauvres va impacter des écosystèmes fortement perturbés. La dégradation d'un environnement déjà très menacé, cumulée au dérèglement climatique, vont contraindre durablement les

14. « La forte croissance démographique de l'Afrique freine son émergence » par J-P Guenqant / la Nouvelle Afrique n°90 mars/avril 2018.

15. « En 2021 423 milliards de dollars de subventions publiques mobilisées pour l'utilisation des énergies fossiles, soit trois fois le montant annuel nécessaire pour éradiquer l'extrême pauvreté mondiale ». Lancement de la campagne du Programme des Nations Unies pour le Développement 2021.



Abidjan, Côte d'Ivoire

conditions de vie et les moyens de subsistance des populations des pays pauvres. La hausse du niveau des mers conjointement à l'urbanisation croissante vont particulièrement concerter les régions côtières. Cette concentration des vulnérabilités de toutes natures dans les régions défavorisées va causer des déplacements massifs de populations et générer des crises humaines, sociales et politiques aux conséquences imprévisibles.

Faire face à toutes ces contraintes et enclencher des dynamiques permettant de gérer la transition

écologique et de l'articuler aux logiques de développement humain, dans un contexte de grande pauvreté, est un enjeu majeur.

Inégalités et pauvreté¹⁶.

Dans les pays du sud, la fracture est patente entre les élites mondialisées qui concentrent l'essentiel des richesses et ont accès à des emplois dignes, à des services de qualité, à des biens de consommation, ..., et la grande masse des populations

16. Chiffres de ce paragraphe tirés de l'article « Afrique de l'Ouest : les inégalités extrêmes en chiffres ». OXFAM.

Des inégalités qui ont atteint des niveaux extrêmes

pauvres des zones rurales et des bidonvilles péri-urbains qui vivent dans la plus grande précarité.

Ces dernières années de nombreux pays ont connu un progrès économique qui, dans la plupart des cas, n'a profité qu'à une minorité.

Depuis une trentaine d'années, une certaine croissance économique a favorisé l'émergence de classes sociales fortement différenciées générant des inégalités qui ont atteint des niveaux extrêmes et permettent à cette petite élite de jouir de richesses indécentes, assises sur une prédateur sans limites, sur la corruption et l'évasion fiscale érigées en système¹⁷.

Avec les conséquences de la crise du Covid¹⁸ et de la guerre en Ukraine¹⁹, le continent africain enregistre une crise économique sans équivalent ces dernières décennies²⁰. Si la majorité de la population a été fortement impactée par ces événements²¹, l'expérience est radicalement différente pour les plus riches, dont la fortune a considérablement augmenté²².

17. En 2019, les 1% des africains les plus riches possédaient plus que le reste de la population réunie.

18. En septembre 2021 moins de 4% de la population, était vaccinée.

19. En 2021, 2,3 milliards de personnes en situation d'insécurité nutritionnelle modérée ou sévère (350 millions de plus qu'en 2020). Rapport 2022 sur l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde. FAO/FIDA/UNICEF/PAM /OMS.

20. Les pays d'Afrique de l'Ouest ont connu une perte de PIB estimée à 48,7 milliards de dollars en 2020.

21. L'ONU estime que la pandémie fera basculer 16,5 millions de personnes supplémentaires dans la pauvreté d'ici 2030 au Nigéria, et 2,3 millions au Burkina-Faso.

22. Les trois hommes les plus riches d'Afrique

Face à cette situation peu de pays ont engagé des politiques de réduction des inégalités. On peut craindre que, après la fin des quelques mesures de soutien sanitaire et socio-économique, les politiques d'austérité accentuent les crises.

La réduction des inégalités et de la pauvreté va devenir un objectif inaccessible. L'ingouvernabilité des nouvelles générations, qui ne sauraient s'accommoder de telles situations, va s'accentuer et rendre d'autant plus problématiques les transformations sociales requises pour enrayer les différentes dégradations, économiques, environnementales,

Etat de droit, gouvernance et citoyenneté.

Nombre d'états africains subissent des crises multiformes²³. Saignés par la traite négrière et la colonisation, englués dans les rapports de force internationaux, soumis aux influences des puissants, les pays pauvres ont subi les politiques d'ajustement structurel imposées par les institutions

de l'Ouest ont vu leur fortune augmenter de 6,4 milliards de dollars au cours des 17 premiers mois de la pandémie.

23. Effets du dérèglement climatique, vulnérabilités structurelles, instabilités politiques, carences sociales et économiques, services publics défaillants, pauvreté endémique, mouvements migratoires, conflits, terrorisme, insécurité, exclusion des minorités, ...

Les corruptions de tous ordres sapent le corps social

financières internationales.

Aujourd’hui les mêmes adeptes du post-libéralisme prônent la privatisation du monde, tandis que des accords commerciaux marginalisent les petits producteurs, que les fonds vautours rachètent les dettes et mettent les pays sous tutelle.

Ces crises sont également révélatrices des difficultés des états à assumer leurs obligations en termes de gouvernance, d'état de droit et de démocratie. Rongés par les injustices et les inégalités galopantes, la culture prédatrice des élites postcoloniales, les évasions fiscales, ..., les corruptions de tous ordres perdurent, s'amplifient et sapent le corps social. « *Présidence à vie. Successions de père en fils. Syndrome du troisième mandat. Élections truquées. Des caporaux, colonels et autres hommes armés acclamés dans les rues des capitales africaines à la faveur de coups d'État par une jeunesse déboussolée, sans travail et prête à risquer sa vie sur les routes périlleuses de la migration. Sur les réseaux sociaux, d'interminables éloges des régimes autoritaires et, à peu près partout, xénophobie, racisme et complotisme revêtus du masque du panafricanisme*²⁴ ».

La désaffection pour la démocratie est très largement fondée sur les déceptions et la lassitude que provoquent ces « *alternances sans alternatives*²⁵ », qui voient

24. « Le recul de la démocratie en Afrique est aussi le résultat d'une formidable atonie intellectuelle ». A. Mbembe / Le monde 11/10/2022.

25. Confer entretien avec M. N'Doye.

les élections se succéder sans remettre en cause la dégradation des conditions de vie et le délitement des sociétés. La montée en puissance de régimes autoritaires, parfois perçus comme des solutions face à l’ampleur des difficultés, est réelle. De même que l’influence de mouvements (religieux ou pas) ou le conservatisme le dispute au nationalisme le plus étroit.

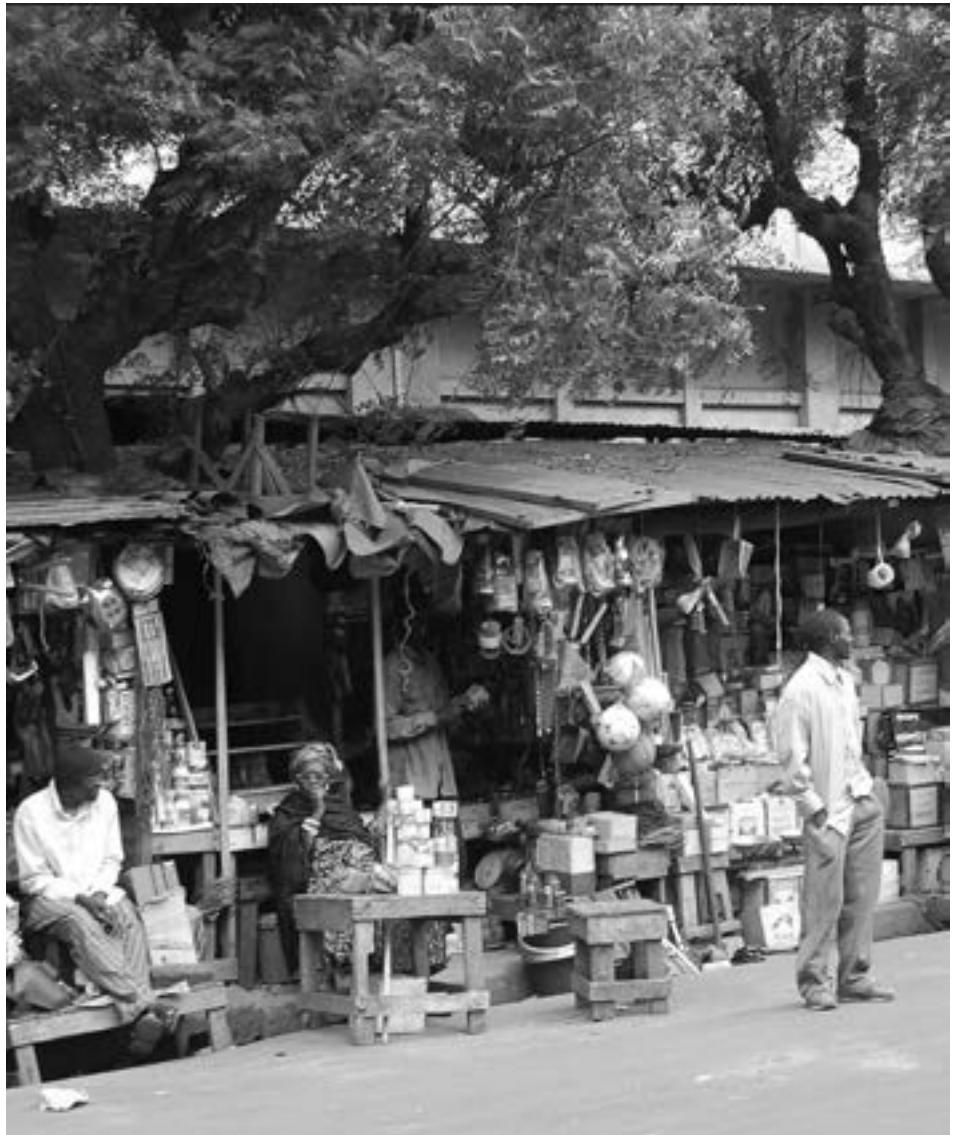
Dans un tel contexte et malgré les nombreuses embûches, on voit ça et là émerger une citoyenneté véritable, s’affirmer les sociétés civiles, les mouvements de jeunesse, les organisations féminines, les défenseurs des droits et des libertés, des entrepreneurs et des créateurs, des médias libres, ... Ces forces d’ouverture et de progrès, sont de fragiles gages d’équilibre des pouvoirs et de renouvellement en profondeur des pratiques démocratiques en phase avec l’identité, l’histoire, la culture et les aspirations des peuples.

Aide au développement en question.

Les pays développés qui devaient consacrer 0,7% de leur revenu national brut à l'aide au développement en sont à 0,33%²⁶, équivalant à 1% du montant des plans de relance post Covid en 2020. Le fameux slogan "*La Corrèze avant le Zambèze*" est plus que jamais d'actualité.

L'essentiel des politiques publiques mises en œuvre dans les pays pauvres est dépendante

26. OCDE 12/04/2021.



Rue à Ouagadougou, Burkina Faso. Photo D. MONFERRER

de l'aide au développement (éducation, santé, sécurité...) ou de l'aide d'urgence (crises humanitaires, épidémies, ...), son omniprésence produit nombre d'effets pervers.

Les intervenants extérieurs²⁷ sont nombreux, divers et présents à tous les niveaux, des bureaux ministériels aux plus petits villages. "Une

multiplicité d'institutions et d'acteurs intervient le plus souvent à travers des projets et des programmes régulés par des procédures spécifiques, dérogatoires par rapport aux procédures nationales. Ils apparaissent comme des enclaves privilégiées (en termes de salaires, de ressources, de fonctionnement, de gestion) par rapport au fonctionnement ordinaire des services publics nationaux, marqué par le

27. Multiples agences de coopération bi et multilatérale, myriades d'ONG grosses et petites, experts en tous genres.



Village de la région de Fatick, Sénégal. Photo Dante MONFERRER

Le fonctionnement des Etats est durablement affecté par la dépendance à l'aide

*dénouement et la corruption*²⁸.

Le fonctionnement des États, de leurs appareils administratifs, de leurs politiques publiques est profondément et durablement affecté par la dépendance à l'aide. Dépendance qui produit une perte généralisée d'initiative en matière d'action publique, une moindre maîtrise à tous les niveaux, une addiction à "l'argent froid"²⁹, une inadaptation fréquente aux contextes locaux, une fuite des talents et des compétences et

une perte de confiance donnant à croire que le destin des pays africains échappe à ses citoyens.

Vulnérabilités structurelles croissantes.

Les faiblesses structurelles sapent la paix, exacerbent la précarité de millions d'individus vivant des situations de pauvreté et de marginalité endémiques. Différentes zones de fragilités s'étendent et touchent des pans entiers des sociétés humaines .

Ainsi l'agriculture familiale est dévalorisée alors que sa capacité à nourrir le continent, à préserver les terroirs et leur identité, à contribuer à la gestion des ressources naturelles, à prévenir l'exode rural, à concourir

28. « Compter sur ses propres forces » Face à la dépendance à l'aide, promouvoir les experts contextuels dans les politiques publiques en Afrique. J-P Olivier de Sardan. (Laboratoire d'études et de recherche sur les dynamiques sociales et le développement local, Niger).

29. Expression utilisée en Afrique de l'Ouest, distinguant l'argent froid (qui vient de l'extérieur et dans l'esprit des gens a peu de valeur) et l'argent chaud (dont on connaît l'origine et qui est le fruit du travail des gens).

L'agriculture familiale est dévalorisée

aux équilibres territoriaux, sociaux et économiques est irremplaçable, pour peu qu'un environnement propice soit mis en place (innovations, révolution agro-écologique, chaînes d'approvisionnement et de commercialisation, ...).

Idem pour le secteur informel qui représente l'essentiel de l'économie de nombreux pays pauvres. En expansion continue et alimenté par un afflux de populations pour qui il représente l'unique possibilité de survie, il mobilise principalement les femmes et les jeunes, représente 25 à 65% du PIB et 30 à 90% de l'emploi non agricole des pays d'Afrique subsaharienne³⁰. Il traduit la capacité d'innovation et d'ingéniosité des populations déshéritées. Peu de politiques visent à créer un environnement économique propice (crédit, réglementation, ...) à sa formalisation et au renforcement de ses capacités.

Soixante ans après les indépendances, l'incapacité des services publics (santé, éducation, sécurité, administration, justice, ...) à assumer les besoins essentiels est patente. Les politiques d'ajustement structurel promues par les instances internationales au tournant des années quatre-vingt ont eu des effets délétères et participé à l'effondrement des appareils publics de nombreux pays. L'incapacité à répondre aux besoins de la société remet en cause l'utilité sociale des services publics, et partant la crédibilité

des États, actant leur perte de légitimité et laissant les pays sans colonne vertébrale.

Les difficultés socio-économiques et l'instabilité politique, contribuent à exacerber les nationalismes et les replis identitaires et communautaires.

Les besoins d'assistance s'accroissent avec la fragilité chronique des États, l'instabilité et les conflits, l'intolérance grandissante, ... Chacune de ces crises, si elles sapent les fondements des sociétés, démontre l'incroyable résilience des populations du continent.

Nord / sud la relation en question.

La relation Nord Sud est "*habitée par le soupçon*"³¹, dans un monde interdépendant et mondialisé, multipolaire et morcelé, l'universalisme européano-centré est remis en cause au profit d'un "*pluriversalisme*"³² de plus en plus revendiqué.

Les opinions publiques africaines sont gagnées par un fort ressentiment, fatigués qu'elles sont de la domination occidentale dans les affaires du monde. Tout d'abord difficile d'évacuer le passé esclavagiste et colonial qui, loin d'être soldé, continue d'impacter le présent. De plus en

31. F. Akindès, sociologue et professeur à l'Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire).

32. Concept qui tente de dépasser l'opposition entre relativisme et universalisme et qui essaye de penser un universel qui admet l'existence de la pluralité.

30. « Afrique subsaharienne / L'économie informelle en Afrique subsaharienne ». Fond Monétaire International / Perspectives économiques régionales.



Manifestation anti-française au Mali

La contradiction dont Paris n'arrive pas à s'extirper

plus contestée et rejetée par les jeunesse d'Afrique francophone, la France est accusée de mener une politique au gré de ses intérêts, d'imposer des valeurs à géométrie variable et de donner des leçons de morale à bon compte. *"La contradiction dont Paris n'arrive pas à s'extirper se tient là : à force de promettre la rupture avec les pratiques du passé, la France a suscité la méfiance des dirigeants qui voyaient en elle la garante de leur pouvoir. Mais, à ne jamais finaliser cet engagement, elle s'est imposée dans l'esprit populaire comme un frein aux aspirations démocratiques"*³³.

33. « L'Afrique à l'heure des comptes avec la

Changer les perceptions est tout sauf simple tant les sujets de discorde et la méfiance sont grands. *"En ces temps où les opinions se fondent en partie sur des informations aussi douteuses qu'orientées, personne n'est en mesure de dire si, dans cette expression de rejet, la France subit un passage obligé de bouc émissaire dans sa relation historique avec l'Afrique ou si elle assiste, peut-être bien davantage qu'au moment des indépendances, à la disparition du lien qui l'unissait à son ancien empire colonial"*³⁴.

France » par C. Bensimon / Le monde 4/11/22.

34. Ibid note n°33.

La place des afrodescendants dans la société française, un atout inestimable

Si l'on regarde la relation vue de France, près de 8 français sur 10³⁵ sont favorables au soutien aux pays en développement, voir même à son augmentation³⁶. On peut y voir les effets des campagnes de sensibilisation, la prise de conscience des enjeux (climatiques, sanitaires, migratoires, sécuritaires, ...) et des *interdépendances grandissantes*, comme de notre vieux fond judéo chrétien, qui fait de la charité une obligation. D'autant que les regards se détournent de l'Afrique et du grand large et se font distants.

Ainsi au plan économique la France a perdu près de la moitié de ses parts de marché sur le continent, passant de 12 % à 7,35 % entre 2000 et 2017. Les investissements directs français sont en recul de 18 % sur les dix dernières années, en 2019 ils ne représentaient plus que 4 % des montants investis à l'étranger³⁷. Enfin on ne peut évacuer le climat général avec en arrière fond la fatigue démocratique au nord (fracture élites/peuple, inégalités, populisme, désaffections électorales...), qui génère replis identitaires et fermeture de nos sociétés (« accueil » des migrants, montée de l'extrême droite, populismes, xénophobie, ...).

35. Baromètre AFD / CSA 2019 : « Les français et la politique d'aide au développement ». (Agence Française de Développement / Consumer Science and Analytics).

36. Ce soutien était de 18% en décembre 2013 et de 28% en juin 2022, à titre de comparaison 19% des sondés aux USA, 22% en Allemagne et 23% au Royaume Uni soutiennent une augmentation de l'APD. Étude FOCUS 2030.

37. Ibid note 33.

Reste que l'on ne peut occulter la place des afro descendants dans la société française, qui représentent un atout inestimable pour donner sang et corps à cette relation. Enfin il ne faut pas sous-estimer les multiples liens humains, familiaux et amicaux tissés au fil de décennies qui, par delà les différences, s'entrelacent, unissent nombres de personnes, de familles et de communautés de part et d'autre de la Méditerranée et construisent à bas bruit une autre mondialisation, celle des relations humaines.

Des pratiques qui doivent évoluer.

Depuis l'adoption des ODD, le renouvellement des pratiques des acteurs de la solidarité internationale est une priorité. Ces acteurs et en particulier les OSI³⁸, grandes et petites, humanitaires et de développement, vont devoir s'adapter aux transformations des contextes d'intervention (politisation des crises, relations avec les entreprises, redevabilité, conditionnalités, ...).

La politisation des crises est devenue la règle, compromettant l'accès aux populations vulnérables. Les États quant à eux souhaitent mieux contrôler les interventions extérieures. Dans un tel contexte, les compétences endogènes s'affirment et les organisations nationales deviennent incontournables. Ainsi OSI et organisations émergeantes doivent sortir des logiques de sous-traitance, qui souvent caractérisent leurs rapports, et développer des relations plus

38. Organisations de Solidarité Internationale.



Relation inégale entre "donateurs" et "bénéficiaires"

équilibrées.

Les entreprises sont sollicitées pour financer le développement³⁹. Les rapports, avec le monde de l'entreprise, doivent être marqués par le respect des valeurs des OSI, gage du respect de leur indépendance.

La relation inégale entre "donateurs" et "bénéficiaires" s'exprime de bien des manières. Ainsi la redevabilité des projets est basée sur l'efficacité et les évaluations financières si chères aux donateurs. A contrario la redevabilité envers les populations, qui ont leurs propres critères de réussite (renforcement de la cohésion sociale, minimisation des risques, ...), est peu ou pas prise en compte.

Envers qui doit-on être redevables des actions entreprises ? Comment rééquilibrer le rôle des différents acteurs (prise de décision, contrôle des

39. Au titre de la Responsabilité Sociale et Environnementale des entreprises.

financements, ...) ? Quels sont les critères de réussite et qui les fixe ?

Si les acteurs de l'aide souhaitent que l'appropriation des actions et la responsabilisation des populations dépasse le stade des discours convenus, ils doivent évoluer sur ces questions.

Les programmes d'aide imposent leurs conditionnalités⁴⁰, à caractère moral et politique, acceptées de mauvaise grâce et vécues comme une volonté de l'Occident d'imposer ses normes et ses valeurs. S'ériger en donneur de leçons, sous couvert de bons sentiments, est vu comme la reproduction des vieux schémas de domination et d'humiliation. S'il est essentiel de lutter contre les phénomènes tels que : les mariages forcés, l'homophobie, la place des

40. Défense des droits des homosexuels, promotion des femmes, régulation des naissances, lutte contre le mariage forcé, lutte contre la corruption, transparence et redevabilité, promotion de la société civile...

Les programmes d'aide imposent leurs conditionnalités

femmes, le sort des minorités, la mauvaise gouvernance, ..., toute intervention extérieure sur ces sujets est souvent contreproductive.

Les acteurs du nord doivent donc faire évoluer leur logiciel « *rompre avec les mises en scène et les mises en récits publiques et parfois tapageuses par lesquelles les ONG et les institutions internationales qui interviennent en Afrique font actuellement savoir au monde entier les mérites de leurs programmes et les vertus de leurs interventions*⁴¹ ».

Plutôt qu'adopter une attitude moralisatrice, mieux vaut appuyer discrètement les acteurs et organisations locales qui, de l'intérieur, à leur rythme et suivant leurs modalités propres, luttent avec courage contre l'emprise des conservatismes sociaux, politiques et religieux, tentent d'éduquer, de faire tomber les préjugés, de changer les regards, de lever les discriminations.

Compter sur ses propres forces

*"Nous encourageons l'aide qui nous aide à nous passer de l'aide. Mais en général la politique d'assistance et d'aide n'a abouti qu'à nous désorganiser, à nous asservir, et à nous déresponsabiliser dans notre espace économique, politique et culturel. Nous avons choisi de risquer de nouvelles voies pour être plus heureux"*⁴².

41. « De quoi se mêlent-ils ? » : l'échec de l'impérialisme moral en Afrique. J-P Olivier de Sardan Directeur de recherche émérite au CNRS et directeur d'études à l'EHESS.

42. Discours de T. Sankara Président du Burkina Faso. Assemblée Générale des Nations

Les groupes sociaux marginalisés sont souvent relégués au seul rôle de "bénéficiaires", réceptacles passifs de l'aide. Favoriser leur montée en responsabilité, rééquilibrer les pouvoirs et les processus de prise de décision est essentiel. De même il est important de revaloriser leurs savoirs "Déjà dans les années 1980, divers travaux sur les paysanneries africaines avaient mis en valeur la bonne maîtrise locale des sols, des semences et des climats par les agriculteurs, en l'opposant aux connaissances abstraites des agronomes, fondées sur des savoirs théoriques et des expérimentations en station et en laboratoire, mais éloignées des conditions et contraintes du travail de la terre en contexte réel"⁴³.

Par le passé, les savoirs endogènes, aujourd'hui délégitimés, ont assuré les évolutions des sociétés africaines. Sur le terrain des acteurs locaux inventent, innovent, s'organisent et font preuve d'une résilience peu commune. Ils donnent vie à cette vieille idée qui consiste à compter sur ses propres forces. Il importe aujourd'hui de travailler à ce que ces acteurs s'émancipent d'une trop grande dépendance à l'aide extérieure.

L'histoire ne manquera pas de pointer les innombrables projets, programmes et autres politiques publiques qui ont échoué, ou plus exactement qui ont été détournés, tordus, malaxés par le jeu et les pratiques des acteurs locaux. Ils subissent ce que J-P. Olivier de

Unies, 4 octobre 1984.

43. Ibid note 32.



Siège de l'Agence Française de Développement

Sardan appelle "*La revanche des contextes*"⁴⁴.

Malgré les sempiternelles logiques partenariales, les habituelles approches participatives et l'accumulation d'études, d'évaluations, de données diverses, rien ou presque ne permet de saisir la réalité « *du jeu des acteurs, des normes pratiques des fonctionnaires, des routines des services et des bureaux, des rapports de pouvoir et d'influence, des attentes, perceptions, frustrations et rumeurs, des clans, cliques et*

*factions, qui structurent la vie quotidienne des administrations et des populations avec lesquelles elles interagissent*⁴⁵ ». Ainsi l'aide au développement et les acteurs, nationaux ou étrangers, qui la mettent en œuvre restent largement hors sol. Il y a un enjeu fort à réhabiliter l'expertise vécue et intime des contextes locaux et de leurs pratiques.

Face aux défis planétaires, mobiliser l'ensemble des

44. « La revanche des contextes. Des mésaventures de l'ingénierie sociale en Afrique et au-delà ». Olivier de Sardan, J.P / 2021 / Karthala.

45. « Compter sur ses propres forces » Face à la dépendance à l'aide, promouvoir les experts contextuels dans les politiques publiques en Afrique. J-P. Olivier de Sardan. Laboratoire d'études et de recherche sur les dynamiques sociales et le développement local, Niger.

Remettre en cause les dérives "développementistes"

forces, des connaissances, des compétences et des expertises (locales, extérieures, contextuelles) et les articuler au mieux est essentiel. Cela suppose des dispositifs d'aide au développement conscients de leurs limites et ouverts aux réalités des contextes dans lesquels ils opèrent, une prise de responsabilité, une montée en engagement et en compétence de l'expertise nationale et contextuelle et une implication forte de la sphère politique en soutien à ces processus.

Représenter les politiques de coopération et de développement.

Pendant longtemps on a pensé que l'Afrique devait "*rattraper son retard*", s'engager sur les voies de "*l'émergence*" rêver à un miracle économique et à un nouvel eldorado, recopier ce que l'Europe et l'Asie avaient fait avant elle. Peut-elle se démarquer "*de la civilisation thermo-industrielle d'extraction et d'épuisement des hommes et de la planète*"⁴⁶ qui a marqué le développement des pays industrialisés de l'Occident et de l'Asie et qui a conduit aux impasses que nous connaissons aujourd'hui ? Peut-elle emprunter une voie originale de développement basée sur sa culture et son histoire ? Peut-elle inspirer le reste du monde afin de sortir de notre addiction à la croissance économique sans limites ?

Agir en ce sens, pour la sphère

46. Global Africa, Éditorial « Liberté, vérité, courage ! Une revue panafricaine sur les enjeux globaux ici et maintenant ». Vol.1, n°1, p.2-3 (2022) DOI:10.57832/ga.v1i1.15

de l'aide au développement et de la solidarité internationale, c'est remettre en cause les dérives "développementistes", faire évoluer ses pratiques et ses multiples instruments qui doivent perdre leur caractère normatif et intrusif, privilégier les approches par les droits humains (émancipation des personnes, justice sociale), générer des savoirs innovants, promouvoir une économie décarbonée basée sur des énergies renouvelables, combattre la dégradation des écosystèmes, réhabiliter l'agriculture familiale et promouvoir l'agroécologie, contribuer à la réhabilitation des services publics permettant de fournir les services de base et de restaurer la crédibilité des États, redonner leur place aux cultures et aux savoirs endogènes, mobiliser les citoyens, redessiner les interactions et les apports mutuels entre local et global, échanges Sud-Sud et Sud-Nord, ...

« *Des sociétés ayant une répartition des revenus plus égalitaire et garantissant le respect des droits économiques, sociaux et culturels pour l'ensemble de ses "embres sont à la fois mieux outillés pour mettre les gains de prospérité au service de la réduction de la pauvreté, et pour réduire leur empreinte écologique, conformément aux engagements pris dans l'Agenda 2030 du développement durable*



Réformer l'Aide Publique au Développement⁴⁸

Les objectifs de l'APD ont évolué depuis les années 60 : rattrapage économique, réformes structurelles, lutte contre la pauvreté, développement durable, OMD puis ODD⁴⁹. Son montant était, en 2021, de 179 millions de \$, en progression moyenne de 2,7% par an depuis 50 ans⁵⁰. Son niveau⁵¹ par contre n'a guère évolué, il est proche de 0,3%, du RNB, équivalent à celui de 1970 et loin de la cible des 0,7%⁵².

48. L'essentiel des éléments de ce chapitre sont tirés du « Policy papers » n° 11 d'octobre 2022 de l'AFD : L'Aide Publique au Développement à l'âge des conséquences / T. Mélonio, J-D. Naudet, R. Rioux.

49. Objectifs du Millénaire pour le Développement puis Objectifs de Développement Durable depuis 2015.

50. Hormis la décennie 90 où l'APD a connu une baisse réelle (qualifiée de période de « fatigue de l'aide ») avant de connaître une franche reprise en 2001.

51. En proportion du Revenu National Brut (RNB) des pays donneurs.

52. Cible à atteindre pour les pays donneurs, recommandé par le Comité d'Aide au Dévelop-

L'APD représente 5 % des capitaux destinés aux pays en développement, largement en dessous des besoins nécessaires. Elle équivaut à moins du tiers des transferts des migrants.

Face aux enjeux du développement durable, du dérèglement climatique ou des biens publics mondiaux, l'APD est sous dimensionnée. Les besoins en financement des ODD tournent autour de 1000 à 1500 milliards de \$ annuels, soit 7 à 10 fois l'APD actuelle⁵³. Les mutations des trajectoires et la réorientation des activités et des investissements nécessaires pour arriver à la réalisation des ODD s'annoncent colossales⁵⁴.

pement de l'OCDE et entériné par l'Assemblée Générale des Nations Unies en 1970.

53. Schmidt et Traub (2015) Kharas et Mc Arthur (2019).

54. 5000 milliards de \$ de financements publics et privés annuels consacrés aux énergies fossiles (Gemenne 2021).

Face aux enjeux du développement durable, l'aide publique au développement est sous dimensionnée

Même si elle est indispensable, ses fondements sont érodés⁵⁵. L'APD apparaît comme perpétuellement en retard par rapport à son époque, manquant d'ambition, inadaptée aux enjeux du futur et remise en cause sous bien des aspects : principes, mode de calcul, montants, architecture institutionnelle, efficacité, modalités, occidentalocentrisme, hypocrisie face aux intérêts commerciaux ou géopolitiques, etc.

Le financement climatique, pour sa part, reste un agrégat imprécis, peu normé, résultant de déclarations non harmonisées et paraît éloigné d'un instrument fondant une politique publique globale pour la mobilisation climatique en faveur des pays en développement.

Face à l'ampleur des moyens à mobiliser pour financer les enjeux du XXIème siècle, l'accent doit être mis sur l'élargissement, l'amplification, la diversification, la mobilisation autour des ODD⁵⁶. Le niveau de financement pour être à la hauteur des enjeux

55. Confer l'importante littérature portant sur « au-delà de l'aide ». De façon non exhaustive Browne 1999, Severino et Ray 2009 et 2010, J-H. Klingebiel, S. Paulo 2014, World Bank and IMF 2015, Michel J. 2016, Mawdsley E. 2016, Lin et Wang 2017, Glennie 2020, Jing, Mendez et Zheng 2020, Sumner et al. 2020,.

56. Larges coalitions d'acteurs susceptibles de contribuer au financement international des ODD : pays émergents, acteurs multilatéraux, banques de développement, entreprises, acteurs financiers, fondations philanthropiques, acteurs non gouvernementaux, etc. Diversification des instruments financiers, flux financiers publics et privés....

doit « passer des milliards aux trillions ⁵⁷ ».

On ne peut cependant éluder que ces questions de financement sont traversées par des valeurs et des conceptions différentes, des rapports de force (pays occidentaux, pauvres, émergeants), traduisant la fragmentation des acteurs, la prolifération des instruments, la diversification des modes de gouvernance, des systèmes de redevabilité.

Engager un tel challenge suppose de retisser les liens, quelque peu distendus, entre le sud et le nord. Il faut construire des relations équilibrées entre acteurs institutionnels et sociétés civiles, renouer les fils du dialogue, retrouver de la confiance, arriver à un nouveau modus-vivendi avec les forces vives du continent et sortir de l'entre soi. Un tel processus ne peut advenir que si le poids de l'histoire et les traumatismes occasionnés sont clairement assumés, dépassés et si tout est mis en œuvre pour passer d'une relation subie à une relation consentie.

Réinventer des gouvernances démocratiques⁵⁸.

Les années 90 ont vu, dans nombre de pays, émerger des constructions démocratiques formelles (élections, institutions, ...), présentées comme une

57. Slogan de la Banque Mondiale largement repris (Mawdsley 2016) « From billions to trillions »

58. Paragraphe basé sur l'article d'A. Mbembe. Le monde du 11/10/2022 « Le recul de la démocratie en Afrique est aussi le résultat d'une formidable atonie intellectuelle ».



Retisser les liens, quelque peu distendus, entre le sud et le nord

avancée pour le continent. Il est apparu assez vite que leur caractère exogène, peu en phase avec le vécu et l'histoire des peuples concernés, ne produisait pas les changements et les progrès espérés. Couplée à ces évolutions, une certaine libéralisation de la vie économique a entraîné une généralisation des pratiques d'extorsion et de prédatation désormais bien ancrées dans les pratiques quotidiennes. Par ailleurs le pouvoir des ainés n'a cessé de se renforcer et d'exercer son emprise sur des sociétés majoritairement composées de jeunes et de femmes dont beaucoup souhaitent s'émanciper et qui aspirent à jouer un rôle actif dans la construction de leurs pays. Aujourd'hui les sociétés africaines vivent sous une chape de plomb bureaucratique, gérontocratique et inégalitaire qui stérilise leur créativité et obère leur avenir.

La démocratie, pour en revenir à elle, fait l'objet d'un certain rejet, tant elle est assimilée à une injonction venue des pays du nord. Et l'on voit revenir les nationalismes, le commode rejet sur l'Occident de tous les maux du continent, le retour des régimes autoritaires avec les modèles russe ou chinois tenant lieu de prêt à penser.

Si échec il y a, on peut supposer que la propension à reproduire quasi mécaniquement les instruments et les routines "démocratiques" et l'absence de sens et de réflexions originales sur ces sujets, n'y sont pas étrangers.

Il y a là, à n'en pas douter, un champ de réflexion et d'action autour des enjeux de la démocratie et de son ancrage au vécu, à l'histoire et à la culture du continent. Reste à voir comment sortir de cette "atonie

Comment sortir de cette "atonie intellectuelle", faire évoluer les manières de penser et d'agir face à l'avenir ?

intellectuelle", se réarmer aux plans intellectuel, artistique et culturel pour faire vivre la démocratie, faire radicalement évoluer les manières de penser et d'agir face à l'avenir, et rétablir l'estime de soi, le sens du discernement et l'esprit critique. Il faudra pour cela s'appuyer sur la force vitale de la société et la mise en dynamique de ses composantes : jeunes, femmes, entrepreneurs, créateurs, ..., tous animées par un irrépressible désir d'autonomie et qui doivent s'appuyer sur le passé du continent pour réinventer son futur.

"Des modèles pédagogiques endogènes existent. Ils sont, pour la plupart, ancrés dans l'histoire, la mémoire et les héritages locaux. Mobilisés à bon escient, ils pourraient inspirer maintes expériences neuves et permettre de forger de nouveaux paradigmes de la démocratie sortis tout droit de l'humus africain. Encore faut-il les documenter, les étudier, les réactualiser, les transformer en ressources pédagogiques de premier plan et les diffuser".

Reste maintenant à produire les ressources, les espaces, les dynamiques propres à accompagner le renouvellement en profondeur de la pensée et des pratiques de la démocratie sur le continent africain.

DECRYPTAGE

La solidarité internationale vue du sud

Un entretien de Dante Monferrer et Dominique Bénard avec Monsieur Mamadou N'Doye

Dominique Bénard (DB) : Mr N'Doye, avant de démarre notre entretien et afin que nos lecteurs puissent vous situer, pourriez-vous vous présenter ?

Mamadou N'Doye (MN) : A la base je suis enseignant. J'ai exercé à tous les niveaux du système éducatif sénégalais (primaire, secondaire 1 et 2, enseignement supérieur). J'ai également été Inspecteur de l'éducation nationale, et chercheur en sciences de l'éducation.

J'ai milité au sein du mouvement syndical de l'Enseignement Démocratique du Sénégal, puis au plan international dans le mouvement syndical africain. J'ai exercé les fonctions de vice-président de la Fédération Internationale des Syndicats d'Enseignants.

Au plan politique, je suis membre, depuis ma jeunesse, de la Ligue Démocratique (parti anciennement communiste devenu démocratique et progressiste). Quand le parti a accédé au gouvernement, j'ai été Ministre de l'alphabétisation



et des langues nationales puis de l'éducation de base et des langues nationales.

Au plan associatif, entre autres engagements, je suis membre fondateur et premier Président du REPTA (réseau éducation pour tous en Afrique).

Une partie de ma carrière s'est déroulée à l'international. De 1998 à 2001, j'ai assuré la coordination de l'initiative spéciale des Nations Unies pour l'éducation en Afrique, abritée par la Banque Mondiale à Washington.

J'ai ensuite dirigé l'Association pour le Développement de

J'observe qu'il y a une perte de vitesse des actions d'échange, de coopération, de solidarité

l'Éducation en Afrique, regroupant les gouvernements africains, notamment les ministres de l'éducation, et les agences nationales et internationales soutenant l'éducation. J'ai assumé cette charge pendant une dizaine d'années à Paris puis à Tunis (cette association est basée aujourd'hui à Abidjan).

Dante Monferrer (DM) : L'action des ONG Françaises en Afrique est-elle impactée par la défiance des jeunes vis-à-vis de l'Occident et de la France en particulier ? Y a-t-il une réticence ou un refus de la part des jeunes à s'impliquer dans des actions menées par ces organisations ? Quelles sont, d'après vous, les pistes de réflexion et de travail pour retisser des liens entre sociétés civiles du nord et du sud ?

MN : Dans le passé, la solidarité entre organisations françaises, ou occidentales, et organisations africaines était assez poussée. J'observe qu'il y a eu une perte de vitesse des actions d'échange, de coopération, de solidarité qui existaient et qui faisaient que les gens partageaient une seule et même lutte. A l'époque nous avions beaucoup d'interactions, de prises de position communes. Pour nous le peuple français ne devait pas être confondu avec les dirigeants français. Ces interactions se sont beaucoup affaiblies et l'impact est très très faible aujourd'hui au niveau de l'opinion. Sera-t-il possible de développer ces relations, entre organisations qui travaillent avec les mêmes objectifs et qui sont situées de part et d'autre, d'avoir des relations d'échange

plus intenses, des rencontres, un dialogue ? Tout cela me semble très faible en ce moment, si on veut recoudre les liens de solidarité, il est essentiel d'agir et de voir ce que l'on peut faire dans ce domaine.

DM : Le rapport d'Achille M'Bembé suite au sommet France/Afrique de Montpellier était censé donner la parole aux organisations de la société civile. Il met, comme vous, l'accent sur le fait de retisser des liens, de redonner du souffle aux relations entre organisations du Nord et du Sud, mais en mettant l'accent sur la relation Europe-Afrique plutôt que sur les relations bilatérales classiques : France - Sénégal, France - Mali, etc. Est-ce que cette approche-là vous paraît intéressante ?

MN : Mettre en avant l'Europe au lieu de la France, c'est éviter la charge historique. Or cette charge historique il faut l'affronter, il ne faut pas l'éviter. Elle est là, alimentée quotidiennement par des discours et par des attitudes. Il y a des français qui viennent en Afrique et font exactement comme Nicolas Sarkozy. Ils tiennent des discours et ils agissent comme si « *les africains n'étaient pas entrés dans l'histoire* ». Autrement dit dans la civilisation humaine, c'est une autre façon de le dire. Et cette attitude de suffisance et d'arrogance alimente justement les jugements négatifs à l'égard de la France. D'autant que la charge historique est lourde, c'est le commerce triangulaire, la conquête coloniale, la déstructuration de la société

Nécessité d'améliorer le dialogue culturel

traditionnelle africaine, la négation des cultures et des langues rabaissées au rang de folklores et de dialectes. Cette charge historique, très négative, il faut l'affronter et non pas l'éviter.

DM : Un fait divers a fait beaucoup de bruit, l'affaire Idrissa Gueye, joueur Sénégalais du Paris-Saint Germain, qui s'est abstenu de prendre part à un match parce qu'il ne souhaitait pas porter un maillot aux couleurs du drapeau LGBT à l'occasion de la journée contre l'homophobie. Alors que ce garçon n'avait donné aucune publicité à son action, deux ou trois jours de folie médiatique se sont emparé des chaines d'information continue. Tout cela a dû encore contribuer à accroître le fossé entre une France donneuse de leçons, qui veut imposer sa propre vision des choses et les pays africains. Des évènements de ce type ne concourent pas à améliorer les choses.

MN : Cet incident montre la nécessité d'améliorer le dialogue culturel. Si l'on regarde les pays occidentaux, et leur évolution sur l'émancipation de la femme ou sur l'homophobie, combien de temps a-t-il fallu pour en arriver là où ils en sont aujourd'hui ? Et comment peut-on dire à certaines sociétés, qui ont gardé d'autres valeurs et qui n'ont pas évolué dans le même sens, « *il faut que vous pensiez comme nous !* ». Les gens le ressentent comme une injonction. C'est pourquoi le dialogue culturel est absolument nécessaire, sinon nous allons avoir des conflits provenant moins de situations objectives que d'une incompréhension culturelle. Et ces

conflits risquent de se multiplier.

D'autant que dans nos sociétés, nous avons à gérer des forces rétrogrades qui se battent pour figer un certain nombre de situations. Nos sociétés sont pétries de contradictions et très fragiles. Autant il y a des forces rétrogrades qui voudraient retourner en arrière, autant il y a des forces progressistes qui voudraient avancer, mais le rapport de force n'est pas évident à l'heure actuelle. Et les attitudes, comme celles que vous avez décrites, font même reculer la lutte donnant du crédit aux forces rétrogrades. Parce que cela favorise ceux qui justement veulent tirer en arrière et qui se saisissent de telles situations pour dire « *vous voyez, aujourd'hui comme hier ils veulent coûte que coûte nous dominer et nous imposer leurs vues* ». C'est pourquoi il faudra reprendre le dialogue culturel et préparer les jeunes à ce dialogue. Sinon l'altérité on ne la comprend pas et les conflits éclatent.

DB : Nous même en France, essayons de lutter, avec nos moyens, pour une plus grande démocratie et l'on aurait besoin d'avoir des liens avec la société civile africaine, avec des gens comme vous qui sont des "vieux lutteurs démocratiques". Comment rendre cela possible dans l'avenir ? Que faudrait créer pour renforcer les liens entre sociétés civiles progressistes ? Parce que c'est là où réside un espoir pour changer et améliorer le monde.

MN : Il est difficile de dire « *Voilà la solution !* » Par contre on peut



Sud-Kivu, Congo. Des jeunes suivent un cours de formation d'animateurs de jeunes

Maintenir et développer des liens entre les sociétés civiles

se fixer des options positives dans la durée et essayer de commencer à travailler sur ces bases. Ces options positives ce sont celles dont j'ai parlé tout-à-l'heure, c'est-à-dire la nécessité que les organisations essaient de tisser de nouvelles relations d'échange, de coopération qui permettent à leurs membres de se rencontrer, de discuter, de se comprendre, de prendre des résolutions communes qui permettent de délimiter le champ commun de leurs luttes. Je crois que c'est comme cela qu'on pourra évoluer. Maintenant, une fois que le cap est dessiné, il peut y avoir des initiatives de part et d'autre qui permettront d'aller de l'avant. Mais l'essentiel est d'avoir un cap et ensuite de prendre des initiatives qui vont nourrir l'action, en fonction de l'intelligence et de l'engagement des organisations.

DB : N'y a pas aussi un phénomène de génération ?
Moi, comme Dante, faisons

partie d'une génération qui s'est construite dans la lutte anticoloniale, dans l'engagement pour le tiers-monde, la solidarité internationale, etc. Peut-être que nous n'avons pas réussi à transmettre aux jeunes occidentaux ce dont nous avons bénéficié. Qu'en pensez-vous ?

MN : C'est toujours compliqué d'apprécier une autre génération. Les contextes n'étant pas identiques, c'est difficile d'avoir les mêmes engagements et les mêmes convictions. Chaque génération a sa mission. Et elle l'accomplit en fonction de son contexte et des exigences de ce contexte. Il y a beaucoup de gens de ma génération qui critiquent les jeunes : ils ne seraient pas aussi généreux, aussi militants, que nous l'étions. Moi, je leur exprime toujours mon désaccord en disant : « *C'est vrai qu'ils ne sont pas comme nous, ils sont les jeunes de leur temps !* ». C'est en fonction des besoins et des

Le radicalisme des jeunes

exigences de leur époque que les jeunes réagissent.

C'est vrai qu'ils disposent de moyens que nous n'avions pas. Les réseaux sociaux, par exemple, reflètent leurs initiatives et influencent leurs moyens d'agir. A l'époque, préparer une manifestation demandait beaucoup de temps, de contacts, de discussions. Aujourd'hui, il suffit qu'un jeune lance un appel et on les voit tout de suite se regrouper.

Le radicalisme des jeunes est quelque chose que j'observe ici. Nous n'avions pas la même manière d'analyser et d'entreprendre des actions. Quand je discute avec eux, ils me disent : « *Oui, nous n'avons pas les mêmes formes d'action que vous. Aujourd'hui, une opération "coup de poing" par exemple nous paraît beaucoup plus importante qu'un rassemblement de masse.* » Eux pensent que c'est beaucoup plus efficace. Dans une opération "coup de poing" les jeunes vont aller s'enchaîner aux grilles du palais présidentiel et ils considèrent que cette forme de lutte est beaucoup plus efficace qu'un rassemblement. Évidemment en termes d'écho, de résonance, ils ont raison.

Je prends en compte tout cela pour dire que nous avons un problème de compréhension des jeunes, que nous devons nous mettre dans leur contexte avec les facteurs et les conditions qui sont les leurs et comprendre comment, dans ces conditions, ils peuvent analyser et agir. Quand on réfléchit de cette manière, on est un peu plus compréhensif par rapport aux

positions et aux initiatives qu'ils prennent. Donc, je fais partie de ces vieux qui essaient de comprendre pourquoi les jeunes agissent de cette manière et qu'est-ce qui explique cela dans leur contexte.

DM : Je suis assez d'accord avec vous, je pense effectivement que les jeunes ne sont pas forcément moins engagés mais ils sont engagés différemment.

MN : C'est bien ça !

DM : Je voudrais revenir sur le sujet précédent, les relations de société civile à société civile. Les pays occidentaux, comme les pays du Sud, sont traversés par des mouvements très divers et qui s'opposent fortement. Il y a des organisations qui ont une vision rétrograde, statique de la société, qui voudraient que les choses restent en l'état. D'autres au contraire privilégient des dynamiques d'évolution. On a exactement les mêmes problèmes chez nous. Quand on voit l'importance que prend le Rassemblement National, ce qu'ils mettent en avant clairement dans leur discours et ce qu'il y a derrière.

Il y a donc nécessité pour les acteurs, qui se veulent progressistes, de se parler, de nouer des alliances parce qu'aujourd'hui aucun pays n'échappe à ces contradictions et à cette montée des intégrismes. On voit bien là une piste de combat commune importante parce que finalement on fait face aux mêmes défis.



Etudiants à l'université de Dakar, Sénégal

Des clivages différents d'une société à l'autre

MN : Les transitions que vivent les pays font qu'on est en train de dépasser un monde (qui n'est pas complètement dépassé) et qu'on entre dans un nouveau monde (qui n'est pas encore là). Dans ce type de période se situer est très difficile. On perd ses repères par rapport à un monde en train de disparaître et on n'a pas encore les repères du monde nouveau qui est en train d'émerger. Et dans ce cas la recherche de nouveaux repères, la recherche de sens peut conduire à des situations extrêmement difficiles. Je crois que nous vivons cette période-là dans beaucoup de sociétés dans le monde.

Maintenant les clivages peuvent être très différents d'une société à l'autre. En Afrique, nous avons plusieurs clivages. Dans les pays du Sahel, le système éducatif est dual. Les uns sont éduqués à l'école française, les autres dans les écoles coraniques ou arabes. Et, on voit émerger des

élites différentes qui très souvent sont en lutte d'influence. On a un autre clivage entre ceux qui sont allés à l'école et ceux qui n'y sont pas allés, les analphabètes, qui représentent une très grande masse puisque dans certains pays, c'est presque la moitié de la population. Ceux qu'on appelle l'élite, qui tiennent les rênes de l'État, sont généralement francophones ou anglophones. Il y a une césure avec la masse qui n'a pas été à l'école et qui considère cette élite comme extravertie, et l'élite qui considère que cette masse ne comprend pas grand-chose. Tous ces clivages nous ne les prenons pas assez en compte ni dans l'analyse, ni dans l'action. Alors que ça détermine non seulement le comportement des uns et des autres mais l'évolution de la société en Afrique.

Si vous considérez les sociétés occidentales, aujourd'hui vous pouvez voir comment se pose

On dirait que votre interlocuteur connaît mieux votre pays que vous

la transition et quels sont les différents clivages qui existent, et comment la recherche de sens par des gens qui ont perdu leurs repères conduit à telle ou telle position.

DB : Autre réflexion, l'alliance qu'on a connue entre forces progressistes du Nord et du Sud, doit être renouvelée. Il me semble qu'elle s'est étiolée parce qu'elle était souvent fondée sur une relation inégale. Entre ceux qui avaient le sentiment d'apporter une aide et ceux qui en étaient les bénéficiaires, la relation ne peut pas subsister très longtemps.

L'aide au tiers-monde, et à l'Afrique, est inégalitaire, d'un côté il y a ceux qui ont l'impression d'avoir le savoir et les moyens, et de l'autre côté il y a les bénéficiaires qui ne sont pas souvent en position de faire reconnaître leurs choix et leurs objectifs.

Cette inégalité n'existant pas aussi entre forces progressistes du Nord et du Sud et ne faut-il pas inventer une nouvelle alliance fondée sur une relation beaucoup plus égalitaire où nous gens du Nord accepterions de ne pas tout savoir et d'apprendre aussi des gens du Sud qui doivent légitimement conduire aussi leurs affaires. Qu'en pensez-vous ?

MN : Moi je n'ai pas ce sentiment. J'ai beaucoup travaillé au plan international, surtout au niveau syndical, j'ai parcouru tous les pays d'Europe Occidentale ou d'Europe de l'Est et nous avions beaucoup de coopérations à l'époque. Au niveau syndical par exemple, cette dominance

n'était pas évidente dans nos échanges. Que ce soit dans les rencontres, les prises de paroles, les discussions, l'écriture d'articles, l'organisation des manifestations soit en Europe, soit en Afrique, dans tous ces cas-là, la dominance du Nord n'était pas évidente au sein des organisations syndicales, là où j'ai vécu mon expérience directement.

Ce n'est pas la même chose dans la coopération d'État à État que j'ai aussi vécue. Dans ce cas apparaît certainement ce que vous soulignez. C'est là qu'on vous dit : « *Vous voulez faire telle chose mais ce n'est pas ça qui est bon, il faudrait faire plutôt telle chose.* » On dirait que votre interlocuteur connaît mieux votre pays que vous, connaît mieux ses besoins que vous.

C'est en réalité ce qui fait que l'aide n'était pas réellement une aide. Il fallait orienter les pays africains vers la satisfaction des intérêts de ceux qui aidait. Si vous analysez la plupart des projets qui ont été faits en Afrique, ils allaient dans ce sens et c'est pourquoi ils n'ont pas eu d'impact sur le développement du pays. Ça ne répondait pas aux besoins définis par le pays lui-même. Ça répondait aux intérêts de celui qui venait apporter son aide. Et je crois que cette aide-là a été suffisamment critiquée.

Moi-même j'ai beaucoup travaillé à l'époque à l'ADEA (Association pour le Développement de l'Education en Afrique) sur les processus d'appropriation, d'internalisation, etc. Pour essayer d'amener les bailleurs à



Vivre avec moins d'un dollar par jour

La fin de la guerre froide a beaucoup affaibli les engagements dans le domaine de la coopération

comprendre que l'on ne peut pas développer un pays selon des voies qui ne sont pas choisies par le pays, qui n'engagent pas le pays. Parce que quand un pays est construit sur des bases extérieures, les gens considèrent que ce n'est pas leur projet. Ils considèrent que c'est le projet de l'étranger et ils s'en arrêtent là. Et c'est pourquoi à l'époque nous avons beaucoup travaillé sur la critique de l'aide et sur les voies pour la changer. C'est vrai qu'il y a eu quelques progrès, mais il y a des pays qui continuent de résister, qui continue de vouloir imposer leur point de vue au lieu d'insérer leur appui dans le plan de développement choisi par le pays.

DB : Tout à l'heure vous disiez que l'alliance Nord - Sud s'étiolait, qu'elle a perdu son dynamisme. Comment expliquez-vous cela ?

MN : A mon avis, la chute du Mur de Berlin et la fin de la guerre froide ont beaucoup affaibli les engagements dans le domaine de la coopération au développement. Je peux l'observer aussi bien au plan syndical, au plan des organisations de jeunes, qu'au plan des partis politiques progressistes, etc. On dirait que la chute du Mur de Berlin a démobilisé les forces progressistes. Comment l'expliquer ? Je ne sais pas. J'observe, je constate que dans cette période-là, il y a eu démobilisation de tout ce mouvement d'engagement, de solidarité et tout cela s'est vraiment situé dans cette période.

DM : Pour en revenir aux luttes entre les progressistes et ceux qui ont une conception de la société plus traditionaliste, comment voyez-vous l'évolution des choses ? J'ai été frappé par ce

Les alternances sans alternative

qui s'est passé au Burkina avec la mise à l'écart du Président élu Roch Kaboré. Le départ de son prédécesseur, Blaise Compaoré, avait suscité d'immenses espoirs, des mouvements citoyens s'étaient mobilisés, avec une vraie dynamique et la mise en place d'un processus démocratique ponctué par l'élection de Roch Kaboré. Et finalement sa destitution par les militaires s'est faite sans aucune opposition et même avec l'appui de certains mouvements citoyens qui se disaient déçus de la faible réaction du Gouvernement face à la situation sécuritaire.

Est-ce que derrière cela il n'y a pas aussi la remise en question de la démocratie à l'occidentale ? Avec des partis de gouvernement, des élections, un parlement, une mécanique assez classique qui se met en place. Finalement, en Guinée, au Burkina, au Mali tous les tenants de ce système ont été écartés sans qu'il y ait de protestations, alors que précédemment les coups d'État militaires soulevaient pas mal d'oppositions. On a l'impression que c'était attendu et même souhaité. S'agit-il d'une remise en cause de la démocratie assimilée à l'Occident ? Comment voyez-vous l'avenir de ces pays ? Comment les choses peuvent évoluer ?

MN : Je crois qu'il faut, dans l'analyse, distinguer les situations parce que bien qu'apparemment semblables, la situation dans chaque pays est différente. Cela précisé, je voudrais faire une réflexion générale. D'abord ce que les gens rejettent ce n'est pas la

démocratie, ce sont les alternances sans alternative. C'est comme cela que les populations le ressentent. Elles se mobilisent, elles se battent durement, il y a des morts, on installe le nouveau régime, c'est la victoire, on croit qu'on va vers le changement et après, on constate que ce qu'on avait combattu avec le régime précédent se reproduit de la même façon. C'est cela que j'appelle les alternances sans alternative. Cela amène les populations à considérer finalement « *qu'au fond, ce sont tous les mêmes !* ».

Plusieurs facteurs viennent s'imbriquer, notamment dans les pays du Sahel qui présentent beaucoup de fragilités économiques et sociales, souvent sources de crises humanitaires. Et ça, c'est l'arrière-fond de ces pays où l'insécurité règne parce que l'État n'a pas les moyens d'être présent partout. Il y a beaucoup de zones de non-droit, où peuvent se développer facilement des mouvements qui mettent en cause l'État.

Une autre caractéristique de ces pays, c'est qu'il y a beaucoup de conflits internes qui n'ont pas été résolus et qui peuvent être manipulés par des gens en quête de pouvoir, comme les conflits entre éleveurs et agriculteurs. Les diversités linguistiques et culturelles ne sont pas seulement sources de problèmes, ce sont aussi des leviers que des politiciens utilisent dans leurs propres rivalités.

Et, si vous ajoutez à tout cela la mauvaise gouvernance, qui fait que non seulement les services publics ne fonctionnent pas mais



Insécurité au Sahel. Troupes tchadiennes.

Un sentiment de révolte désespéré, notamment au niveau de la jeunesse

que la corruption est à un niveau incroyable et choque d'autant plus que pratiquement la moitié de la population vit avec moins d'un dollar par jour, alors que certains vivent dans l'opulence. Cela crée des frustrations quotidiennes énormes et provoque un sentiment de révolte, notamment au niveau de la jeunesse qui est désespérée. On parle souvent d'un taux de chômage de 10% ou de 20%, mais ce que l'on constate dans nos pays, c'est un sous-emploi généralisé. Le petit vendeur qui va dans la rue pour avoir 200 francs CFA (0,3€) par jour n'est pas formellement chômeur mais sa situation est pire que le chômage.

Et quand, le pouvoir politique vient rajouter des conflits électoraux à une situation déjà explosive ces derniers font office de déclencheur. En réalité, ils ne sont donc pas la cause, ils sont le

déclencheur. Il faut manipuler les élections pour garder le pouvoir, il faut manipuler la constitution pour faire un 3e ou un 4e mandat. Voilà la situation dans laquelle se trouve ces pays.

Dans le cas du Burkina, c'est vrai que Roch Kaboré avait soulevé beaucoup d'espoirs. C'est un progressiste que je connais bien, mais il ne pouvait pas travailler à cause du niveau d'insécurité qui régnait dans le pays et auquel il n'avait pas les moyens de faire face. Tout le monde a donc considéré qu'il était impuissant. Mais les militaires qui ont pris le pouvoir font preuve de la même impuissance face à l'insécurité. Au Burkina, par contre on n'a pas eu la mauvaise gouvernance ni la manipulation électorale qu'on a connues dans d'autres pays. En Guinée par exemple, ce qui a déclenché la crise c'est la question du 3e mandat et des

Pour les jeunes, il faut tout faire éclater

manipulations électorales. Ce n'est donc pas toujours le même déclencheur qui se manifeste d'un pays à l'autre.

Maintenant, comment va-t-on s'en sortir ? Pour les jeunes il faut tout faire éclater ! Aujourd'hui ils considèrent que pour arriver à une réelle alternative, il faut tout faire sauter. Y compris la classe politique traditionnelle ! Même nous les progressistes, ils veulent nous mettre en marge. On est dans cette situation où les jeunes tentent de prendre la situation en mains et de dire : « *C'est notre avenir qui est en jeu, il nous faut une alternative !* » Et ils sont en train de se battre pour cela. Quelques fois avec des erreurs, mais qui se bat sans faire d'erreurs ? Au Sénégal, c'est très net, ils se sont mobilisés et ils se battent avec beaucoup de détermination pour une véritable alternative.

DB : Quand vous dites les jeunes, s'agit-il des étudiants ?

MN : Il s'agit des gens de moins de cinquante ans. Cela fait beaucoup de monde ! Des femmes, des enseignants, des magistrats, des étudiants. C'est très divers. Ils remettent en équation aujourd'hui toute la classe au pouvoir, même la génération qui les a précédés.

DB : Il est donc possible que ces jeunes cherchent tous les appuis internationaux possibles, que ce soit ceux de la Chine, de la Russie, ou d'autres encore...

MN : Oui certainement ! Ils aimeraient avoir un appui mais ils n'ont aucun de ces forces-là. Car la Chine et la Russie sont du

côté des gouvernants à l'heure actuelle.

DM et DB : Merci à Mr Mamadou N'Doye pour ce très intéressant et éclairant échange

ACTEURS DU SUD

Tassaght, une ONG du Mali

Entretien avec Abdoul AZIZ AG ALWAY, Coordinateur National, par Larry CHILDS

La durabilité des relations avec les partenaires internationaux de TASSAGHT se maintient par le respect des engagements

Larry Childs (LC) : Depuis sa fondation officielle il y a près de 35 ans, TASSAGHT, en tant qu'ONG nationale malienne, a collaboré avec des bailleurs de fonds et des partenaires d'assistance technique, au niveau national et sur les 5 continents. Comment avez-vous réussi à établir des relations de confiance avec autant de partenaires internationaux ? Si vous le souhaitez, décrivez les principales pratiques et/ou valeurs organisationnelles qui vous ont été utiles.

Abdoul Aziz Ag Alway (AA) : En effet TASSAGHT, depuis sa création en tant qu'association en 1985, devenu ONG en 1988, a entrepris la construction de relations solides d'abord au niveau des populations locales, de l'administration publiques, des acteurs du secteur privé, des Organisations de la société civile. Forte de ces relations TASSAGHT a connu un ancrage salutaire et jouit d'une grande crédibilité et confiance de ses partenaires, y compris ceux internationaux qui se fondent en particulier sur les expériences, l'expertise



Abdoul AZIZ AG ALWAY

développées.

La durabilité des relations avec les partenaires internationaux de TASSAGHT se maintient par le respect des engagements et les résultats engrangés ensemble avec ces partenaires. La connaissance des réalités socioéconomiques des zones d'intervention, la réputation de TASSAGHT au Mali et son



Alwaly,(au centre) avec les leaders du Réseau Billital Maroobi

L'expertise et l'efficacité de TASSAGHT sont le fruit de plusieurs années d'intense activité

long parcours motivent certains internationaux à construire et entretenir avec nous des relations durables.

Actuellement la crédibilité et l'efficacité de TASSAGHT sont boostées par la diversification de ses domaines d'intervention, la pluralité technique, linguistique et ethnique de ses ressources humaines.

Les interventions de TASSAGHT couvrent plusieurs domaines d'activités. Elles sont mises en œuvre par ses cadres permanents, des techniciens et spécialistes contractuels locaux issus de ses zones d'interventions, avec l'appui des partenaires techniques et financiers, et en étroite collaboration avec l'État malien à travers ses services techniques déconcentrés, les collectivités territoriales, les autres organisations de la société civile et des prestataires privés locaux et nationaux.

LC : Comment TASSAGHT a-t-elle développé son expertise et sa réputation d'efficacité dans les zones de conflit ? Comment voyez- vous l'équilibre entre les interventions de la société civile comme la vôtre et celles des gouvernements, des Nations Unies et/ou des forces de sécurité régionales (Afrique de l'Ouest) ?

AA : L'expertise et l'efficacité de TASSAGHT sont le fruit de plusieurs années d'intenses activités soutenues par le renforcement des capacités de ses ressources humaines. TASSAGHT a adopté une véritable politique de maintien de ses staffs notamment les plus compétents afin de perpétuer son approche, valoriser ses expériences y compris dans le domaine de la sensibilité au conflit, de la promotion du vivre ensemble et de la cohésion sociale comme action transversale.

En matière de gestion des



Eleveurs au Nord-Mali

Des actions d'information, de restauration, de sensibilisation portées par les organisations pastorales

pâturages TASSAGHT et le Réseau Billital Maroobi (RBM) avec l'appui de leurs partenaires promeuvent des actions concrètes d'information, de protection, de restauration, de sensibilisation, directement portées par les organisations pastorales notamment au Sahel. Ces actions permettent de prévenir les conflits entre exploitants des ressources naturelles par la mise en place et le respect de règles de gestion mises en place par les personnes ressources locales.

Il faut souligner que l'économie au Sahel, est étroitement basée sur le secteur primaire : agriculture et élevage. Alors, il paraît difficile de trouver un emploi en dehors de ces deux secteurs profondément enracinés dans les traditions des différents groupes ethniques. La faiblesse de cette économie participe aussi grandement à l'instabilité (hausse du nombre de braquages, pauvreté des communautés). Le développement des opportunités

et des perspectives économiques paraît en effet indispensable à la réduction de ces fractures qui conduisent au sein de la population à l'exacerbation des tensions, au Mali aussi bien que dans la sous-région sahélienne.

LC : Souhaitez-vous ajouter quelque chose sur le thème de la solidarité internationale ?

AA : La situation actuelle du Mali accroît inexorablement la précarité des producteurs locaux : éleveurs, agriculteurs... En effet, le Mali fait face depuis 2012 à une crise complexe où se conjuguent des conflits inter-ethniques et le problème de l'accès aux ressources naturelles. Le conflit se développe avec une dimension régionale du fait de la porosité des frontières, de la présence de groupes et de réseaux transfrontaliers ainsi que de l'organisation des États en Afrique de l'Ouest. Cette situation se manifeste plus particulièrement dans le Nord et centre du Mali.



l'ensemble du territoire national, sont véritablement limitées. La présence de l'État paraît faible, souvent insignifiante sur une grande partie du nord du pays. En conséquence les responsabilités régaliennes se retrouvent exercées en grande partie par les groupes armés signataires des accords d'Alger de 2015 et d'autres acteurs comme les GAT.

Tout ceci illustre le caractère indispensable de la solidarité internationale sans laquelle, l'État risque de revenir au service minimum face aux besoins des communautés et à la paupérisation galopante du fait de la crise sécuritaire et politique.

La faiblesse de la présence de l'État malien dans plusieurs zones du Nord et du centre du Mali, est aussi une problématique centrale du conflit. Certains groupes radicaux présents dans les régions du nord : cercles d'Ansongo, de Gao, de Bourem et du centre... admettent que leurs zones sont historiquement marginalisées par le pouvoir central basé à Bamako. Cette perception serait à l'origine de plusieurs conflits dans le nord dont le dernier en 2012 peut être considéré comme l'un des points de départ chronologique de l'insécurité actuelle.

Les capacités de l'Etat à atteindre



L'application Garbal : Tirer le meilleur parti de mon troupeau

Les éleveurs pastoraux (nomades) du Sahel ouest-africain ne sont pas souvent mis en avant lorsqu'il s'agit de l'utilisation adaptative des nouvelles technologies, et pourtant ! Il y a environ six ans, mes collègues de Tassaght au Mali se sont associés à l'Agence spatiale néerlandaise et à SNV (l'agence d'aide nationale du pays) pour créer une application "Garbal" qui permet aux éleveurs de partager des informations en temps réel sur l'état des pâturages, les sources d'eau, la localisation des autres troupeaux et les questions sociopolitiques, afin de les aider à déterminer où emmener leurs animaux. Il peut s'agir de décisions de vie ou de mort, compte tenu de la raréfaction des ressources, des menaces djihadistes et d'autres facteurs. Aujourd'hui, des milliers de personnes utilisent le système

La recherche de source d'eau est une des préoccupations importantes des éleveurs dans plusieurs pays. Parfois l'absence de repère peut mettre en danger le bétail ou encore provoquer des réactions des agriculteurs. Avec Garbal, Un service de téléphonie mobile qui a été créé en novembre 2017 par le projet STAMP (Adaptation technologique durable pour les pasteurs maliens), les éleveurs du Mali identifient rapidement les lieux vers lesquels conduire leurs troupeaux.

L'idée à travers la mise en place de ce service c'est surtout améliorer la résistance des pasteurs au changement climatique grâce à l'accès et à l'utilisation de données satellitaires. Des progrès qui sont salués à l'international. Larry CHILDS

ACTEURS DU NORD

Coordination Sud

La plateforme des Organisations de Solidarité Internationale en France. Par Dante MONFERRER



La coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale a été fondée en 1994, sous statut associatif. Elle rassemble aujourd’hui 183 ONG, dont une centaine via six collectifs. Les ONG membres travaillent dans la solidarité internationale et mènent des actions humanitaires d’urgence, d’aide au développement, de protection de l’environnement, de défense des droits humains, d’éducation à la citoyenneté et de plaidoyer.

But et missions

Dans leur diversité, les membres de Coordination SUD œuvrent pour un monde dans lequel la participation de tous permette la réduction de la pauvreté, des inégalités et des injustices.

Coordination SUD assure une quadruple mission au service des ONG françaises :

- Promotion et défense du secteur.
- Renforcement de la professionnalisation à travers le conseil et la formation.
- Plaidoyer sur la solidarité internationale auprès des institutions publiques et privées en France, en Europe et dans le monde.
- Veille, analyse et diffusion d’informations.

Pour répondre à ses missions, Coordination SUD s’appuie sur ses membres, ses partenaires et ses réseaux d’appartenance.

Coordination SUD milite pour

Dialogue constructif, échanges de pratiques, communication et initiatives communes

des politiques de solidarité internationale, d'urgence et de développement, fondées sur les droits humains, la justice et la démocratie, en s'attaquant aux causes des conflits, de la pauvreté et des inégalités. Elle fédère, renforce et valorise les ONG comme acteurs clés de la solidarité internationale. Elle favorise les échanges et le dialogue entre ses membres et porte leur parole collective, pour peser, avec d'autres, sur les enjeux majeurs de la solidarité internationale.

Ses actions se construisent à travers un dialogue constructif, des échanges de pratiques, de communication et des initiatives communes.

Son financement est assuré par les cotisations de ses membres, des recettes sur activités, des subventions publiques et des fonds privés.

Organisation et fonctionnement

Coordination SUD dispose d'instances de gouvernance associative :

- L'Assemblée générale qui chaque année décide, selon les enjeux repérés, des grandes orientations.
- Le Conseil d'administration qui se réunit environ toutes les 6 semaines.
- Le Bureau composé de 6 administrateurs mandatés par le CA. Les fonctions remplies sont la présidence, la vice-présidence, trésorier et

secrétariat général.

- Le Secrétariat exécutif rassemble l'ensemble de l'équipe permanente salariée.

Soutien aux membres

Coordination SUD propose différents appuis en soutien à ses membres :

- Analyse et plaidoyer. Construction de positions communes. Concertation avec les pouvoirs publics. Suivi des politiques d'aide au développement, ...
- Appui et renforcement de l'organisation et du fonctionnement des ONG.
- Accès aux financements. Centre de ressources offrant différents services (veille, informations, formation, observatoire financier, organisationnel et institutionnel).
- Gestion des espaces emplois et missions et appels d'offres/prestataires.
- Le FRIO (Fonds de renforcement institutionnel et organisationnel) cofinance des actions de renforcement des ONG (formations, études, audits, accompagnements).
- Animation d'un groupe de travail sur la qualité, la transparence et l'efficacité.

Club des métiers. Des espaces d'échanges et de partage d'expérience entre professionnels (RH, communication, gestion financière, accès aux



Rencontre de Coordination Sud

financements).

Formations dédiées aux spécificités de la solidarité internationale. Offre renouvelée chaque année en fonction des besoins du secteur.

Commissions et groupes de travail, concertation, élaboration de positions communes sur des enjeux majeurs de la solidarité internationale, échanges de pratiques.

Production de connaissances / Études et analyses. Actions de capitalisation et analyse des évolutions du secteur pour une facilitation de l'aide à la décision.

Diffusion d'informations : newsletters (financements,

ressources humaines). Ateliers d'information (réforme de la formation professionnelle, fiscalité des expatriés, ...).

Éthique et transparence. La crédibilité des ONG réside en partie dans leur capacité à susciter la confiance des bailleurs, bénéficiaires, partenaires, grand public. Elles doivent être en mesure d'apporter, dans leur fonctionnement comme dans leurs actions, des garanties sur leur éthique, leur gouvernance et leur bonne gestion. Coordination SUD accompagne ses membres dans leurs démarches de transparence et d'éthique, par un appui méthodologique et la diffusion de ressources sur ce thème. Les membres de Coordination SUD sont

La charte "Une éthique partagée"

signataires de la charte "Une éthique partagée". Le groupe de réflexion "Qualité, efficacité et transparence" permet le partage d'informations, la vulgarisation et l'échange d'expériences sur ce thème. Un groupe de travail a élaboré un référentiel "transparence" et des recommandations qui ont été validées par le Conseil d'administration de Coordination SUD et relayées auprès de l'ensemble de ses membres.

Réseaux d'appartenances, partenaires et financeurs

Réseaux d'appartenance

FORUS, réseau mondial de plateformes d'ONG et de coalitions régionales. <https://www.forus-international.org/> fr/

- Concord, renforce l'impact des ONG auprès des institutions européennes en combinant expertise et représentation. <https://concordeurope.org/>
- Le Mouvement Associatif rassemble 500.000 associations au sein de 18 coordinations représentatives des secteurs de l'activité associative. <https://lemouvementassociatif.org>
- L'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme apporte une assistance juridique bénévole aux ONG, associations et institutions... <https://aadh.fr>

Partenaires

- "Coalition eau", regroupement de 30 ONG pour un accès durable à l'eau potable et à l'assainissement pour tous.

<https://www.coalition-eau.org>

- "Coalition éducation" revendique le droit à l'éducation inclusive de qualité, notamment pour les plus vulnérables. <https://www.coalition-education.fr>
- La Croix-Rouge française auxiliaire des pouvoirs publics, mène un combat pour soulager la souffrance des hommes. <https://www.croix-rouge.fr>
- F3E acteur de l'évaluation et de l'observation des pratiques du secteur de la solidarité internationale et de la coopération décentralisée. <https://f3e.asso.fr>
- Groupe Enfance de la Coordination humanitaire et développement, regroupement dédié à la défense et à la promotion des droits de l'enfant. <https://www.groupe-enfance.org>
- ONE, un mouvement mondial qui fait campagne pour en finir avec l'extrême pauvreté et les maladies évitables d'ici 2030. <https://www.one.org/africa/fr/>
- Festival des Solidarités. Chaque mois de novembre, plus de 4200 animations organisées pour donner aux citoyens l'envie d'agir pour un monde plus juste, solidaire et durable. <https://www.festivaldessolidarites.org>

Financeurs

- L'Agence Française de Développement (AFD), institution financière au cœur du dispositif française d'aide



publique en faveur des pays pauvres. <https://www.afd.fr/fr>

- La Fondation de France, agit dans trois domaines : l'aide aux personnes vulnérables, le développement de la connaissance, l'environnement. <https://www.fondationdefrance.org/fr/>
- Focus 2030. Production d'études, de sondages visant à mettre à l'agenda politique, médiatique et citoyen différents enjeux (lutte contre la pauvreté, accès à la santé, inégalités entre sexes, ...). <http://www.focus2030.org/fr>

Les ONG françaises aujourd'hui

Le paysage des ONG est divers. Aux associations, qui dans les années 60 se sont constituées souvent à partir de leur engagement dans l'accompagnement des processus

de décolonisation, se sont ajoutés dans les années 80/90 les "sans-frontiéristes", qui ont renouvelé les pratiques en termes de levées de fonds et de communication. Une troisième vague d'ONG a vu le jour à l'occasion des conflits dans les Balkans.

Des financements en augmentation et concentrés.

On assiste à un fort développement des financements sur la période 2016-2020. Les ressources progressent de 43%, (financements publics +63% et privés +22%)

Pendant des années l'APD transitant par les ONG s'établissait à plus ou moins 1%, loin des standards européens. En 2021 elle était de 7,5%, en augmentation notable. En 2016 pour la première fois, les ressources publiques dépassent les ressources privées (51%),

tendance qui s'accroît pour atteindre 58% en 2020. Dans le même temps, l'écart s'est resserré entre ressources nationales et internationales, qu'elles soient publiques ou privées. Les premières passent de 57% en 2016 à 51% en 2020, en équilibre avec les ressources internationales, qui continuent à croître (+63%).

Le secteur connaît une forte concentration. À elles-seules, les neuf plus grandes ONG (plus de 50 M€ de budget) captent les trois quarts des ressources. L'augmentation globale est de 694M€ sur la période 2016-2020, donc 85% attribuable aux grandes ONG. Huit sur neuf d'entre-elles sont des humanitaires.

On note également un flux de fonds publics provenant des collectivités locales (niveaux communal, départemental et régional), au profit de nombreuses petites organisations implantées sur les territoires, guichets malaisément quantifiables.

On note une forte visibilité, dans l'espace public national, des moyennes et grandes associations, alors que les micro et mini structures le sont à peine. Pourtant, elles s'avèrent très nombreuses et souvent particulièrement actives.

Des équilibres économiques fragiles

En dépit d'un fort développement, les équilibres économiques restent fragiles. Ainsi en 2020 plus d'une ONG sur cinq présentait des résultats déficitaires. La faible capacité à dégager des excédents fragilise bon nombre d'ONG. Cela



se traduit pour 23% d'entre elles par une situation de trésorerie tendue.

Un difficile dénombrement

En 2006 il était fait état de 40.000 associations se déclarant en France comme « humanitaires ». Le nombre de celles disposant d'un niveau minimal de moyens est estimé à 400. Ce chiffre de 400 correspondrait à 1 % de celles s'auto-déclarant comme agissant en faveur de la solidarité internationale...

Ces données montrent que 99 % des petites ou micro-ONG, établies dans les diverses régions, sont en partie sous les radars et le champ exact de leur activité est mal connu.

Le cadre des relations entre l'État et les ONG

Ce cadre s'est édifié à partir du milieu des années soixante, il est aujourd'hui plutôt structuré. La communauté des ONG,

Les neuf plus grandes ONG captent les 3/4 des ressources

L'Agence Française de Développement est devenue l'opérateur-pivot de l'aide publique au développement

mieux organisée, est devenue influente, avec des organisations aux moyens, pour certaines, non négligeables. Quant à l'État après la disparition du ministère de la Coopération en 1998, le pilotage en a été assuré les dix années suivantes par le ministère des Affaires étrangères. Depuis 2004, l'Agence Française de Développement est devenue "l'opérateur-pivot" de l'APD et a récupéré l'ensemble des outils de cofinancement des associations. Ces cofinancements associatifs sont plutôt orientés vers des ONG de taille importante, les petites et micro-ONG ont de la peine à les mobiliser.

Évolution des modalités d'action

La localisation de l'aide vise à donner un rôle central aux autorités locales et à la société civile. S'ils sont en forte progression depuis 2016 (+80%), les transferts à des organisations de la société civile des pays récipiendaires restent modestes (moins de 7% des ressources mobilisées). Le sujet est cependant reconnu comme important, et se traduit par une montée en puissance des partenaires des pays concernés.

La localisation de l'aide dépasse la question financière, ainsi les salariés de droit national ont vu leur nombre particulièrement augmenter. Si la localisation est vue comme inéluctable, elle réinterroge les nouvelles missions des ONG françaises dans le futur (appui administratif et financier ou formation, réorientation en France, etc.).

Des richesses humaines

qui se transforment

Les richesses humaines des Associations de Solidarité Internationale (ASI) ont également connu une évolution dans leur composition, avec l'arrivée de nouveaux métiers et le renforcement des fonctions supports administratives et financières. Les ONG expérimentent des difficultés de recrutement sur ces fonctions et les profils expérimentés. La seconde évolution est la difficulté de mobilisation des bénévoles. En déclin de 40% sur la période, les bénévoles ont un rôle clef dans les modèles socio-économiques des ONG. Les difficultés d'engagement bénévoles sont transverses à l'ensemble du monde associatif. Enfin le nombre des salariés de droit local est lui aussi en augmentation.

Une ré-interrogation du rôle des OSI du Nord

Les phénomènes de localisation de l'aide interrogent le rôle des ONG du Nord. Elles constatent une transformation de leurs métiers. Cela touche principalement les grandes ONG, auxquelles les bailleurs de fonds, par le mécanisme des consortiums, délèguent de plus en plus de responsabilités sur la gestion administrative des projets. Conjugué avec la hausse des exigences de ces mêmes bailleurs et la localisation de l'aide, le phénomène a tendance à transformer les OSI en "gestionnaires de financements".

Défis et réponses



Coordination Sud : signature de la charte « Une éthique partagée »

Les Organisations de Solidarité Internationales deviennent des gestionnaires de financement

Insuffisante articulation entre phase de crise et phase de développement

C'est le cas pour les États fragiles, qu'il faut remettre en capacité de remplir leurs missions. Le séisme de janvier 2010 en Haïti est tout à fait édifiant : les ONG internationales, rapidement mobilisées, se sont peu articulées avec l'appareil d'État haïtien. Elles ont, moins encore, contribué à le remettre sur pied. Autre exemple, la crise alimentaire au Niger en 2005-2006, où certains acteurs étrangers ont appliqué indistinctement la gratuité des soins mettant en péril la politique de santé publique du gouvernement nigérien fondée sur le recouvrement du coût des soins, à l'exception des catégories les plus défavorisées.

Partenariats avec les acteurs locaux

L'époque où les grandes ONG internationales avaient le monopole de l'aide paraît révolue. D'autres acteurs leur disputent cette préséance. D'abord les

États, tant pour leur capacité à secourir les populations sinistrées que par réflexes nationalistes. Ainsi l'Inde, lors du tsunami de décembre 2004, fut capable d'intervenir auprès des populations sinistrées. Il ne saurait donc plus être fait abstraction des acteurs locaux : État, collectivités locales ou associations.

Le renforcement des relations entre intervenants, étrangers et nationaux, est une forte priorité. Ces relations peuvent prendre différentes formes (partage des attributions sur projet, sous-traitance, fourniture d'appui, ...). Mais il faut également que ces partenariats confortent l'acteur local dans : sa capacité d'action, son appropriation des modes opératoires et sa durabilité, en particulier après le retrait du partenaire extérieur.

De nouveaux outils pour mieux comprendre

Une des réponses aux défis est de connaître plus précisément la situation locale. Cela suppose de mettre l'accent sur la collecte

de l'information et son analyse. Cette approche doit se doubler d'une meilleure connaissance des sociétés locales, de leurs références culturelles, de leurs organisations et modes de fonctionnement. Il faut compléter les outils purement techniques par des approches faisant appel à l'histoire, à la sociologie et à l'anthropologie, et renforcer les liens avec des acteurs locaux, qui sont souvent bien mieux armés sur ces questions.

Montée en gamme des acteurs locaux de la société civile

Les acteurs locaux, mieux rodés, ont une connaissance du contexte qui leur donne un avantage sur les acteurs extérieurs. Certains ont des finalités et des modes opératoires qui font plus ou moins référence à la religion et s'inscrivent dans un référentiel culturel partagé par les populations. Par exemple, les Croissants-Rouges de certains pays du Golfe dans les conflits au Mali ou au Moyen-Orient.

Présence, sur le terrain des politiques et des militaires.

Dans la période récente, des approches globalisantes ont pu enrôler différents acteurs dans une même stratégie. Tel a été le cas des équipes provinciales de reconstruction américaines en Afghanistan ou le programme spécial pour la paix et la sécurité au Nord Mali en 2010-2011.

Le moins que l'on puisse dire c'est que les résultats ont été peu probants. La sécurité s'est dégradée, la confusion a gagné les populations, les humanitaires assimilés aux militaires sont

devenus des cibles. Plusieurs ONG, particulièrement en France, s'opposent à ce modèle, considérant qu'il conduit à une instrumentalisation de l'aide humanitaire.

De leur côté, les bailleurs publics renforcent leurs exigences de redevabilité et militent pour la standardisation des modes d'intervention. D'où un alourdissement des procédures d'accès aux fonds et une augmentation des frais fixes, dont se plaignent les petites et moyennes ONG.

ACTEURS DU NORD

Cités Unies France

Par Katarina FOTIC - Responsable communication / événementiels / publications à CUF



Conseil d'administration de Cités Unies France

Cités Unies France est la tête de réseau, transpartisane et multi-niveaux, de toutes les collectivités territoriales françaises engagées dans l'action internationale, toutes égales quel que soit leur statut. Crée en 1975, l'association est présidée aujourd'hui par François Rebsamen, maire de Dijon et président de Dijon Métropole.

L'association forme un réseau unique de coopération entre collectivités territoriales françaises et autorités locales étrangères. Ses adhérents, au nombre de 300 environ, représentent la moitié des régions françaises, plus d'un quart des départements, presque toutes les grandes villes, un pourcentage important des villes moyennes, ainsi que de nombreuses communes de taille

Accompagner l'ensemble des collectivités locales dans la mise en œuvre d'une action internationale

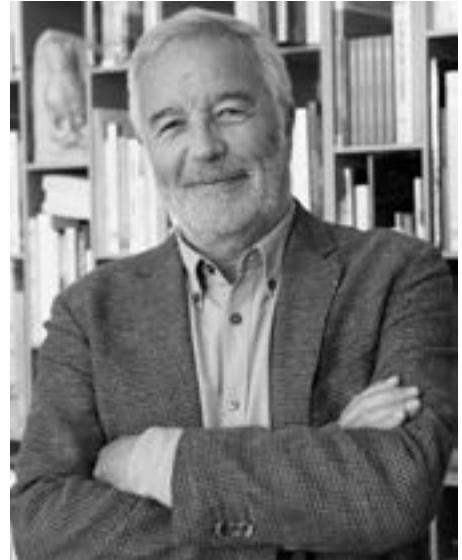
plus modeste. Les structures intercommunales, plus récentes, adhèrent progressivement.

Mission

La mission de CUF est d'accompagner l'ensemble des collectivités territoriales françaises dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une action internationale, au service de leur ouverture internationale, de leur rayonnement, de leur attractivité, et de la promotion des échanges humains, culturels et économiques. Cette action accompagne le mouvement de démocratisation et de l'autonomie locale, dans un esprit de solidarité, de paix et de développement.

Une convention régulièrement renouvelée avec le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) donne notamment à l'association mission d'animation géographique et thématique, et de coordination de l'ensemble des collectivités territoriales françaises engagées en coopération internationale, soit plus de 4.700 collectivités. Plus de 10.000 projets de coopération décentralisée sont menés avec des autorités locales de 138 pays.

Localement, Cités Unies France défend l'ancrage de l'action internationale dans les territoires. Cet engagement des collectivités françaises peut prendre des formes diverses : projets portés par des groupements de collectivités, partenariats avec des pôles de compétitivité, des entreprises, des universités, des organisations de la société civile ; montage et portage de projets dans le cadre des



François Rebsamen, maire de Dijon et président de Cités Unies France

appels à projets des bailleurs de fonds (Délégation pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales, Agence Française de Développement, Caisse des Dépôts et Consignations, Union Européenne, banques de développement régionales...). CUF soutient une approche ouverte, décloisonnée de la coopération.

Outils

L'équipe de CUF, composée d'une quinzaine de personnes, répond aux demandes de conseil et veille à maintenir le réseau informé des dernières actualités de l'action internationale des collectivités territoriales grâce à son site Internet et sa Lettre bimestrielle. Les services rendus peuvent aller de l'information sur les financements, du conseil juridique, à l'information sur les pays, en passant par les contacts avec les pouvoirs publics français ou étrangers et la représentation auprès des institutions publiques nationales et internationales,

Des groupes de travail réunissent les collectivités françaises engagées dans un même pays

l'aide au montage de projet, l'appui à l'organisation d'une manifestation... Le conseil peut également viser à construire ou à reconstruire une action internationale, à chercher des partenaires et aider à la mise en place de nouveaux partenariats. L'ensemble de cet appui se structure en 4 dimensions :

- L'animation des groupes-pays
- Les manifestations et colloques
- Le dispositif d'appui
- Le fonds de solidarité.

Animation des groupes-pays

La première activité de Cités Unies France est l'animation des « groupes-pays ». Au nombre de 23 (21 groupes-pays et 2 dynamiques géographiques), ces groupes de travail réunissent les collectivités françaises engagées dans un même pays et permettent de partager, capitaliser les expériences et d'impulser des actions concertées. Ils assurent, de plus, un lien précieux avec les autorités et les institutions des pays partenaires, ainsi qu'avec les postes diplomatiques.

Au-delà de cette approche géographique, l'association privilégie également des approches transversales sur les thèmes correspondant aux évolutions de la coopération décentralisée. Citons, entre autres, la jeunesse et l'international, les Objectifs de Développement Durable (ODD) et le climat, crises et réhabilitation, le genre... Chaque groupe-pays ainsi que les principaux groupes thématiques sont présidés par



une élue/un élu, chargé(e) de l'animation du groupe et, le cas échéant, de sa représentation à l'extérieur.

Manifestations et colloques

Les réflexions menées dans le cadre des groupes-pays et thématiques donnent lieu à des manifestations et colloques, notamment lors des *Rencontres annuelles de l'action internationale des collectivités territoriales*, évènement phare de la coopération décentralisée qui rassemble chaque année environ 1.000 participants d'une trentaine de pays. Elles contribuent également à une activité éditoriale : véritables manuels incontournables pour tous les acteurs de l'action internationale, nos ouvrages permettent de comprendre et de manier les instruments de la coopération décentralisée.

Dispositif d'appui

Dans le cadre de son service "Appui & conseil aux collectivités", et en partenariat



A la suite d'une crise frappant un territoire, CUF lance un appel aux dons aux collectivités territoriales

avec l'Agence Française de Développement (AFD) et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), CUF propose aux collectivités territoriales françaises le dispositif d'appui aux collectivités territoriales - DCOL, afin de renforcer leurs capacités et de faciliter leur accès aux financements proposés par les divers bailleurs.

Fonds de solidarité

Les collectivités territoriales françaises agissent ensemble avec Cités Unies France pour aider les territoires lors d'une crise via l'outil "Fonds de solidarité de CUF". A la suite d'une crise frappant un territoire et à la demande de ses membres, CUF lance un appel aux dons aux collectivités territoriales, et identifie avec ses partenaires locaux les besoins du territoire affecté par la crise. En étroite collaboration avec le Comité des donateurs, Cités Unies France développe ensuite les activités en faveur d'une meilleure résilience.

Collaborations

Cités Unies France collabore étroitement avec les associations de pouvoirs locaux françaises et internationales. Des conventions lient l'association à d'autres institutions françaises, qu'il s'agisse des ministères (Europe et Affaires étrangères), d'organismes comme l'Agence Française de Développement ou de la CDC. Sur la scène nationale et internationale, Cités Unies France œuvre pour la reconnaissance de l'action internationale des collectivités territoriales et de sa spécificité. Elle milite pour la représentation des collectivités dans les instances de décisions qui touchent de près ou de loin au développement des territoires et travaille activement pour la mise en place d'outils de financement spécifiques.

Cités Unies France est aussi membre fondateur de l'organisation mondiale des

Plaforma, plateforme européenne des autorités locales pour le développement

pouvoirs locaux : Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), installée à Barcelone, "Nations Unies des pouvoirs locaux". Tout adhérent de Cités Unies France est ipso facto membre de CGLU.

Au niveau européen, Cités Unies France est membre fondateur de Plaforma, plateforme européenne des autorités locales et régionales pour le développement créée en 2008 dans le but de rassembler les associations de collectivités européennes et de faire valoir leur spécificité en matière de coopération au développement.

Cités Unies France encourage le rapprochement d'autres acteurs avec lesquels l'association entretient des relations régulières : les Réseaux Régionaux Multi Acteurs-RRMA, Comité Français pour la Solidarité Internationale-CFSI, pS-Eau, France Volontaires..., ainsi qu'avec le monde de l'entreprise (Task Force Ville durable de Médef International).

Depuis bientôt 50 ans, Cités Unies France a été de tous les combats et de toutes les avancées en matière de coopération décentralisée. Elle a insufflé le changement dans ses pratiques et inspiré son cadre législatif. Plus que jamais, elle est à l'écoute des évolutions de l'action internationale des collectivités territoriales.

ACTEURS DU NORD

ONG européennes et américaines : des approches contrastées

Un entretien de Larry Childs avec Sam Worthington, ancien PDG d'InterAction

Pendant plus de 16 ans, Sam Worthington a été président et directeur général d'InterAction¹ (2006-2022), la plus grande alliance américaine d'organisations non gouvernementales (ONG) internationales axées sur les populations du monde entier. À InterAction, M. Worthington a renforcé l'impact et la voix collective du secteur des ONG américaines et a dirigé son engagement sur un large éventail de politiques et de programmes avec les plus hauts niveaux des Nations unies - y compris en tant que dirigeant du Comité permanent inter-agences (IASC) de l'ONU - les institutions multilatérales, les gouvernements, les philanthropies, le secteur privé et la société civile. En 2015, il a été chercheur résident en politique au Centre Bellagio de la Fondation Rockefeller, en Italie.



Il est actuellement membre du conseil exécutif de la Global Executive Leadership Initiative à l'ONU ; vice-président de Forus, une alliance mondiale de plateformes d'ONG ; il siège au conseil consultatif de l'Université Brown au Centre pour les droits de l'homme et les études humanitaires ; et il est membre du Council on Foreign Relations.

1. Fondée en 1984, InterAction (<https://www.interaction.org/>) est la plus grande alliance d'ONG internationales aux États-Unis. InterAction est un rassembleur, un leader d'opinion et une voix pour les ONG qui travaillent à l'élimination de l'extrême pauvreté, au renforcement des droits de l'homme et de la participation citoyenne, à la sauvegarde d'une planète durable, à la promotion de la paix et à la garantie de la dignité pour tous les peuples.

Larry Childs (LC) - Sam, vous venez de prendre votre retraite après avoir été PDG d'InterAction et avoir mené une brillante carrière de leader mondial dans les secteurs de l'aide humanitaire et du développement, aux Etats-

Beaucoup de choses sont fondées sur des relations de confiance

Unis et dans le monde. Comptez tenu de votre expérience et de votre perspective, j'aimerais vous poser quelques questions sur la solidarité internationale. Premièrement, comment pourriez-vous caractériser certaines des différences entre les approches américaine et européenne de l'aide étrangère ?

Sam Worthington (SW) - Une façon de commencer est peut-être de souligner que je donne le point de vue des ONG américaines - donc pas celui du gouvernement américain ou du public américain, mais celui des ONG américaines travaillant à l'échelle internationale.

L'une des choses qui, à mon avis, distingue un peu notre secteur de celui des Européens est la taille du marché américain, qui est énorme. Il y a 1,5 million d'organisations à but non lucratif aux États-Unis, si nombreuses que les gens ont tendance à se replier sur elles-mêmes, préférant que leur argent serve à leurs communautés américaines locales. Cela s'explique en partie par le fait que la taille de ce marché est à peu près la même que celle de l'ensemble du marché européen. Cette question suscite des conversations et beaucoup sont convaincus qu'une part encore plus importante du financement international américain devrait être réorientée vers les besoins des États-Unis. Ces voix plaident également en faveur d'une réduction du nombre de projets internationaux qui sont principalement des efforts de solidarité plutôt que de répondre aux intérêts stratégiques des États-Unis. La taille et l'intérêt

international sont donc deux différences évidentes.

LC - Nous reviendrons plus en détail sur ces différences plus tard, mais d'abord, si vous le voulez bien, parlez-nous de la notion d'organisations faîtières comme InterAction et de leur fonctionnement en matière de solidarité internationale.

SW - J'ai été impliqué dans des efforts de solidarité active avec des organisations parapluie similaires dans le monde entier. Tout d'abord, j'ai siégé au conseil d'administration de CIVICUS² et j'ai siégé au conseil d'administration de FORUS³, une organisation parapluie regroupant des organisations francophones et lusophones d'Amérique latine et d'autres organisations parapluies. Et nous sommes engagés dans la solidarité avec eux depuis plus de dix ans. Je vais vous donner un exemple du type de solidarité qui a été efficace et de la manière dont elle progresse.

Un premier point à souligner est que beaucoup de choses sont fondées sur les relations personnelles et les relations de confiance.

Ainsi, lorsque Haïti a été dévasté par le tremblement de terre de 2010, deux exemples très importants de solidarité se sont produits. D'abord, nos

2. CIVICUS (<https://civicus.org/>) est une alliance mondiale d'organisations de la société civile et d'activistes qui s'engagent à renforcer l'action citoyenne et la société civile dans le monde entier.

3. Forus (<https://www.forus-international.org/>) est un réseau international qui vise à connecter les Plateformes d'ONG et les Coalitions Régionales afin de construire des actions conjointes, apprendre les uns des autres et lutter pour un environnement favorable aux organisations de la société civile.



Sam Worthington avec des personnes déplacées, après le séisme en Haïti en 2010

Nous voulions nous assurer qu'il y ait une place pour les ONG haïtiennes

organisations membres ont collecté plus de 500 millions de dollars pour Haïti. Grâce à cet élan de soutien public, nous avons été invités à une conférence des donateurs par le secrétaire général des Nations unies de l'époque, Ban Ki Moon, et par le président Clinton, qui était l'envoyé spécial.

La secrétaire d'État américaine, Hilary Clinton, et d'autres personnalités devaient également y assister. En tant que donateur majeur, nous avons également été invités à faire une présentation, tout comme les ONG européennes représentées par les Français. Toutefois, lors de la préparation et en collaboration avec les Français, nous avons convenu de ne pas faire de présentation ni d'assister à la conférence des donateurs en tant que société civile, à moins que les ONG haïtiennes ne soient également invitées. Nous voulions nous assurer qu'il y avait une place pour les ONG haïtiennes à la conférence malgré le fait que

le gouvernement haïtien s'était opposé à leur participation. Nous avons été les principaux défenseurs de ce point de vue, le département d'État américain nous soutenant. Finalement, nos conditions ont été acceptées.

Ensuite, pour les présentations, on nous avait alloué trois minutes chacun (Américains, Européens, Haïtiens) pour parler devant l'Assemblée générale des Nations unies en présentant nos positions respectives. Cependant, au lieu de faire trois discours séparés de trois minutes, nous avons collaboré autour d'un discours de neuf minutes avec une narration cohérente. Nous avons commencé par moi, puis les Haïtiens, et l'Europe avec les Français à la fin. Il a également été prononcé en deux langues, l'anglais et le français. Pour moi, c'est un exemple de solidarité entre les sociétés civiles américaine, haïtienne et française et de leur influence conséquente

Un exemple de solidarité entre les sociétés civiles américaine, haïtienne et française

sur les acteurs gouvernementaux et les procédures de l'ONU.

Il y a eu un autre exemple autour du tremblement de terre en Haïti, lorsque nous avons essayé de créer un groupe de coordination des ONG en Haïti. Cela était nécessaire car il y avait un conflit entre les groupes déjà établis en Haïti, qui étaient culturellement plus francophones dans leurs opérations, et plusieurs grandes ONG américaines qui venaient juste d'arriver. J'ai fini par appeler le responsable de CONCORD⁴, l'organisation faîtière des ONG de l'Union Européenne. Nous nous connaissons depuis de très nombreuses années, bien avant mon arrivée à InterAction, et nous avons décidé de demander à toutes les ONG au niveau exécutif d'affirmer que nous serons tous à la même table, que nous serons tous inclus et qu'il n'y aura pas deux groupes en Haïti. C'est grâce à cette sorte de solidarité que nous avons forcé un accord dans le pays qui a fonctionné.

Ce sont donc des exemples de situations où nous nous sommes soutenus les uns les autres. Il était également intéressant que tous les forums se déroulent en trois langues, en anglais, en français et en espagnol, avec des interprètes, afin qu'il n'y ait pas une seule langue dominante dans le mélange. En ce qui concerne la représentation, le président était du Burkina Faso, j'étais vice-président (États-Unis), le trésorier était français et un autre vice-président était cambodgien.

4. CONCORD est la confédération européenne des ONG travaillant sur le développement durable et la coopération internationale.

Ces structures de gouvernance ont été construites au niveau international et sont des structures de solidarité dont la fonction principale est de défendre la voix et l'espace d'existence des organisations de la société civile.

Il existe quelques différences notables dans nos approches. Les Européens ont tendance à utiliser une approche plus axée sur les droits de l'homme, tandis que les ONG américaines ont tendance à être un peu plus pragmatiques, mais nous sommes tous ancrés sur les mêmes valeurs. Par ailleurs, les ONG américaines sont généralement plus grandes, ce qui signifie parfois qu'elles ont tendance à bousculer un peu plus les gens. Mais il y a un concept de solidarité mutuelle, au moins au niveau politique, qui est assez bien établi.

LC - De très bons exemples. Je vous remercie. Pourriez-vous ensuite répondre à la même question, mais concernant les différences entre les Américains et les Européens en termes de perception publique de la solidarité internationale ?

SW - Il existe de nombreux "publics américains" différents, mais la grande majorité d'entre eux s'intéresse principalement aux États-Unis et à leurs besoins, et a tendance à se replier sur elle-même. Nos membres sont donc financés en grande partie par un très petit sous-ensemble du public américain, à peine 4 %. Il s'agit d'une minorité restreinte mais influente qui adhère à la notion de solidarité internationale,



Sam Worthington avec des personnes déplacées, après le séisme en Haïti en 2010

Pour notre propre développement nous avons également besoin de la solidarité internationale

avec des dons annuels qui atteignent 12 milliards de dollars. Ce chiffre est ensuite amplifié, car les fondations consacrent un pourcentage plus important de leur budget à l'international, peut-être 20 %. L'ensemble de ces contributions fait des États-Unis le donateur privé le plus généreux au monde.

L'un des risques pour la solidarité internationale est que les gens disent qu'ils donnent à des organisations caritatives mais qu'ils sont simplement "plus localisés" dans leurs dons. En pratique, cela signifie : "*Je me contente de donner au niveau national*", ce qui, à mon avis, est une mentalité répandue aux États-Unis qui nuit à la solidarité internationale.

L'un des contre-arguments que nous proposons est donc d'admettre que, oui, les besoins locaux doivent être pris en compte, mais que pour notre

propre développement, nous avons également besoin de la solidarité internationale et d'un engagement au niveau civique. Vous pouvez donner par l'intermédiaire d'Oxfam, d'Habitat pour l'humanité ou du Fonds mondial pour la nature, ou d'une autre manière. Comprenez simplement que l'engagement international est essentiel au bon fonctionnement des sociétés civiles aux États-Unis et dans le monde.

En Europe, il y a moins de dons privés, d'une certaine manière, parce que les gouvernements ont tendance à assumer ces rôles dans une plus large mesure proportionnellement qu'aux États-Unis. Cela ne signifie pas que les Européens ne sont pas généreux. Les dons privés qu'ils versent sont beaucoup plus axés sur l'international, en partie parce qu'ils n'ont pas besoin de donner pour soutenir le système de santé

L'héritage colonial de l'Europe est différent de celui des Etats-Unis

local ou d'autres besoins locaux, qui sont largement pris en charge par le gouvernement.

LC - Sam, c'est vraiment intéressant. Pensez- vous que ces différences structurelles, combinées au fait que les Européens paient plus d'impôts que les Américains et bénéficient donc de plus de services gouvernementaux, influencent la façon dont ils perçoivent et s'engagent dans un monde plus vaste ? Je m'intéresse à la façon dont ces structures peuvent avoir un impact sur leur comportement envers les personnes d'autres pays.

SW - Historiquement, il y a eu des mouvements de solidarité mondiale très forts, notamment en provenance du Royaume-Uni. Live Aid a été lancé très tôt, et a été très fort, ce qui a entraîné non seulement la collecte de fonds privés directs à ce moment-là, mais aussi l'allocation de fonds gouvernementaux plus garantis à des causes humanitaires au fil du temps. Il y a eu des mouvements en Europe, en particulier dans l'Europe anglo-saxonne, pour faire avancer les lois exigeant un pourcentage minimum du PIB pour l'aide étrangère. Sur le continent, cependant, ils ont été un peu moins intéressés, de sorte que de tels efforts ont été un peu bloqués. Cela est dû à l'héritage colonial de l'Europe, qui est différent de celui des États-Unis. Ces pays se concentrent davantage sur leur passé colonial, et la population fait de même. Et les efforts tendent à se concentrer davantage que nous ne le faisons aux États-Unis sur l'obtention

des gouvernements à donner de l'argent en pourcentage du budget.

Même si le gouvernement américain donne le plus gros montant au monde, cela reste un pourcentage plus faible du budget global. Je dirais qu'il y a trois choses en jeu ici :

1. En Europe continentale, ils sont davantage centrés sur l'histoire coloniale ;
2. En Europe, ils sont davantage motivés par de vastes campagnes qui impliquent de larges pourcentages des populations et une concentration sur les ressources gouvernementales qui sont engagées.
3. Enfin, je dirais que d'un point de vue européen, ces campagnes sont beaucoup moins organisées et coordonnées.

Leurs organes de coordination ont tendance à être relativement faibles et à s'appuyer davantage sur les ONG individuelles.

Ainsi, bien qu'ils aient des ONG individuelles puissantes, ces ONG, en général, ont tendance à être beaucoup plus petites qu'aux États-Unis où nous avons des ONG beaucoup plus grandes qui opèrent au sein d'organes de coordination beaucoup plus forts en ce qui concerne l'interface gouvernementale et nos organes de coordination de la société civile.

De plus, aux États-Unis, l'héritage colonial est moins présent et l'accent porte moins sur ces liens historiques. Considérez les liens



Sam Worthington s'entretient avec le Secrétaire Général des Nations Unies, M. António Guterres

de l'Afrique francophone avec la France. De même, au niveau des États-nations, il existe une orientation thématique ou une superposition aux États-Unis qui diffère de celle de l'Europe, où les objectifs de développement durable (ODD) ou les droits de l'homme ont tendance à être la priorité. Aux États-Unis, la sécurité et la puissance américaine dominent et influencent beaucoup les choses. Et au moins pour une certaine partie de la population américaine, ils ne cherchent pas seulement à aider le monde en aidant les individus dans des contextes humanitaires, mais aussi à savoir comment l'aide influence une sorte de stabilité dans le monde. Les citoyens américains attendent en quelque sorte que le gouvernement fasse quelque chose, qu'il soit un leader

mondial dans ce domaine.

LC - C'est vraiment intéressant - et de grandes distinctions en fait. En continuant à examiner les distinctions entre l'Europe et l'Amérique, que pensez-vous de l'ancien paradigme des pays riches du Nord qui font de la charité - un paradigme qui pourrait céder la place à une mentalité de partenariat ? Un autre aspect est ce sentiment croissant d'un Nord obligé de compenser les pays du Sud par des réparations pour les abus de l'ère coloniale ou impérialiste. Et plus récemment, les préoccupations sont de plus en plus centrées, pour certains, sur la compensation du changement climatique. Je m'interroge donc sur ces changements. Quel rôle

La plupart des ONG internationales aux Etats-Unis sont activement impliquées dans la lutte contre la pauvreté aux Etats-Unis également

voyez-vous les ONG jouer dans l'articulation et les actions autour de ces paradigmes en évolution ?

SW - Vous savez, c'est une bonne question. Je pense que l'une des choses à reconnaître, du moins dans le contexte américain, est l'universalité de la pauvreté. La plupart des ONG internationales aux Etats-Unis sont activement impliquées dans les efforts de réduction de la pauvreté aux Etats-Unis également. Il ne s'agit donc pas seulement d'un Nord qui aide le Sud. Ce sont des organisations qui aident les personnes en situation de pauvreté dans le Nord et dans le Sud. Et elles ont en quelque sorte mondialisé leur identité et leur travail dans ce sens. Grâce à cette expérience mondiale, elles tirent de nombreuses leçons, notamment sur la façon dont ce qu'elles faisaient en Haïti peut être appliqué dans le quartier sud-ouest de Chicago aux États-Unis ou au Bangladesh en matière de microfinance. Il y a donc un peu de flou là où l'ancien cadre du Nord et du Sud n'est plus exact. Il y a des inégalités partout, ce qui constitue un changement et un recadrage majeurs.

Aux États-Unis, où l'héritage colonial n'a pas une grande résonance, la diversité, l'équité et l'inclusion avec les questions de racisme sont au premier plan. Ainsi, l'aide humanitaire dans d'autres pays est souvent vue à travers le prisme des inégalités qui ont existé en raison de comportements associés à la race dans le contexte américain. Et cela se traduit souvent par une sorte de sentiment

d'obligation et d'appel à un partenariat international autour de ces thèmes. Il y a une grande différence entre le type de ressources et les résultats qui découlent de l'application de ces ressources.

Ainsi, par exemple, pour les ressources provenant du public américain, les ONG ont tendance à être très orientées localement, elles ont tendance à, vous savez, cultiver un rôle fort pour le leadership local et ces ressources sont destinées à soutenir les ONG locales. Pour les ressources provenant de grandes fondations comme Gates, ou du gouvernement américain, il y a une rhétorique sur le passage à un pouvoir plus local. Pourtant, il existe de nombreuses exigences, de sorte que si vous recevez de l'argent du gouvernement américain, l'entité principale à laquelle ces ressources doivent être rendues est le contribuable américain, et non le bénéficiaire local en Afrique, en Asie ou ailleurs. Il y a donc une tension entre le donateur de l'argent et la responsabilité envers lui et la responsabilité envers les populations locales en tant que bénéficiaires prévus. Cette tension a un peu nui à l'efficacité, bien que les ONG aient évolué au fil des ans pour se concentrer de plus en plus sur les besoins locaux.

En réponse à cette évolution, le gouvernement américain a, sur une période de 15 à 20 ans, transféré la majeure partie de son argent du secteur des ONG vers des entrepreneurs qui se contentent de faire ce

Les ONG ne représentent plus que 15% de l'aide étrangère américaine

qu'ils disent. Ainsi, les ONG ne représentent plus que 15% de l'aide étrangère américaine. Ce qui est intéressant, c'est que tout le débat porte sur les ONG, sur le changement de leur comportement, alors que les 85% restants, c'est-à-dire les grands contractants du gouvernement, échappent à cet examen minutieux. Une autre complication est que sur le terrain, il y a un peu de flou autour de qu'est une ONG et qu'elle n'est pas. Encore une fois, il y a une grande différence entre un entrepreneur qui reçoit de l'argent du gouvernement pour livrer des choses et une ONG en termes de comportements envers les populations locales.

LC - Fascinant, merci. Continuons. J'ai réfléchi à la montée de l'extrémisme, tant de droite que de gauche, et à la propension croissante à la pensée binaire simplifiée et à la violence qui en résulte. Récemment, je me suis souvenu que George Bush avait déclaré à propos de la guerre contre le terrorisme : "*Vous êtes soit avec nous, soit contre nous*". À l'époque, cela m'avait semblé tellement scandaleux. Il s'agissait d'une façon binaire, fausse et simplifiée à l'extrême, de voir le monde - et il était encore plus scandaleux que son administration mette en place des politiques obligeant les autres à s'y conformer. Aujourd'hui, après quelques décennies, cette mentalité semble s'être mondialisée et même intériorisée à tous les niveaux de la société. Ma question est donc la suivante : qu'est-ce que le secteur des ONG a fait et devrait faire pour aider à atténuer cette dangereuse tendance ?

SW - Il y a de bonnes nouvelles dont je vais parler d'abord, puis je passerai aux mauvaises. La bonne nouvelle est la suivante : nous avons négocié avec le département du Trésor américain sur les règles relatives aux ONG et à la guerre contre le terrorisme. Cela a pris 10 ans, mais nous avons finalement convaincu le gouvernement de changer complètement sa position, de sorte que les ONG, en particulier dans le domaine humanitaire, bénéficient d'une exemption leur permettant de travailler là où opèrent les organisations terroristes. Nous pouvons désormais travailler aux côtés ou avec ces mauvais acteurs tant que notre objectif est de répondre aux besoins fondamentaux et de sauver des vies. Auparavant, cela n'était pas autorisé, ce qui a entraîné de nombreuses souffrances et pertes de vies. Non seulement cette politique du gouvernement américain est désormais largement acceptée, mais elle a ensuite été portée devant le Conseil de sécurité des Nations unies, où un vote à la mi-décembre 2022 a donné lieu à 14 soutiens et une abstention.

La suppression de cette condition du cadre du Conseil de sécurité de l'ONU a été largement encouragée par les ONG américaines et non sans opposition, la France ayant d'abord été réticente à s'engager, mais il y a maintenant un sentiment positif largement accepté que nous avons réussi à défier et à inverser l'un des impacts humanitaires très négatifs de la guerre contre le terrorisme dans le monde. Cela a également favorisé un espace de solidarité entre la société civile et les ONG opérant en dehors de ce cadre, en particulier dans des environnements comme la Somalie, où l'on peut se heurter à Al Shabaab,



Photo OXFAM France

Nous avons beaucoup appris sur la désinformation et la façon de la gérer dans le contexte américain

ou autre. Dans de tels contextes, il faut un cadre différent - un cadre humanitaire et non exclusivement militaire.

Un autre point positif est que nous avons beaucoup appris sur la désinformation et la façon de la gérer dans le contexte américain. Alors qu'il y a trois ou quatre ans, on n'en parlait pas beaucoup, c'est maintenant une conversation courante au sein des ONG. Ce n'est pas uniquement grâce aux efforts d'InterAction, mais encore une fois, nous avons été l'un des nombreux acteurs à faire pression pour une meilleure compréhension et la mise à disposition d'outils pour contrer la désinformation dans le contexte américain.

Le troisième point positif est que nous avons réussi à maintenir un soutien bipartisane à l'aide étrangère américaine, notamment en ce qui concerne les ODD. Ce soutien inclut de nombreux républicains qui sont assez conservateurs. Cette approche bipartisane a été obtenue

non pas en mettant l'accent sur les éléments qui divisent, mais en écartant les guerres culturelles du débat, ce que nous avons réussi à faire même sous l'administration Trump. Ils réduisaient régulièrement le budget de manière massive au Congrès pour ensuite le réinvestir dans des domaines soutenant de vastes efforts de développement international et d'aide humanitaire.

Ce sont les éléments positifs. Du côté négatif, nous constatons : une montée de l'autoritarisme et du populisme à travers le monde qui ferme l'espace civique. Ils luttent activement contre les ONG et le secteur civique. Cela s'est produit ici aux États-Unis pendant l'administration Trump, et cela se produit dans d'autres pays, ce qui nous rappelle que cela pourrait se reproduire ici. C'est une leçon importante à retenir !

L'idée même d'extrémisme est devenue plus courante. Des points de vue qui auraient été considérés comme très extrêmes

La montée de l'autoritarisme et du populisme à travers le monde ferme l'espace civique

ont été plus largement adoptés. Dans mon esprit, cela ressemble à de petits groupes qui n'étaient pas officiellement publics, mais qui sont maintenant intégrés. Et ils ont été intégrés grâce à des personnalités politiques comme le président Trump. Étant donné l'ampleur de la polarisation aux États-Unis, il y a toujours un risque que quelqu'un comme lui soit réélu, plaçant les États-Unis plus en phase avec les Poutine de ce monde qu'avec les valeurs occidentales normales.

Il y a donc une guerre en cours aux États-Unis autour de certaines de ces valeurs. Les ONG ont eu tendance à essayer de faire un peu le lien entre les deux. Alors qu'il existe bien sûr des ONG de mouvements sociaux et des ONG très liées à la gauche, nous avons adopté une position qui sera en fait plus forte parce qu'il y a beaucoup de conservateurs qui ne sont pas des extrémistes et qui veulent des sociétés qui fonctionnent et qui sont plus, et non moins, démocratiques. Nous avons donc essayé de nous aligner sur certaines de ces valeurs démocratiques, à la fois conservatrices et progressistes, parce que nous pensons qu'elles existent et que nous avons le sentiment que ces valeurs doivent émerger localement. Il y a aussi une conviction forte que la Convention des droits de l'homme n'est pas un document occidental, mais plutôt universel, et que ces droits doivent être affirmés dans toutes les cultures du monde.

LC - Bien, et c'est quelque chose, qui semble rapprocher la gauche et la droite dans ce pays...

SW - Les ponts entre la gauche et la droite au sein de notre communauté d'ONG américaines sont prometteurs. Je le vois moins en Europe qui a tendance à se polariser un peu plus, comme en Italie où le secteur des ONG est vraiment à gauche. Nous avons donc appris que si nous nous divisons en deux, et nous situons tout à fait à gauche ou tout à fait à droite, nous aurons un problème. Nous devons vraiment occuper le milieu. Bien que cela rende les deux côtés un peu mécontents, la gauche est mécontente, parce que nous ne nous occupons pas des droits reproductifs et de la politique d'avortement. Et la droite est mécontente, parce que nous, soutenons le planning familial et l'autonomisation des populations marginalisées. La position médiane n'est donc pas nécessairement populaire, mais elle nous a permis de tenir le coup, du moins sur le plan politique avec le Congrès et les administrations récentes. Cela nous a donné plus de crédibilité et d'influence que si nous étions plus idéologiquement fondés.

LC - Eh bien, c'est encourageant. Pensez-vous, étant donné les pressions élevées exercées par les progressistes aux Etats-Unis, que ce genre de position de rapprochement va se poursuivre ?

SW - Oui, il y a eu un débat au sein du personnel à propos de la décision sur l'avortement, avec l'idée de se débarrasser des organisations confessionnelles. Mais les ONG comme Oxfam, Save the Children et Cares ont dit : "Non. *Nous voulons vraiment que cet espace soit un espace où tout le*

Maintenant les ONG aux Etats-Unis sont autorisées à fonctionner dans des environnements complexes

monde est le bienvenu ». C'est ainsi qu'ils ont tenu bon et je pense que cela va continuer.

Je pense également que le changement des règles sur la terreur a été l'un de nos plus grands succès de plaidoyer. Ceux qui sont directement impliqués sur le terrain disent : « *Laissez aux ONG un espace pour intervenir, parce que leur action est positive et mérite le soutien de tous.* »

LC - Oui, c'est génial. Je me souviens d'un cas où Tassagh à Mali a bénéficié de ce principe. Al-Qaïda au Maghreb a tenu la ville de Gao au nord pendant un an, je crois que c'est la seule grande ville sur laquelle ils ont jamais vraiment régné, et pourtant nos gars les ont convaincus que la poursuite de l'aide humanitaire était dans leur intérêt.

SW - Vous savez, sans cela, cela signifierait que vous ne pourriez rien toucher du tout. Maintenant, les ONG aux Etats-Unis sont autorisées à fonctionner dans ces environnements complexes, qu'ils soient contrôlés par Al Qaïda, Al Shabaab ou d'autres comme Boko Haram. Elles doivent s'assurer de parler au gouvernement américain et d'obtenir des approbations, etc. Mais ce n'est pas l'un ou l'autre. Tout va bien tant que l'argent va à des organisations qui essaient essentiellement de reconstruire la société et d'aider les gens.

LC - Cela permet d'éviter le chaos absolu ou la famine comme c'est le cas en Haïti actuellement puisqu'il n'y a aucune autorité, pas même une faction terroriste avec laquelle négocier.

SW - Exactement. Malgré la tragédie actuelle, les organisations faitières de la société civile et le secteur des ONG ont joué et continueront à jouer un rôle essentiel dans la promotion de la solidarité internationale et la prévention des crises.

DECRYPTAGE

La politique française en matière de coopération internationale

Par Roland DAVAL

En 2018, le Président de la République française confiait au député de Bretagne, M. Hervé BERVILLE, la réalisation d'un "Rapport sur la modernisation de la politique de développement et de solidarité internationale" ¹ de la France. Ce rapport a été l'un des supports de la loi du 4 août 2021 dont Hervé BERVILLE a été le rapporteur devant l'Assemblée nationale².

Les principaux éléments du rapport Berville

Les constats

Le rapport établit 7 principaux constats.

Constat n°1 : Une politique aux enjeux radicalement nouveaux

Les enjeux liés au développement ont considérablement évolué à mesure que la mondialisation s'est accélérée. C'est à la lumière des nouvelles réalités internationales que doivent être repensés le



Hervé Berville, né le 15 janvier 1990 à Madan-
zh-Buhimga, Rwanda, est membre du parti
Renaissance. Il a été élu député en 2017 dans
la deuxième circonscription des Côtes-d'Armor,
puis réélu en 2022.

sens et les termes de la mise en œuvre de l'aide publique au développement (APD).

- La pauvreté a nettement reculé mais demeure significative. En dépit de la croissance de la population mondiale, le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté a progressivement diminué à la faveur d'une croissance économique dynamique dans de nombreux pays

1. <https://www.gouvernement.fr/rapport/10475-rapport-d-herve-berville-sur-la-modernisation-de-la-politique-partenarial-de-developpement>

2. <https://www.legifrance.gouv.fr/dossierlegislatif/JORFDOLE000042676989/>

La distribution géographique des foyers de crise s'est considérablement étendue



d'Asie, d'Amérique Latine et d'Afrique...

- La pauvreté se concentre dans les foyers de crise et de fragilité dont la distribution géographique s'est considérablement étendue. La géographie des crises et des fragilités a évolué et "l'arc des crises" affecte désormais la plupart des pays prioritaires de l'aide publique au développement français. Selon l'ONU, 130 millions de personnes ont ainsi besoin d'assistance humanitaire dans le monde dont la majeure partie sur le continent africain... La réduction de la pauvreté a été accompagnée d'une augmentation des inégalités intra-pays...
- Les pays émergents et en développement comptent parmi les premiers moteurs de la croissance mondiale. La croissance de ces pays représentait 80 % de la croissance économique mondiale en 2017 et pour

2019, la Banque mondiale estime que la croissance de l'Afrique subsaharienne sera de 3,5 %, contre 3,0 % au niveau mondial. La croissance de ces pays est de plus en plus tirée par le secteur privé. L'exemple de l'Afrique est particulièrement illustratif de ces nouvelles dynamiques à l'œuvre...

- Ces dynamiques ont entraîné de nouveaux besoins. La croissance démographique africaine a considérablement rajeuni le continent avec un âge médian oscillant désormais entre 19 et 20 ans avec des pays comme le Niger dont 50 % de la population a moins de 15 ans. Près de 350 millions de jeunes africains supplémentaires arriveront donc sur le marché du travail d'ici 2050...
- Les défis en matière de développement se sont globalisés et la dernière décennie est en l'espèce

Les défis mondiaux sont de plus en plus interconnectés

- particulièrement illustrative. La question du climat est à cet égard emblématique car les dérèglements climatiques affectent tous les pays du monde, même si les populations dans les pays en développement demeurent les plus vulnérables. L'enjeu migratoire s'est également récemment imposé comme une question éminemment collective...
- Ces défis sont de plus en plus interconnectés. Les relations qu'entretiennent les multiples défis globaux (politiques, climatiques, sécuritaires, sanitaires, humanitaires) sont de mieux en mieux identifiées...
 - La réponse à ces défis s'inscrit donc pleinement dans une réflexion sur la régulation de la mondialisation.

Constat n° 2 : Des atouts français multiples

- La France est identifiée par les bailleurs et les pays bénéficiaires comme un acteur majeur en matière d'éducation et de formation... L'engagement de la France en faveur de l'éducation de base a récemment été renouvelé...
- En matière de financement de la santé, la France a privilégié le canal multilatéral...
- La protection du climat et des écosystèmes a fait l'objet en France d'un engagement politique fort et constant... L'Agence Française de Développement (AFD) est une banque de développement

pionnière sur l'action climat...

- L'AFD propose une large gamme d'instruments financiers, ce qui en fait un acteur de premier plan...
- La France est d'ores et déjà un acteur majeur dans le règlement diplomatique des crises.

Constat n° 3 : Un décalage entre les priorités affichées et les financements octroyés

- Le Comité Interministériel pour la Coopération Internationale et le Développement (CICID) a pour mission de définir les orientations de la politique de développement. Le relevé de conclusions du CICID ne peut être confondu avec une stratégie globale de la politique de développement. En l'absence d'un document stratégique national unique, plusieurs acteurs français du développement ainsi que les services de l'Etat désignent généralement les conclusions du CICID comme le document guidant la politique de développement...
- La part de l'Afrique dans l'APD française a reculé depuis 15 ans, tandis que celle des pays émergents continue de croître. L'Afrique reste le premier continent bénéficiaire de l'aide française mais sa part dans l'aide totale nette diminue, passant de 52 % en 2010 à 41 % en 2016...
- Au sein du canal bilatéral, la décennie 2007-2017 a été marquée par une stagnation des moyens en dons. Depuis 2011, les dons bilatéraux stagnent à



Femmes africaines. Photo D. BENARD

Depuis 2011, les dons bilatéraux stagnent

- moins de 2 milliards d'euros alors qu'ils atteignaient 2,3 milliards en 2010 ...
- La part de l'APD consacrée à l'éducation de base est très faible... Comptant pour 15 % de l'aide totale, les secteurs sociaux (santé et éducation de base) représentent une part minoritaire de l'APD française...
 - Le pilotage de la politique de développement repose depuis sur deux ministères, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et le ministère de l'Économie et des Finances qui se répartissent les compétences et les moyens...
 - L'État n'a pas su organiser le pilotage politique. Comme le souligne la Cour des comptes depuis 2012, le pilotage de la politique de développement est « intermittent » ...
 - La bicéphalie du dispositif participe aux difficultés de pilotage ...
 - L'architecture budgétaire est peu lisible car calquée sur l'organisation institutionnelle plutôt que sur la finalité des dépenses. Le dispositif général est rendu encore moins intelligible par la hausse des dépenses extrabudgétaires. La complexité de cette l'architecture budgétaire limite fortement les capacités de



contrôle du Parlement.

Constat n° 4 : Un besoin de coordination au niveau européen et multilatéral

- La politique de développement est un élément essentiel du projet européen. L'Europe s'est dotée d'une politique de développement bien avant d'avoir une diplomatie ou une défense commune...
- L'Europe semble chercher un cap sur la question des migrations et des enjeux du développement...
- La gestion de l'aide européenne est fragmentée. L'aide européenne au développement est une compétence partagée entre les États membres et l'UE... Les effets des exercices de programmation conjointe entre la Commission et les États membres sont limités. Le système de l'Union européenne et les systèmes des États membres apparaissent aujourd'hui encore largement comme concurrents...
- La France n'a pas de véritable stratégie globale dans le cadre de l'action multilatérale.

Constat n° 5 : Une politique d'évaluation morcelée

- L'indicateur aide publique au développement a peu évolué depuis sa création. Bien que les objectifs, les acteurs et les instruments aient profondément évolué depuis un demi-siècle, l'évaluation des contributions nationales et de leur impact est restée largement soumise

aux méthodes définies par les pays membres de l'OCDE dans les années 1960...

- L'indicateur APD crée de mauvaises incitations. Indépendamment de la qualité de la mesure, l'indicateur de l'APD n'invite pas toujours aux comportements les plus vertueux...
- Une attention exclusive sur cet indicateur quantitatif détourne les parties prenantes de la question du sens...
- Le suivi de la politique d'aide publique au développement constitue rarement une évaluation à proprement parler.

Constat n° 6 : Une politique qui ne s'appuie pas assez sur les parties prenantes

- L'aide publique au développement est marquée par un déficit de débat public et un faible écho médiatique. Cette politique rencontre peu d'échos en France et ne bénéficie pas du même degré de couverture médiatique que dans d'autres pays tel que le Royaume Uni.
- Le sujet demeure peu clivant et faiblement polarisé avec par exemple uniquement 6 % de la population se déclarant très opposée à cette politique et à l'inverse seulement 12 % indiquant y être très favorables...
- Le soutien au volontariat des jeunes est marqué par un manque d'ambition et s'inscrit dans un cadre institutionnel peu lisible. Il

L'aide publique au développement est marquée par un déficit de débat public et un faible écho médiatique

existe de multiples formes de volontariat des jeunes relatifs à la solidarité internationale mais ces derniers sont éparpillés et peu consolidés en dépit des quelques efforts d'harmonisation juridique...

- La diaspora africaine constitue une force motrice sur laquelle la France s'appuie trop peu...
- La part d'aide publique au développement française qui transite par les organisations de la société civile est comparativement faible.

Constat n° 7 : Une politique qui peine à mobiliser le secteur privé

- Les cadres internationaux récents soulignent de manière unanime la nécessité d'une mobilisation du secteur privé...
- Le besoin de financement des objectifs de développement durable est inatteignable avec la seule aide publique au développement...
- La participation du secteur privé est indispensable. L'un des enjeux prioritaires est par conséquent d'orienter les investissements privés vers des projets ayant un impact développemental significatif.
- Le soutien aux très petites entreprises (TPE) et aux petites et moyennes entreprises (PME) répond avant tout à l'enjeu de création d'emplois à grande échelle.

Les propositions

A la suite de ces constats 10 propositions sont formulées :

1. Formuler une vision française

renouvelée de la politique de partenariats et de solidarité internationale.

2. Renforcer la visibilité et l'efficacité du système européen.
3. Incrire l'action dans les pays partenaires dans un cadre stratégique de long terme.
4. Moderniser la gouvernance.
5. Accroître la prévisibilité des financements et repenser la mesure des résultats.
6. Faire de la redevabilité un axe central de la politique de partenariats.
7. Associer tous les pans de la société.
8. Engager le passage à l'échelle de l'action humanitaire et de stabilisation.
9. Favoriser le déploiement de l'action au plus près du terrain.
10. Dynamiser la mobilisation du secteur privé.

Les axes prioritaires fixés par la loi

La loi N° 2021-1031 du 4 août 2021 relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales retient 9 axes prioritaires :

Axe 1 - Crises et fragilités

- Renforcer la résilience des populations impactées par les fragilités et les crises.
- Accompagner les Etats fragilisés pour prévenir et répondre aux crises.

Axe 2 – Education

- Appuyer l'accès à un socle de compétences fondamentales.
- Développer une offre de formation professionnelle adéquate.

populations.

- Aider les partenaires à renforcer leurs capacités productives agricoles de manière durable.
- Lutter contre la malnutrition.

Axe 3 – Climat et environnement

- Favoriser la transition écologique et la lutte contre le changement climatique.
- Lutter en faveur de la biodiversité.

Axe 7 – Eau et assainissement

- Réduire le nombre de personnes souffrant de la rareté de l'eau.
- Favoriser l'accès à l'assainissement et à l'hygiène pour tous et toutes de façon durable.

Axe 4 – Egalité femmes-hommes

- Promouvoir l'autonomisation économique des femmes.
- Assurer la participation effective des femmes dans les espaces de décisions économique, politiques et sociaux.
- Adopter des politiques bien conçues et des dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles.
- Assurer le libre et égal accès aux services, notamment sociaux de base tels que la santé sexuelle et reproductive.

Axe 8 – Croissance inclusive et durable

- Promouvoir l'intégration régionale et l'insertion au commerce mondial.
- Promouvoir le respect des normes sociales et environnementales.

Axe 9 – Gouvernance

- Promouvoir le respect des droits humains.
- Renforcer l'efficacité des institutions.
- Promouvoir une mobilisation des ressources internes efficace et équitable.

Axe 5 – Santé

- Promouvoir la santé maternelle, néonatale et infantile.
- Faciliter l'accès universel aux soins de base.
- Mettre fin aux épidémies mondiales.

Axe 6 – Sécurité alimentaire, nutrition et agriculture durable

- Améliorer la résilience des



DECRYPTAGE

La politique de partenariat international de l'Union Européenne

Entretien avec Paola Cervo, par Dante Monferrer et Dominique Bénard



Paola Cervo au cours d'une réunion internationale (deuxième en partant de la gauche)

Paola Cervo coordonne actuellement un programme de coopération Europe-Afrique chez Enabel, l'agence belge de développement. Au cours des dernières années, Paola a collaboré avec plusieurs institutions publiques,

organisations internationales, ONG et start-ups pour la mise en œuvre d'initiatives de développement complexes et pour la création d'impacts durables. Sa passion et son expertise sont principalement dans le développement organisationnel, l'innovation, l'éducation et le développement des compétences, l'égalité et l'autonomisation des femmes.

Paola Cervo (PC) : L'Union Européenne est le premier donateur au monde en termes d'aide au développement, quand on considère collectivement les institutions européennes et les États membres. La politique de coopération au développement de l'Union Européenne vise à soutenir les pays partenaires dans le monde entier

principalement pour participer à l'éradication de la pauvreté et pour contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030 des Nations Unies. Cette politique s'intègre dans ce qu'on appelle « l'aide publique au développement



» (APD).

Depuis le 1er janvier 2021, l'aide au développement de l'Union a été déployée par l'intermédiaire du vaste instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale "NDCI - l'Europe dans le monde" qui va se déployer jusqu'en 2027. Jusqu'en 2020, il y avait plusieurs instruments qui étaient répartis suivant les différents volets de

coopération, à partir de 2021, tout a été regroupé dans un seul instrument qui comprend tous les volets de coopération internationale et tous les pays partenaires, aussi bien le Burkina Faso que les pays d'Amérique latine. Le budget total s'élève à 79,5 milliards d'euros pour la période 2021-2027.

Ce montant se répartit entre différentes priorités géographiques : Afrique Sub-

Au moins 20% des fonds doivent être utilisés en soutien au développement humain

Saharienne, voisinage, Asie-Pacifique, Amériques et Caraïbes. Sachant que l'Afrique est la zone prioritaire principale.

Il y a aussi toute une partie qui est dédiée au programme climatique et pour la première fois, il est possible d'utiliser une partie des ressources pour la réaction rapide, c'est-à-dire le déploiement rapide de moyens pour la gestion de crise, la prévention de conflit et la consolidation de la paix.

Par ailleurs, l'instrument identifie des cibles assez spécifiques pour assurer qu'un certain nombre de priorités ne soient pas négligées. Par exemple au moins 20% des fonds doivent être utilisés pour de actions en soutien du développement humain, cela concerne, entre autres, l'éducation, l'autonomisation des populations, la parité homme-femme, etc.

Les grands volets autour desquels s'articule toute l'action de coopération internationale, et sur lesquels les fonds dont on parlait tout à l'heure sont investis, sont les suivants :

- Le changement climatique, l'environnement et l'énergie durable. Dans ce domaine, l'UE s'est positionnée comme un leader dans la maîtrise du changement climatique, le maintien de la biodiversité et l'énergie durable.
- Le développement des infrastructures, depuis l'électricité jusqu'au numérique et spécifiquement dans le cadre de la coopération avec l'Afrique, car le numérique est devenu un moyen très puissant pour le

développement économique et social d'un grand nombre de pays.

- Le développement humain, la parité homme-femme et l'inclusion sociale. Dans ce domaine on trouve le soutien au système de santé, les politiques d'éducation, la protection sociale,
- La question des migrations avec la protection des personnes migrantes et des réfugiés.
- La gouvernance, la promotion et la protection des droits humains, la démocratie et l'état de droit.
- Enfin une dernière priorité : le développement économique durable et la création d'emplois.

De manière transversale, à travers toutes ces priorités, l'accent est mis sur les jeunes comme acteurs essentiels du changement et sur la lutte contre les inégalités au sein des pays et entre les pays.

La plupart des financements de l'Union Européenne dans le domaine du développement sont investis dans la coopération bi-latérale, c'est-à-dire la coopération entre l'UE et un pays spécifique. Les institutions de l'UE ainsi que des États membres élaborent avec un pays partenaire un plan de coopération pour les 7 années à venir couvrant ces domaines prioritaires dont je viens de parler, et prenant en compte les besoins spécifiques du pays tout en s'articulant avec l'action d'autres bailleurs internationaux dans le pays. Les priorités



La 42e session de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE qui réunit des parlementaires des pays de l'Afrique, Caraïbes et Pacifique et des parlementaires européens s'est tenue du 29 octobre-2 novembre 2022 à Maputo, au Mozambique.

retenues peuvent ainsi être très différentes d'un pays à l'autre.

A côté de cette coopération bilatérale, qui est la partie la plus importante au niveau des politiques et de l'investissement, de nombreuses activités se font au niveau régional ou continental, par exemple la coopération avec l'Union Africaine.

Certains fonds sont réservés à des programmes thématiques comme celui qui concerne les organisations de la société civile pour soutenir leur action en faveur d'une bonne gouvernance ou pour le soutien des personnes défavorisées.

Ces programmes sont principalement formulés et gérés au niveau national dans le cadre de la coopération bilatérale suivant le contexte du pays.

Ce qui est intéressant à souligner ici c'est qu'il s'agit d'un soutien direct aux organisations de la

société civile et non pas à travers l'État. Cela donne donc une liberté et une flexibilité plus grande pour contribuer à des problématiques là où l'espace pour la société civile est déjà réduit ou pour contribuer à l'action des organisations de la société civile même si elle s'exerce à l'encontre de la politique gouvernementale.

Depuis la crise du Covid, l'UE et les États membres de l'UE travaillent de plus en plus dans une dynamique qui s'appelle « Équipe Europe ». C'est l'idée de mieux coordonner les capacités de l'UE et des États membres à intervenir dans la coopération internationale tant au niveau de la définition des politiques qu'au niveau de l'utilisation des ressources pour maximiser l'impact que l'Europe peut avoir. Il s'agit d'une évolution assez importante qui se manifeste dans un grand nombre d'activités. Une autre évolution qui mérite d'être soulignée, c'est le fait que le département de l'Union Européenne qui est en charge de cette politique ne s'appelle plus le *département de la coopération* pour le développement mais le *département pour les partenariats internationaux*.

Cela signifie la volonté d'un changement d'approche et de narratif du côté de l'Union Européenne : il s'agit non plus seulement d'aider les pays les moins avancés mais d'entrer dans une démarche de partenariat d'égal à égal entre l'Europe et les différents pays partenaires.

C'est un changement assez

De nombreuses activités se font au niveau régional ou continental, par exemple avec l'Union Africaine



Exemple de projet soutenu par l'UE : Un village pilote pour le enfants de la rue dans la banlieue de Dakar

La définition des politiques et l'utilisation des ressources européennes sont de plus en plus attentives aux acteurs du secteur privé

important qui fait aussi que la définition des politiques et l'utilisation des ressources européennes sont de plus en plus attentives aux investissements et aux acteurs du secteur privé.

Il s'agit de créer les conditions pour que le secteur privé européen puisse travailler avec le secteur privé et le secteur public des pays partenaires pour atteindre les objectifs du développement mais aussi évidemment pour créer de la plus-value. Ce changement assez radical et important a évidemment un impact sur l'utilisation des ressources.

De plus en plus, à côté des instruments traditionnels de la coopération comme les subventions ou les financements directs aux acteurs, on assiste à l'utilisation d'outils comme des prêts et le montage d'investissements complexes entre les institutions européennes, les banques de développement, les partenaires du secteur privé et les partenaires locaux.

Cette évolution répond au besoin d'intégrer l'aide au développement avec d'autres ressources afin d'atteindre les Objectifs de Développement Durable ; elle montre aussi le souci de l'Union Européenne de se situer sur un pied d'égalité avec les pays partenaires en privilégiant une perspective de partenariat plutôt qu'une perspective de dépendance.

Une autre évolution qui se manifeste nettement c'est que la politique de coopération au développement est de plus en plus fortement ancrée dans l'ensemble des politiques européennes et donc dans les priorités que l'Europe se donne en tant qu'espace continental.

Du coup, la politique de coopération devient également un instrument pour répondre aux objectifs politiques internes, par exemple notamment au changement climatique ou à l'utilisation des ressources énergétiques. L'important n'est pas de réfléchir à la façon dont on dépense nos ressources mais d'avoir une vision claire de nos objectifs politiques au niveau de l'Europe en général et de déterminer comment nos ressources peuvent nous aider à atteindre ces objectifs d'un point de vue global. Donc une vision intégrée des différentes politiques.

C'est clair que, souvent, cette volonté de mettre en avant les besoins de l'Europe en tant que continent - on le voit actuellement dans le cadre des débats sur la crise énergétique - l'emporte sur les autres critères pour déterminer

Souvent la volonté de mettre en avant les besoins de l'Europe l'emporte sur les autres critères

les décisions politiques de l'Union Européenne en matière de coopération au développement.

On le voit très bien aussi sur la question des migrations où l'objectif de protection des frontières européennes l'emporte le plus souvent sur les objectifs humanitaires ou de soutien aux personnes persécutées. Tout cela est évidemment impacté par les évolutions politiques dans les différents pays européens qui poussent vers l'utilisation des ressources européennes pour répondre aux priorités internes plutôt qu'aux priorités des pays partenaires.

DB : Est-ce que le Parlement Européen joue un rôle dans la détermination des politiques de partenariat de l'Union Européenne ?

PC : Tout à fait ! En règle générale, le Parlement Européen est une des trois institutions avec la Commission Européenne et le Conseil Européen, qui a un pouvoir de décision - on dit de co-décision - sur le budget européen. Et donc, sur tout ce qui se décide en amont, quand on prépare le plan pluri-annuel d'utilisation des ressources financières. Et puis ensuite il y a la définition du plan annuel. Ensuite, il y a un travail qui se fait au jour le jour, avec les différentes commissions du Parlement Européen, notamment avec la Commission au Développement ou la Commission Affaires Étrangères, qui interagissent avec les différents services de la Commission Européenne pour faire en sorte que les

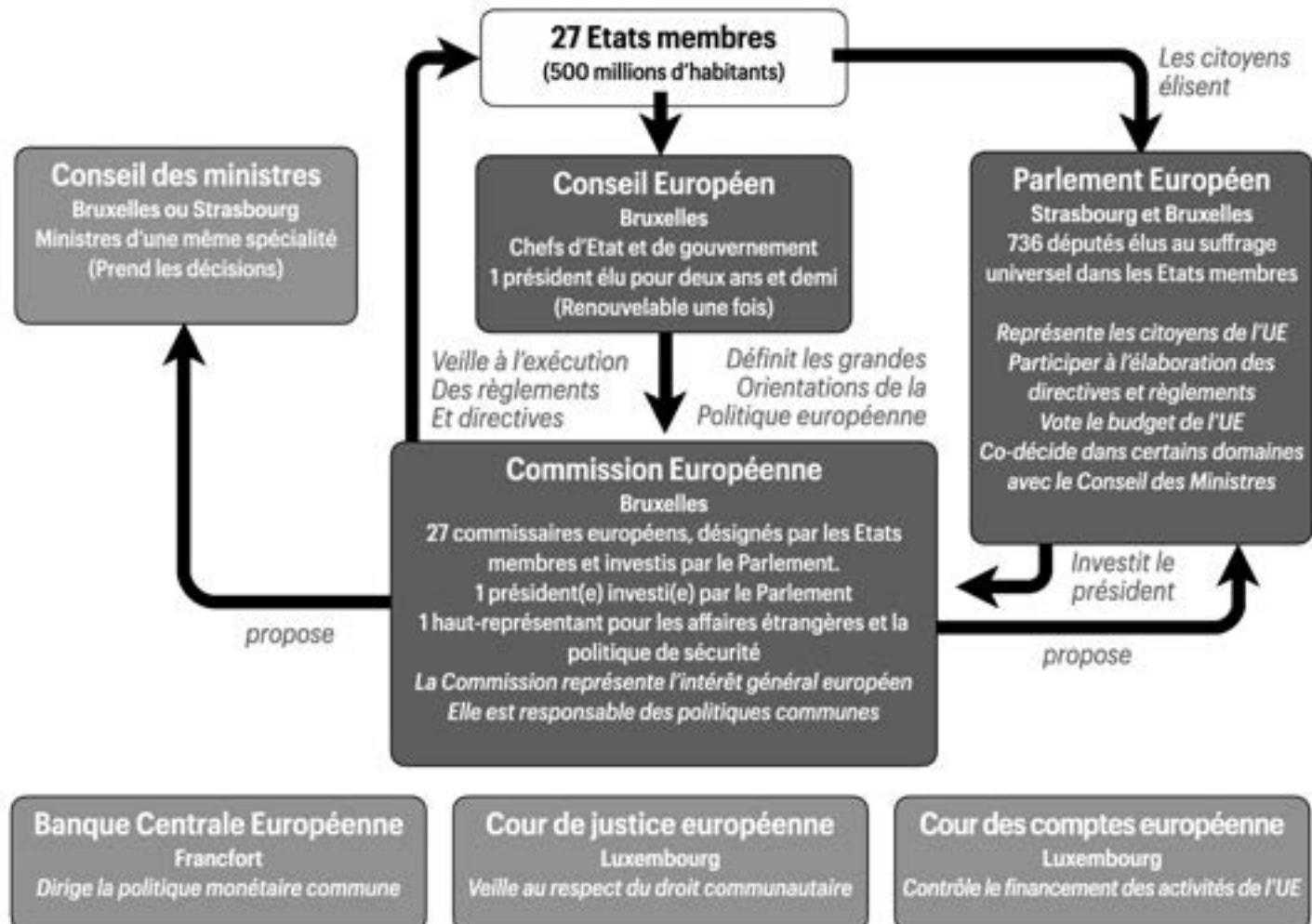
recommandations du Parlement soient prises en compte dans la formulation des programmes et leur mise en œuvre.

Donc le Parlement peut donner des avis au moment où l'on formule un nouveau programme, il peut demander à la Commission Européenne de rendre compte de ce qui se fait à l'intérieur de certains programmes, et il participe à l'évaluation des impacts.

Il y a donc toute une interaction entre la Commission Européenne, qui est l'organe exécutif, le Parlement Européen et bien évidemment le Conseil Européen. Une méthode de travail structurée - on l'appelle « *comitologie*¹ » - est mise en place avec des étapes bien fixées, pour permettre au Parlement et au Conseil d'avoir leur mot à dire dans la détermination, la mise en œuvre, l'adaptation et l'évaluation des politiques européennes.

DB : on observe dans l'évolution des politiques de coopération, au niveau français au moins, que de plus en plus les projets de coopération sont déterminés non pas par l'analyse des besoins et des ressources des acteurs locaux mais par des appels d'offres avec des objectifs prédéterminés. Les organisations de la société civile sont dès lors obligées de se caler dans ces appels d'offre pour avoir accès à des financements. Observe-t-on aussi cette évolution dans la coopération européenne ou

1. Le terme «comitologie» désigne l'ensemble des procédures en vertu desquelles la Commission européenne exerce les pouvoirs d'exécution conférés par le législateur de l'Union européenne (UE), assistée des comités de représentants des États membres de l'UE.



Les institutions de l'Union Européenne

bien est-ce qu'il y a un peu plus d'écoute du terrain ?

PC : Je reviendrai un peu en arrière pour clarifier comment l'on travaille. Il y a d'abord une définition des politiques au niveau national ou régional. Prenons par exemple : "le soutien de la société civile au Burkina". L'identification des besoins se fait en amont quand on décide que ceci est bien une priorité que l'Union Européenne veut prendre en compte au Burkina. A ce moment-là, le Bureau de l'Union Européenne au Burkina, avec les partenaires européens, engage un

échange avec le Gouvernement, évidemment, mais aussi avec tout un tas d'acteurs, y compris avec les représentants de la société civile, pour procéder à une analyse des besoins et déterminer comment répondre à ces besoins à travers un programme européen.

Par exemple, pour ce qui est de la société civile, on a un instrument au niveau national qui s'appelle les *"feuilles de route"* (road maps) pour la société civile.

C'est un outil que les bureaux de l'Union Européenne utilisent pour

Un instrument pour prendre en compte les besoins de la société civile

faire un "mapping" des acteurs de la société civile, de leurs ressources et de leurs besoins, qui est régulièrement mis à jour, et qui les aide à formuler leur programme de coopération.

L'appel d'offre est un autre outil qui permet la mise en œuvre des programmes définis avec les acteurs locaux. L'identification des besoins ne se fait pas au niveau de l'appel d'offre, il se fait bien avant. L'appel d'offre intervient quand on a décidé, avec les acteurs locaux, ce qu'on va faire avec ce programme. On a les macro-priorités, on a les besoins, on a le budget, disons 104 millions d'euros, maintenant il faut dépenser cet argent. Avec l'appel d'offre on identifie sur base de critères objectifs les acteurs de la société civile avec qui l'UE va passer une convention de financement et qui vont intervenir dans la réalisation de projets spécifiques.

En principe, si tout se passe bien dans ce processus, les besoins de la société civile locale auront été pris en compte.

C'est vrai qu'une fois l'appel d'offre est publié, les acteurs de terrain, les ONG, doivent répondre à cet appel d'offre pour être éligibles et être sélectionnés pour recevoir les financements. C'est un processus très compétitif parce que les besoins sont énormes par rapport aux financements qui sont disponibles. Il faut donc un niveau de capacité élevé même au niveau de l'écriture du projet qui répond à l'appel d'offre. Et bien sûr, il y a quand même certaines priorités qui sont établies par l'Europe.

D'un côté on prend en compte les

besoins du terrain mais de l'autre côté on a besoin de répondre à des politiques internes.

DB : Il y a quelques années j'avais observé quelque chose de très intéressant, à Madagascar, où j'étais intervenu pour aider des organisations de jeunesse à élaborer un programme visant à faciliter l'intégration sociale et professionnelle des jeunes. Le Bureau de la Coopération européenne à Madagascar mettait des fonds à la disposition des organisations de la société civile pour qu'elles puissent étudier des besoins et bâtir un programme. Est-ce que c'est quelque chose qui est répandu ?

PC : Oui, c'est très répandu parce que ça rentre dans l'objectif de renforcement de la société civile. On ne cherche pas seulement à renforcer les capacités à agir mais aussi à identifier des besoins, à se coordonner - ça c'est un volet très important, parce que dans certains pays la société civile n'est pas encore très coordonnée et du coup il y a beaucoup de gaspillage de ressources qui se fait, ou bien l'impact des actions de plaidoyer de la société civile se perd ou est très faible par manque de coordination. Il y a un grand nombre de petites entités qui n'ont pas suffisamment de ressources pour "avoir place à la table" quand on fait des négociations ou des consultations pour des nouvelles politiques, par exemple.

L'Union européenne met aussi en place des outils pour aider les organisations de la société civile

Cette volonté de soutenir les acteurs locaux s'élargit aux collectivités locales

à avoir un accès, que l'on sait très compétitif, aux financements afin de créer un cercle vertueux : renforcer les petites organisations de la société civile locale pour qu'elles aient accès à des moyens plus importants et ne pas se contenter de soutenir les grandes ONG qui sont souvent internationales. Cette volonté de soutenir les acteurs locaux s'élargit, d'ailleurs, aux autorités locales municipalités, communes - qui sont souvent très actives dans la fourniture de services de base, les activités de développement rural, et sont perçues comme des acteurs privilégiés par la coopération européenne.

DM : J'aimerais poser une question plus générale : depuis quelque temps, on sent monter un certain rejet de l'Occident dans un certain nombre de pays... Je pense à tous les coups d'État qui ont eu lieu en série dans l'Afrique Sub-saharienne, au Burkina, au Mali, en Guinée, et puis les critiques de plus en plus fortes, en particulier de la part des plus jeunes, des valeurs que porte l'Occident. Je lisais, il n'y a pas très longtemps, un article d'une revue sénégalaise sur les conditionnalités de l'aide, par exemple concernant l'égalité homme-femme et les critiques s'exprimaient de manière forte sur le registre : « *On veut nous imposer des valeurs qui ne sont pas les nôtres... Quand l'Occident se décidera-t-il à enlever son genou de notre cou !* »

Est-ce qu'au niveau de l'Union Européenne vous ressentez ces crispations et est-ce qu'il y a une

réflexion à ce sujet ?

PC : Oui, tout à fait ! C'est pour cela qu'on peut parler d'un changement de narratif. Il s'agit de coopérer sur un partenariat qui n'est pas nécessairement fondé sur des valeurs partagées en commun. Les valeurs et les objectifs des deux partenaires sont considérées de manière égale, sur le même plan. C'est un changement de narratif important.

Est-ce que ce changement se traduit déjà par une approche différente de la coopération ? Je ne le pense pas, ça prendra du temps. Quand l'UE s'engage dans un partenariat avec un pays X, il est important pour l'UE que ce partenariat puisse être investi dans les valeurs que l'UE propose, c'est-à-dire l'égalité homme-femme, le respect des droits de l'Homme, parmi d'autres.

Cependant l'UE n'intervient pas comme un bloc. Il y a des équipes, sur place, qui connaissent bien le contexte local et qui adaptent les approches au contexte local.

Si on prend, par exemple, un pays comme l'Ouganda, des tensions assez importantes existent sur la question des droits de personnes LGBTQIA², qui ont connu une

2. LGBTQIA : L comme lesbienne. Une femme qui a des relations sexuelles avec une femme. G comme gay : un homme qui a des relations sexuelles avec un homme. B comme bi. Une personne qui a des relations sexuelles avec un homme ou avec une femme. T comme trans. Une personne née homme ou née femme et qui ne se sent pas appartenir à ce genre. Q comme queer : une personne se dit queer quand elle ne se reconnaît pas dans la sexualité hétérosexuelle, ou ne se sent pas appartenir à un genre défini. I comme intersex. Les personnes intersexes ne sont nées ni homme ni femme (en France, environ



Une des priorités de l'UE : la parité homme-femme et l'inclusion sociale. Projet en faveur des femmes en Somalie.

Il y a des équipes sur place qui connaissent bien le contexte local

répression compte tenu de la politique encore en vigueur dans le pays. Bien évidemment l'Union Européenne a une position totalement différente, mais cela ne l'empêche pas de s'engager en Ouganda sur un portefeuille gigantesque d'activités.

Il y a quand même une sensibilité mais aussi des outils pour modérer, nuancer et adapter au contexte le narratif général et l'approche concernant les valeurs. Cela permet de continuer à travailler en Ouganda et d'apporter un soutien aux organisations qui défendent les droits de l'Homme et travaillent avec les militants LGBTQIA.

La problématique que vous décrivez est là, on la sent de plus en plus, surtout à travers les 200 enfants seraient concernés sur les 800 000 naissances annuelles). A comme asexuel : les personnes asexuelles ne ressentent pas le besoin de s'engager dans des relations sexuelles, elles peuvent avoir des relations amoureuses mais revendiquent le droit à ne pas ressentir d'attraction physique.

jeunes. Il ne s'agit pas de nier les valeurs de l'autre, ni nos valeurs, il faut simplement dire « *Pour nous, c'est nous qui décidons* ». Il n'y a peut-être aucun alignement au niveau des valeurs, il ne s'agit pas d'imposer des valeurs. Nous sommes face à un nouveau panafricanisme qui revient par vagues, c'est un mouvement d'orgueil continental...

DM : C'est exactement comme le soutien que l'on ressent dans certains pays vis-à-vis de la Russie sur la question de l'Ukraine : la question n'est pas tant de soutenir la Russie mais de s'opposer à l'Occident ; il s'agit de dire « *On peut aussi ne pas être d'accord avec vous !* »

PC : Oui, et aussi il faut considérer les différentes positions avec une optique multidimensionnelle parce que maintenant l'impact de la guerre en Ukraine sur l'Afrique se manifeste à travers une crise alimentaire. Donc c'est évident que les positions des pays africains seront forcément différentes des positions des pays européens parce que la problématique est différente.

Dans ce débat, il y a donc plusieurs facettes et pour répondre à la question posée tout à l'heure, l'Union Européenne est très consciente du problème et y répond de manière assez proactive, non pas au niveau politique général, mais dans une optique pragmatique au niveau national, local en s'adaptant au contexte.

Bien sûr, il y a des cas extrêmes, en ce moment, par exemple, en Éthiopie, la coopération



Somalie. Projet d'adduction d'eau

Il faut considérer les différentes positions avec une optique multidimensionnelle

européenne est interrompue. Seul le volet humanitaire reste actif, mais il n'y a plus de coopération au développement. Tout a été bloqué. L'Union Européenne a mis en avant deux ou trois critères clés, au niveau politique, pour pouvoir reprendre la coopération au développement.

Dans ce cas là, il y a évidemment un facteur de conditionnalité de l'aide. Mais cela exige un niveau qui n'est pas facile à atteindre ; en effet, pour que l'Union Européenne décide d'interrompre la coopération avec un pays, cela nécessite d'une part un analyse politique approfondie qui apporte la preuve de la gravité de la situation dans le pays et qui tente aussi à travers ce moyen de faire évoluer la situation et d'autre part, si rien ne change, une décision commune de la Commission, du Conseil et du Parlement européen.

DB : si l'on compare l'action de l'Union Européenne dans le domaine de la coopération au

développement avec l'action de certains États membres, comme la France, par exemple, est-ce qu'on pourrait dire que la politique de l'Union Européenne est moins enclin à rechercher une politique de domination et de puissance ?

PB : C'est une question très difficile. Quitte à paraître pessimiste, je dirai que non parce que la politique européenne est faite par les États membres et dans la définition de la politique de coopération européenne, des pays comme la France ont une voix très importante. On ne peut pas considérer l'Union européenne comme une entité à part, la politique européenne est définie par les États membres, elle répond aux décisions du Conseil européen.

D'un autre côté, pour être un peu plus positive, la Commission européenne, en tant qu'institution, peut être parfois perçue comme un acteur plus neutre que les États membres. Elle souffre moins de l'héritage historique des relations entre les pays comme la France, l'Allemagne et les pays partenaires.

Parfois, elle peut jouer un rôle d'intermédiaire, plus neutre, un rôle plus collaboratif. Par ailleurs, beaucoup de choses se jouent au niveau des gens qui sont sur place, sur le terrain et qui ont plus ou moins de sens de l'écoute et de la coopération et qui ont aussi plus ou moins de latitude pour le faire.

Mais au niveau de la définition des politiques en général, il n'y a pas grande différence. Au Mali,

La Commission Européenne peut être perçue comme un acteur plus neutre que les Etats membres

ou au Sahel en général, il y a une stratégie qui cherche à maximiser la présence sur le terrain d'un pays comme la France et aussi de l'Union européenne. Il y a une concertation qui se fait en accord avec les pays membres. La Commission européenne, en tant qu'institution, ne prendra pas une position en désaccord avec un États membre. Par ailleurs, les bureaux de l'Union Européenne dans les pays sont dans la plupart des cas « sous-staffés ». Donc même s'il y a une volonté et des efforts de collaboration, il y aura des limites en termes de capacités, de ressources et de temps pour interagir avec tous les acteurs impliqués.

DB - Merci Paola et tous nos voeux pour la poursuite de ton engagement.

TEMOIGNAGE

Bernard DUMONT : un parcours de vie en coopération

Entretien réalisé par Dante Monferrer, Roland Daval et Dominique Bénard

Dominique Bénard (DB) :
Bonjour Bernard, nous avons voulu cet entretien avec toi car tu es né en 1928 et tu as traversé toutes les époques de la relation entre la France et les pays africains depuis la fin de la colonisation jusqu'à aujourd'hui. Quand as-tu commencé à t'intéresser à l'Afrique ?

Bernard Dumont (BD) : En 1931, j'avais trois ans, j'habitais Valenciennes dans une famille n'ayant aucun rapport avec l'Afrique. Mais mes parents m'ont rapporté de l'exposition coloniale à Paris un souvenir qui avait trait aux lions. Et parce que, dans mon imaginaire de l'époque, «*les lions, c'est l'Afrique* » j'étais définitivement décidé à aller en Afrique. (Je dois préciser, 90 ans plus tard, que je n'ai jamais vu un lion en Afrique !).

Bien entendu, progressivement, j'ai vu l'Afrique autrement, mon intérêt pour ce continent et ses habitants a évolué, ne m'a jamais quitté, mais je ne savais pas ce que je pourrais y faire : professeur, journaliste... ? C'est en classe de seconde que j'ai découvert l'existence d'une "École



Bernard DUMONT

de la France d'Outremer" et après les classes préparatoires, j'ai fini par entrer à l'ENFOM¹.

Mais en cours de route, j'avais perçu son caractère encore largement colonialiste. A la fin

1; École Nationale de la France d'Outre-Mer. Fondée en 1889. En 1959 l'ENFOM devient l'Institut des Hautes Etudes d'Outre-Mer (IHEOM) destiné à former les cadres des États africains, puis l'Institut International d'Administration Publique (IIAP) en 1966. En 2002 il est intégré à l'École Nationale d'Administration (ENA).

Comment j'ai vécu cette période de "pré-décolonisation"...

des études on avait la possibilité de choisir entre trois filières : la filière traditionnelle celle des administrateurs, commandants de cercle et gouverneurs, la filière "magistrature" toute récente et enfin une filière, récemment créée, "questions sociales et travail". Et bien entendu, c'est celle-là que j'ai choisie.

Roland Daval (RD) : C'était en quelle année ?

BD : En 1950. Il se trouve que depuis la guerre 39/45, les élèves n'avaient pu aller en stage en Afrique. Le stage de première année a été rétabli en 1951, j'ai pu pendant six mois, voir ce qu'était le métier auprès d'administrateurs et, sur ma demande, auprès d'inspecteurs du travail et de magistrats. Cette expérience m'a confirmé dans mon choix.

DB : Comment pouvait se vivre la mission d'inspecteur du travail à l'époque des colonies ?

BD : C'était très intéressant ! D'abord, ce que ça n'était pas - et ce qui m'a détourné du choix de la prestigieuse carrière d'administrateur - c'était de passer une partie de sa carrière dans le cabinet d'un gouverneur, ce que je refusais absolument. C'est une des raisons pour lesquelles j'ai opté pour la filière "Conseiller du travail et lois sociales".

DB : Où as-tu fait ton stage ?

BD : Au Cameroun. Trois mois dans le Nord, à Garoua, Maroua et à Mora/Mokolo (à propos de Maroua, je vous recommande la lecture d'un roman "Les impatientes"², qui donne une

2. *Les Impatientes* de Djaïli Amadou Amal -

bonne idée de l'ambiance) ; puis trois autres mois dans le sud, à Douala Édéa et Yaoundé.

J'en viens à l'essentiel : comment j'ai vécu cette période de "pré-décolonisation". Après 1945, il y a eu des commencements d'évolution de la situation coloniale. D'abord la fin du travail forcé sous l'influence de Félix Houphouët-Boigny³. Ensuite le parlement français a entrepris la rédaction d'un code du travail Outre-Mer. Cela a été une grande bagarre avec le patronat qui a tout fait pour que ce code n'existe pas, ou tout du moins ne serve à rien. Il est sorti, dans les années 1950, il était assez général mais c'était déjà un énorme progrès. Pour l'appliquer le Ministère a créé ce corps de "conseillers au travail et à la législation sociale" et une section de formation à l'ENFOM.

En 1956, je suis arrivé à Dakar. La fonction d'inspecteur du travail était très intéressante parce qu'il fallait faire appliquer ce code, qui était totalement inconnu de la société coloniale et qui était audacieux par rapport à la situation sociale. Les six premiers mois, j'ai travaillé auprès d'un inspecteur du travail. La situation à Dakar était délicate en raison des différents syndicats puissants : la CGT, FO, puis en

septembre 2020 - éditions Emmanuelle Collas. Prix Goncourt des lycéens 2020.

3. (1905-1993). Chef traditionnel, médecin, planteur et dirigeant syndical. Homme politique français : député, ministre sous la IVème République. Homme d'état ivoirien : premier Président de Côte d'Ivoire. Fondateur du RDA. Partisan d'une relation spéciale avec la France, il est un puissant relais de Paris en Afrique, tout en étant un habile manipulateur de la classe politique française pendant ses trente-trois années de présidence.

**Simultanément,
je faisais partie de
mouvements de
jeunesse - Eclaireurs
de France, CEMEA
- qui m'avaient
beaucoup influencé
par l'ouverture
qu'offraient les idées
d'éducation active**

55-56, la CGTA⁴, créée par Sékou Touré⁵ ; et on m'a envoyé régler des bagarres, qui se passaient à coup de barres de fer, entre CGT et CGTA sur le port de Dakar. Au bout de six mois, j'ai demandé à aller en Guinée, parce que j'étais impressionné par la personnalité de Sékou Touré (c'est depuis qu'on a appris sur lui des choses beaucoup moins positives). Mais le Gouverneur de l'AOF m'a envoyé au Soudan français.

Simultanément je faisais partie de mouvements de jeunesse, Éclaireurs de France et CEMEA⁶, qui m'avaient beaucoup influencé par l'ouverture qu'offraient les idées d'éducation nouvelle, d'éducation active. Pendant mon stage au Cameroun en 1951, j'avais vu que la jeunesse locale était complètement enfermée dans le système colonial et avait une vision du monde limitée. C'est pourquoi, quand je suis revenu en France, j'ai créé, avec les Éclaireurs de France, l'EROM⁷. C'était un système d'échange entre jeunes. En 1953 je suis parti en Afrique, et avec Abdoulaye Albert N'Diaye⁸, on a mis

4. Confédération Générale du Travail, Force Ouvrière, Confédération Générale des Travailleurs Africains.

5. (1922-1984). Syndicaliste. Membre du RDA ; Maire de Conakry, député. Opte pour le non au référendum d'auto détermination. Premier Président de la Guinée en 1958, liens coupés avec la France. Affirme « préférer la liberté dans la pauvreté que la richesse dans la servitude ». S'engage dans la voie du marxisme. Paranoïa croissante, nombreux opposants arrêtés, répression (50 000 assassinats cf Amnesty International). Sa mort signe la fin du régime.

6. Les Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMÉA) sont un mouvement d'éducation nouvelle et une association française d'éducation populaire, reconnue d'utilité publique. Ils interviennent principalement dans le domaine de l'éducation, de l'animation, de la santé et de l'action sociale

7. Équipe des Relations avec l'Outre-Mer.
8. Commissaire général, Président du mouvement scout des Éclaireurs (AOF 1953),

sur pied les fameuses "caravanes de l'EROM". Et pendant vingt ans, il y a eu des échanges : jeunes français qui partaient en Afrique pour rencontrer des jeunes africains et jeunes africains d'Afrique Occidentale, qui venaient en France pour participer à des activités de jeunesse.

RD : Cela a duré très longtemps et ça s'est transformé avec la COFRASL⁹.

BD : La différence c'est que la COFRASL était un système de scoutisme laïque, alors que les caravanes de l'EROM, bien que basées chez les Éclaireurs, recrutaient des jeunes, en France comme en Afrique, qui n'étaient pas forcément membres du mouvement. C'était beaucoup plus large.

Pour en revenir à mon métier d'inspecteur du travail, j'ai commencé six mois auprès de l'inspecteur territorial du Soudan. Il y avait trois inspections : Bamako, Kayes et, à Ségou, celle de « l'Est-Soudan » pas encore en fonctionnement. Et c'est là qu'on m'a envoyé créer une inspection du travail sur un territoire de 800.000 km², de l'Algérie jusqu'au Niger et la Haute-Volta, une fois et demi la France. Il n'y avait pratiquement rien : un bureau dans une boutique du marché et un commis malien. J'ai pu embaucher un chauffeur - j'avais une voiture - et un deuxième commis.

Éclaireurs d'Afrique (1957) ; Eclaireurs du Sénégal (1960) ; membre du Bureau Mondial du Scoutisme, du Comité Africain du Scoutisme). Élève de l'école Williams Ponty. Haut fonctionnaire au Sénégal et aux Nations Unies. Champion de natation.
9. Conférence Francophone des Associations de Scoutisme Laïque



Mosquée de Ségou, Mali

Un bureau dans une boutique de marché et un commis malien...

Le recrutement de ce deuxième commis s'est fait curieusement. Il y avait une mission d'étude sur la vallée du Niger, dirigée par un grand géographe. Il me demande de recruter des enquêteurs. J'organise un concours, je retiens les dix premiers. Le responsable me dit :

- « *Très bien vos gens, sauf que le premier, le meilleur, est trop petit et il faut avoir une certaine prestance pour aller interroger des chefs de famille* »

Et c'est moi qui l'ai embauché. Par la suite, il est devenu responsable de l'Office de main-d'œuvre de Ségou, puis ensuite directeur du personnel d'une très grosse entreprise de forages et de puits, correspondante de l'association française "Forages Mali" qui fonctionne encore, et dont je fais toujours partie. Elle a son siège à Alençon, jumelé à

Koutiala au Mali, depuis le jour où les Américains ont posé le pied sur la lune (21 juillet 1969). Jumelage, qui existe encore et dont je fais toujours partie.

DB : Peux-tu donner un exemple de cas que tu avais à traiter ?

BD : Il y avait des cas ordinaires : un patron ne payait pas son employé, j'allais voir le patron et on se mettait d'accord. S'il n'y avait pas d'accord, j'envoyais le patron au tribunal. L'inspecteur du travail n'a pas de pouvoir judiciaire, sauf à dresser des procès-verbaux destinés au tribunal.

DB : Ce n'était pas trop dur ?

BD : Non, les gens venaient dans mon bureau, on discutait et on se mettait d'accord. Par contre il y avait des situations dramatiques, très difficiles. Le Code du travail prévoyait beaucoup de choses à appliquer et j'étais obligé de choisir. J'ai d'abord répandu une seule idée, un patron doit tenir un registre d'employeur parce que sinon on ne peut vérifier aucune situation. Et aussi délivrer des bulletins de paie. C'était un défi extraordinaire parce que la plupart des employeurs, français – ils étaient les plus nombreux, en ce temps-là - où nationaux, soudanais - transporteurs en particulier- me disaient :

- « *pourquoi lui donner un bulletin de paie puisqu'il ne sait pas lire ?* ».

J'ai passé un an à me battre contre cet argument. Les européens étaient les plus récalcitrants. Cela m'a valu quelques inimitiés. Lorsque le 13 mai 1958, De Gaulle est arrivé au pouvoir, le directeur du personnel de la plus grosse

Ces obligations étaient extrêmement faibles, du style avoir une trousse de pharmacie

entreprise, à laquelle j'avais à faire, a dit à des amis, qui me l'ont répété :

- « *Bon, alors quand est-ce qu'on va prendre Dumont ?* »

D'ailleurs, un professeur d'histoire, Francis Simonis¹⁰, qui a fait sa thèse de doctorat sur la société coloniale à Ségou¹¹, décrit bien ce qu'était l'ambiance à l'époque.

Le vrai défi c'était de faire passer un esprit nouveau dans le milieu du travail, salariés et employeurs. Simultanément, je représentais l'Office de la main d'œuvre et la Caisse d'Allocations Familiales qui venaient d'être créées à Bamako. Ça avançait petit à petit, par exemple le code du travail prévoyait de prendre des précautions sanitaires et sécuritaires dans les entreprises.

Ces obligations étaient extrêmement faibles, du style avoir une trousse de pharmacie. Mais il était également possible de créer des services médicaux inter-entreprises, en faisant adopter par les employeurs une sorte de coopérative qui pouvait recruter un infirmier. C'était un progrès énorme et j'ai toujours privilégié les formules collectives, ainsi j'ai réussi, à Ségou, San, Mopti, à faire marcher des services médicaux inter-entreprises. Un véritable progrès social par rapport aux situations de l'époque.

DB : As-tu quelques anecdotes à nous raconter ?

BD : Oui, je vais vous

10. Maître de conférences à l'Université de Provence. Chercheur au Centre d'études des Mondes Africains (CEMAf-Aix). Thèmes de recherche : Administration territoriale et politique indigène en Afrique de l'Ouest.

11. Des français en Afrique : Les "Européens" de la région de Segou : 1890-1962.

raconter quelques situations particulièrement croustillantes.

Le représentant des syndicats à Ségou s'appelait Lazare Coulibaly. C'était un homme charmant, un très bon syndicaliste. Un jour, il me dit :

- « *je vais marier ma fille qui est étudiante en histoire, à Paris.* »

- « *Et alors, elle se marie avec qui ?* »

- « *Avec un voltaïque, professeur d'histoire qui s'appelle Joseph Ki-Zerbo¹² !* »

Or, Joseph et moi étions amis depuis nos études à la Fac de Lettres de Paris. Il a épousé la fille de mon syndicaliste et je suis resté en relation avec lui jusqu'à sa mort.

Un jour Lazare Coulibaly m'amène un certain Diarra (à Ségou, les noms de famille les plus répandus sont Coulibaly ou Diarra). Il réclamait le paiement de dix ans de salaire. Cuisinier de l'Amenokal¹³ des Touaregs de Goundam, ce dernier l'avait emmené dans sa suite à l'occasion d'un pèlerinage à la Mecque. Et par souci de générosité, l'Amenokal a fait "cadeau" de son cuisinier à un Prince d'Arabie. Après dix ans Diarra finit par s'échapper, revient à Ségou et me demande d'intervenir pour que son dû lui soit réglé. Entre temps, l'Amenokal de Goundam était devenu député au Conseil du

12. (1922-2006). Historien et homme politique Burkinafaso considéré comme un des grands penseurs de l'Afrique contemporaine. Il a assuré en particulier la coordination de "Histoire Générale de l'Afrique" publiée par l'UNESCO.

13. Personnalité importante, l'Amenokal est le chef traditionnel d'une confédération touarègue.



Bergers Peuls au Mali

L'Amenokal fait cadeau de son cuisinier à un Prince d'Arabie...

Soudan. L'affaire s'est terminée devant le tribunal.

Autre histoire. Je vais à Tombouctou, pour convaincre les boutiquiers de payer une taxe d'employeur. Je demande à l'un d'entre eux :

- « *C'est votre boutique ?* »
 - « *Non, je ne suis pas propriétaire* »
 - « *Alors qui est le propriétaire ?* »
 - « *Et bien c'est un marocain...* »
 - « *Et vous alors, vous êtes le gérant ? Vous êtes quoi ?* ».
- Il prend un ton un peu gêné et me dit :
- « *Dans ma famille, on est au service de ces gens depuis*

tellement longtemps que ça n'a plus d'importance... ».

C'était un esclave. En 1959 à Tombouctou !

Dernière histoire, toujours Lazare Coulibaly qui arrive dans mon bureau avec une vingtaine de bergers peuls, avec leurs boubous, leurs bâtons, leurs chapeaux, etc. Il me dit :

- « ils viennent demander leurs congés payés ! »
- « Ah bon ? ».

A l'Office du Niger¹⁴ les paysans (appelés « colons » !), venus de Haute-Volta et d'autres régions du Mali, cultivaient des terres irriguées pour le riz et le coton. Ils

14. Organisme créé dans les années 1930, a construit le barrage de Markala qui permet à d'irriguer 1 million d'hectares de canne à sucre, de coton, etc.

Tu veux prendre notre riz pour le donner aux Peuls ?

étaient organisés en coopératives villageoises qui, entre autres, salariaient les bergers peuls qui gardaient leurs troupeaux. Après vingt ans, ces bergers rencontrent Lazare qui leur a dit :

- « *Vous n'avez pas touché vos congés payés, on va voir Bernard Dumont qui va arranger ça !* ».

Je suis donc parti discuter avec les représentants des coopératives en leur disant :

- « *Ils ont droit à des congés payés, ils sont salariés ! Il faut faire quelque chose* ».

Un, des paysans m'a alors répondu :

- « *Tu veux prendre notre riz pour le donner aux peuls ?* ».

DB : Je voulais te questionner sur tes amitiés africaines.

BD : Pendant mes études j'avais obtenu une chambre à la Maison de la France d'Outremer de la Cité Universitaire de Paris. Il y avait environ 150 résidents qui étaient en majorité ressortissants des territoires d'outremer et là que j'ai fait la connaissance de beaucoup d'étudiants africains qui ensuite ont eu des responsabilités importantes. Le plus important c'est Boubacar Diallo Telli¹⁵ premier secrétaire général de l'Organisation de l'Unité Africaine. Nous étions dans la même promotion à l'ENFOM, c'était un type extraordinaire. Par la suite, il est rentré chez lui en Guinée et a été emprisonné au camp Boiro¹⁶

15. (1925-1977). Elève de l'École William Ponty et de l'ENFOM ; Procureur à Thiès, Cotonou. 1955, Haut-Commissaire des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest. 1957 SG de l'AOF. (1964-1972) premier SG de l'Organisation de l'Unité Africaine. Accusé de complot, emprisonné au camp Boiro par le régime de Sékou Touré, meurt dans d'atroces conditions le 1/3/77.

16. Le camp Boiro est un camp de gendarmerie

où il est mort en 1977.

J'ai aussi connu Moktar Ould Daddah¹⁷, Président de la République de Mauritanie, plusieurs ministres d'Houphouët-Boigny, des Sénégalaïs, des Voltaïques (burkinabé), togolais, congolais, etc. Cela m'a permis ensuite d'être à l'aise quand je me déplaçai d'un pays à l'autre.

DB : Et tu as commencé à ce moment-là aussi à t'intéresser aux civilisations africaines ?

BD : C'est bien avant que je m'y suis intéressé. Surtout à l'ENFOM, où nous avions Léopold Sédar Senghor¹⁸ comme professeur. Et en plus, je m'étais inscrit aux Langues O¹⁹, aujourd'hui INALCO²⁰, pour apprendre les langues mandingues (bambara, dioula, malinké) et le peul.

DB : Et puis, est arrivée l'époque de la préparation des indépendances.

BD : En 1957, le parlement français votait la "loi cadre Defferre" qui prévoyait une meilleure représentation des "indigènes" dans la direction des pays. Avec une autonomie interne et la fusion des deux collèges

créé au temps de la colonisation française, devenu camp d'internement militaire, de torture et de mise à mort de Guinée sous le régime de Sékou Touré

17. Moktar Ould Daddah, né le 25 décembre 1924 à Boutilimit (sud-ouest de la Mauritanie) et mort le 15 octobre 2003 à Paris, est un homme politique mauritanien. Il fut le premier président de la république islamique de Mauritanie

18. Léopold Sédar Senghor, né le 9 octobre 1906 à Joal (Sénégal) et mort le 20 décembre 2001 à Verson (France), est un homme d'État français puis sénégalaïs, poète, écrivain et premier président de la République du Sénégal.

19. Établissement d'enseignement supérieur et de recherche créé en 1795 à Paris. Passage obligé de nombreux diplomates, linguistes, chercheurs.

20. Institut National des Langues et Civilisations Orientales

La "loi-cadre Deferre" prévoyait une meilleure représentation des "indigènes"

électoraux regroupant français et gens du pays. Il devait élire un conseil territorial qui devait nommer douze conseillers auprès du gouverneur. Rapidement les conseillers ont pris le titre de ministres. Mon ami Diallo Telli, m'avait fait rencontrer Abdoulaye Diallo²¹, secrétaire général du syndicat CGT du Soudan.

C'est lui qui a été nommé ministre du Travail et des Affaires sociales en charge de la Jeunesse et des Sports. Il m'a proposé de devenir son directeur de cabinet, poste que j'ai occupé de mai 1958 à mai 1961 (Et moi qui avais choisi cette voie pour ne jamais être dans un cabinet !)

Par la suite la direction du cabinet a été dévolue à un national, et moi, je suis devenu conseiller spécial du ministre. J'ai connu quatre ministres.

Les institutions ont continué à évoluer, lorsque les huit territoires d'Afrique Occidentale Française sont devenus Républiques, il s'agissait de savoir si la structure fédérale allait résister ou bien s'il y aurait huit États séparés. Cela a été discuté à Bamako en septembre 1958, au congrès du RDA²², principal parti d'Afrique de

21. (1916-1998). Né en Guinée. Syndicaliste, avec différentes fonctions au plan national (SG Union régionale des syndicats du Soudan, ...) et international (vice-président Fédération syndicale mondiale, ...). (1957-1958) ministre du Travail et des Affaires sociales du Soudan. Rejoint la Guinée. Occupe différents ministères (Postes et Télécoms, Développement rural, Travail, Coopération internationale). Ambassadeur (Algérie, Maroc, ...). Membre fondateur de mouvements et organisations internationales : Non-Alignés (Conférence de Bandoeng) ; Organisation de l'unité africaine (OUA).

22. Le Rassemblement démocratique africain (RDA) a été fondé à l'issue du Congrès de Bamako en 1946. Il fait partie des trois principaux partis fédéraux (avec le Parti du regroupement africain — PRA — et le Parti des fédéralistes

l'Ouest. Il y avait Houphouët-Boigny qui était opposé à la Fédération, Sékou Touré et Modibo Keita²³ qui étaient pour. C'est Houphouët Boigny qui l'a emporté. Les partisans de la Fédération (Guinée, Soudan, Dahomey, et Haute-Volta), ont décidé d'en faire une à eux seuls. Mais Houphouët Boigny a fait pression sur la Haute-Volta et le Dahomey, qui étaient très dépendants de la Côte d'Ivoire, si bien qu'ils se sont retirés. Sékou Touré ayant quitté le paysage en devenant indépendant avant les autres, restaient le Sénégal et le Soudan. Ils ont constitué la Fédération du Mali, qui a obtenu son indépendance en avril 1959²⁴.

J'ai donc été au cabinet d'Ousmane Bâ²⁵, ministre du Travail et des Affaires Sociales de la République Soudanaise, devenu ministre des Affaires étrangères de la Fédération du

africains — PFA) panafricains revendiquant la création d'une fédération des partis politiques d'Afrique au moment des indépendances.

23. Modibo Keita : (1915-1977) ; École William Ponty, instituteur. Homme d'État, adhère au RDA, maire de Bamako. Député et secrétaire d'État sous la quatrième république. 1960, chef du gouvernement de la Fédération du Mali. Président de la République du Mali, s'oriente vers une socialisation de l'économie, renversé par un coup d'État en 1968 emprisonné durant neuf ans, meurt en détention. Panafricaniste et tiers-mondiste, a œuvré toute sa vie pour l'unité africaine.

24. Roland Colin, Directeur de Cabinet du Premier Ministre Mamadou Dia, a écrit un livre « Sénégal, notre pirogue » qui raconte tout cela de façon très renseignée

25. (1919-1999). École William Ponty. École de médecine Dakar. Ministre de la Fonction publique de Haute Volta. 1958 ministre délégué à la Présidence de la République soudanaise puis ministre du Travail, de la Fonction publique et de la Sécurité sociale de la Fédération du Mali. Différents ministères (Fonction publique et Lois sociales ; Intérieur ; Information et Tourisme ; Affaires étrangères) jusqu'au coup d'État de Novembre 1968. Emprisonné de 1968 à 1975, date à laquelle il s'exile en France

Mon travail principal était de rédiger un nouveau code du travail de la République soudanaise

Mali. Mon travail principal était de rédiger un nouveau code du travail de la République Soudanaise. J'avais demandé à conserver mes fonctions d'inspecteur du travail, parce que la vie de cabinet, ce n'était pas mon genre ! Pendant un an et demi, j'ai fait trois fois par semaine la route entre Séguo et Bamako (240 km) qui n'était pas goudronnée.

DB : Comment les européens qui vivaient en Afrique ont réagi à l'indépendance ?

BD : Certains étaient ulcérés. Beaucoup étaient résignés. Quelques-uns ont joué le jeu, et en particulier la plupart des administrateurs, qui ont continué à faire fonctionner le pays.

A ce propos ça me fait penser à une autre histoire. Le Mali avait pris une option socialiste, on préparait un plan quinquennal et il y avait un conseiller étranger, Samir Amin²⁶ français d'origine égyptienne. Le ministre du Développement Rural et du Plan, Seydou Badian Kouyaté²⁷, m'a demandé d'entrer dans la commission du Plan et d'être le secrétaire de la Commission des statistiques. En plus de ma fonction au cabinet du ministre, où je rédigeais un code du travail avec une commission,

26. (1931-2018) économiste politique franco-égyptien marxiste et militant anti-impérialiste. Notamment connu pour avoir été un des premiers à introduire des concepts comme l'eurocentrisme ou la théorie de la dépendance.

27. 1928-2018). Homme politique. Etudes de médecine à l'Université de Montpellier ; Proche de Modibo Keita. (1957/1968) siège dans les gouvernements soudanais et malien (Économie rurale et Plan ; Développement). 1968, déporté à Taoudéni lors du coup d'état, puis exil à Dakar. 1997, candidat à la présidentielle du Mali. Écrivain reconnu «Sous l'orage», «La mort de Chaka», «les dirigeants africains face à leurs peuples», ...

j'ai été secrétaire de la sous-commission des statistiques de la commission du plan. Par ailleurs, pour permettre à l'administration de devenir soudanaise, on a créé l'école d'administration du Mali et J'y ai enseigné aux trois premières promotions les statistiques, la géographie économique et la démographie.

Lorsque par la suite, le Mali est devenu indépendant, et a eu des ambassadeurs à Paris, les cinq premiers étaient de mes anciens élèves. J'ai dû quitter le Mali en 1961, un de mes enfants est tombé malade et nous avons été obligés de rentrer.

Au Mali je me suis aussi occupé des mouvements de jeunesse et en particulier des Éclaireurs du Soudan. Leur responsable s'appelait Bocar Cissé²⁸, il a écrit un livre avec le concours de Bernard Salvaing²⁹, qui s'appelle "*Instituteur des sables*", qui raconte sa vie, qui est tout à fait extraordinaire et mérite d'être connue. On a travaillé avec lui pour organiser, entre autres, un ciné club à Bamako et des comités d'accueil pour les caravanes de l'EROM³⁰. Il y a eu jusqu'à sept caravanes au Soudan, devenu Mali par la suite, d'autres en Côte d'Ivoire, en Haute-Volta, au Togo. Voila. Je n'avais pas le temps de m'ennuyer.

Arrivé en France, je ne sais pas quoi faire, plus de colonies, plus d'administrateurs coloniaux, plus d'inspecteurs de la

28. (1919-2004). Ancien élève de l'école William Ponty. Instituteur. Chercheur à l'Institut des sciences humaines du Mali.

29. Professeur d'histoire contemporaine. UFR histoire, histoire de l'art et archéologie. Université de Nantes.

30. Ibid note 4.

On va vous nommer directeur du bureau de la Politique de la Jeunesse du Ministère de la Coopération

France d'outremer, il fallait se reconvertis. J'avais choisi d'être administrateur civil de l'Éducation nationale parce que j'avais une certaine fibre éducative - enfin je croyais ...

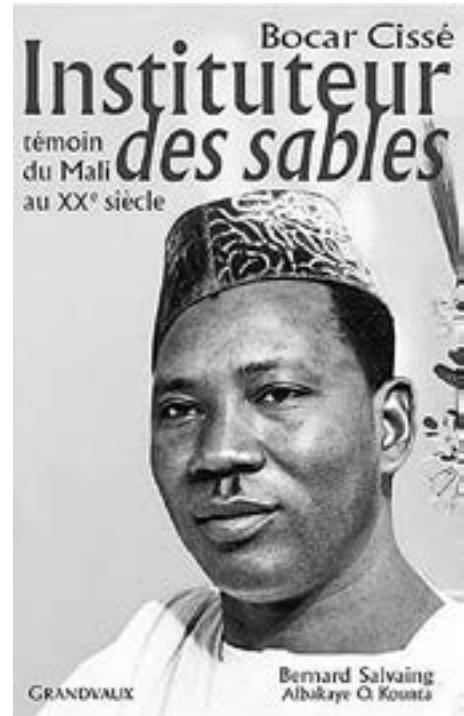
J'ai quand même été voir au ministère de la Coopération qui venait d'être créé, qui était tout neuf, il n'avait d'ailleurs pas de locaux. Je suis reçu par un directeur, Jean-Pierre Dannaud³¹, qui me dit :

- « *Vous pouvez rester avec nous à la coopération. Vous vous êtes occupé de jeunesse et en particulier de service civique* » (dans tous les pays d'Afrique à ce moment-là, on créait des services civiques) « *On va vous nommer directeur du bureau de la Politique de la jeunesse du ministère de la Coopération* ».

J'ai dit « *Oui, mais le ministère, envoie des coopérants, et en France, il n'y a pas d'agents adaptés au plan professionnel pour créer des services civiques, je ne peux pas accepter cette responsabilité si je ne dispose pas d'un moyen de formation* ».

Il m'a dit « *OK !* ».

Très rapidement, on s'est organisé en trois divisions : une qui s'occupait des services civiques en Afrique, qui a été confié à Bertrand Duruflé³², un 31. (1921-1995). École Normale Supérieure, agrégé de philosophie. Guerre 39/45, 1^{re} division française libre. Directeur de centre culturel Saïgon, Maroc. 1961-1964 directeur des services culturels et techniques ministère de la Coopération. Conseiller d'État. 1967-1968 directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur (Christian Fouché). Maire de Gourdon (71-77). Grand prix de l'Académie Française 1993 pour son roman « *Fleuve rouge* ». 32. Licencié en droit, breveté de l'ENFOM. 1962-1964 adjoint au chef de bureau des



deuxième bureau qui s'occupait de sports. Et puis, il y avait le secteur "formation" qui formait les coopérants, parce que se développait aussi le Service National en Coopération.

Les jeunes qui devaient faire leur service national (en principe militaire) avaient la possibilité, s'ils en remplissaient les conditions, notamment de diplômes, de demander à faire leur service national en coopération. Il y a eu jusqu'à 30.000 coopérants français du service national en coopération en Afrique. Je me suis arrangé pour faire passer dans mes stages des membres des mouvements de jeunesse, que j'avais repéré : Scouts de France, Éclaireurs, Auberges de

associations du Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports. 1964-1966 chef du bureau « jeunesse et sports » au ministère de la Coopération. Secrétaire général du bureau de liaison des agents de coopération technique. Secrétaire exécutif de l'Association internationale des Conseils économiques et sociaux et institutions similaires.

Un instrument de conversion, vers la post-colonisation des jeunes français scolarisés au temps de la colonisation

jeunesse, ... que j'ai pu envoyer dans les services civiques en Côte d'Ivoire, à Madagascar, au Niger, au Congo.

Ce système de formation a eu tellement de succès que c'est aussi devenu un instrument de conversion, vers la post-colonisation, des jeunes français scolarisés au temps de la colonisation. Ce n'est pas rien parce que tous avaient été formatés dans l'esprit de l'Empire français. Et pendant cinq ans, jusqu'à 1966, nous avons fait passer des milliers de jeunes dans des Stages d'Information sur la Coopération Culturelle et Technique (SICCT)³³.

On prospectait dans toute la France pour trouver des châteaux ou des colonies de vacances susceptibles d'accueillir une centaine de jeunes pendant 10 jours, sur le modèle des stages CEMEA³⁴. On faisait passer des idées telles que « *le colonialisme c'est fini, maintenant c'est la coopération* ». Au début, j'étais seul avec une secrétaire mais au fur et à mesure que les stagiaires revenaient de coopération, les meilleurs devenaient instructeurs.

Ça m'a donné l'occasion d'aller en Afrique, pour m'occuper soit des services civiques, soit des sports et j'ai retrouvé là comme dirigeants, ministres, jusqu'aux Présidents, des gens avec qui j'avais été étudiant et pensionnaire à la cité universitaire de Paris.

Dante Monferrer(DM) : Et du coup, Bernard, tu as été aussi

33. Jusqu'à 50 stages par an.

34. Ibid note 6

impliqué dans la création des VP³⁵.

BD : Ah ! Je l'attendais celle-là ! Effectivement, j'ai été impliqué en tant que responsable de la jeunesse à la coopération. De Gaulle demande donc à son Ministre Triboulet de créer une organisation pour envoyer des jeunes volontaires à l'imitation du Peace-Corps³⁶. Il y a des conciliabules et des discussions pour déterminer comment créer cette institution.

La bagarre était vive entre les militaires, qui étaient impliqués avec les jeunes du Service national et les politico-administratifs pour avoir la responsabilité principale.

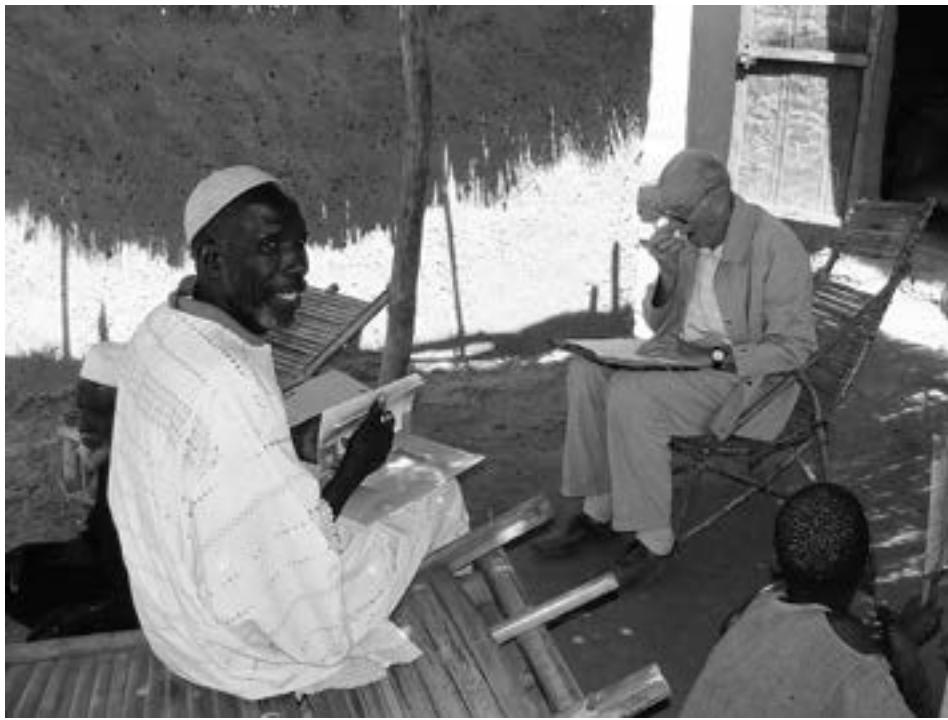
Et moi, j'ai été incapable de faire passer l'idée que c'étaient les mouvements de jeunesse qui pouvaient le mieux contribuer à ce projet. Mais on a quand même obtenu quelques avancées - mais je n'étais pas le seul dans ce combat....

DM : Est-ce que François Lebouteux³⁷ n'était pas dans cette affaire lui-aussi ?

35. Volontaires du Progrès. L'AFVP (Association Française des Volontaires du Progrès) devenue France Volontaires, a été créée en 1963 et a permis à des milliers de jeunes d'effectuer des missions de volontariat en Afrique et aux quatre coins du monde.

36. Corps de volontaires américains créé par le Président JF Kennedy.

37. École normale supérieure. Engagé dans le scoutisme, réforme des Scouts de France dans les années 60. Inspecteur d'académie, conforte la place de l'Education nationale dans la formation des adultes. 1965, ministère de la Coopération, s'occupe des formes non conventionnelles de formation et de promotion collective. 1984 contribue au lancement des Travaux d'Intérêt Collectifs (TUC) pour l'emploi des jeunes. 1988 volet formation des accords de Matignon concernant la Nouvelle Calédonie.



Bernard DUMONT, de retour au Mali.

C'étaient les mouvements de jeunesse qui pouvaient le mieux contribuer à ce projet

BD : C'est à lui que je pense, même s'il est arrivé un peu plus tard, il y avait aussi l'aumônier des Scouts de France, le père Lefebvre ! On argumentait pour faire comprendre que la mise en place des Volontaires devait venir des mouvements de jeunesse mais on n'a pas remporté le morceau. On a réussi quand même à ce que les militaires ne soient pas trop impliqués. Cela a été une belle bagarre ! J'essayais de démontrer que mon système d'envoi de jeunes en Afrique était bien mieux que cette institution qu'ils étaient en train de créer. J'ai été mis sur la touche et c'est comme ça que les Volontaires du Progrès ont été créés, en opposition avec moi et moi en opposition avec eux !

Fin de l'entretien.

Ironie de l'histoire quelques années plus tard, en 1981,

Bernard Dumont deviendra Délégué général de l'Association Française des Volontaires du Progrès et ne cessera d'oeuvrer pour raffermir la place des associations de jeunesse au sein de cette institution.

Aujourd'hui encore Bernard poursuit ses multiples engagements avec toujours l'Afrique au cœur.

TEMOIGNAGE

Ce ne sont pas des projets qu'il faut !

Entretien avec Bernard Lecomte par Dominique Bénard



Le monde du « développement » est généralement approché par des catégories d'acteurs pensées comme disjointes, comme les organisations non gouvernementales, les bureaux d'études, l'administration mais aussi le secteur privé et les mouvements sociaux des pays en développement.

Or, certaines personnes ont connu des expériences professionnelles et personnelles qui les ont immergées dans différents contextes institutionnels, aussi bien dans le champ de la coopération que dans d'autres mondes, comme celui de l'industrie en crise du Nord de la France et celui de l'engagement auprès des déshérités de notre pays.

Bernard Lecomte fait partie de ces passeurs de frontières visibles mais aussi invisibles, et le témoignage de ces derniers rend compte de la complexité des questions de développement mais aussi de leur profonde articulation avec les engagements multiples

Le cercle de Bonneville

qui peuvent jaloner des trajectoires personnelles. L'amplitude et la diversité de l'expérience de Bernard Lecomte en font un acteur des mutations du monde du développement depuis plusieurs décennies. Tout en vivant au sein du système d'aide international depuis des positions variées, il en a été un des critiques les plus aiguisés, mais toujours dans le respect de ceux qui entreprennent et qui se battent dans l'espoir de l'améliorer.

Pendant une dizaine d'années, entre 1995 et 2005, Bernard Lecomte a organisé chez lui, en Haute-Savoie, une rencontre annuelle de deux jours regroupant une vingtaine de professionnels du développement, pour certains travaillant ou ayant travaillé avec les coopérations allemande et suisse. Ce "cercle de Bonneville" a été une expérience inédite de partage d'expériences et de confrontations d'analyses dans la durée sur des thématiques comme la réforme de l'aide publique au développement, l'accompagnement des mouvements paysans africains ou la gestion des conflits.

Bernard Lecomte nous a quitté au mois d'août dernier. Pour tous ceux qui l'ont connu il aura été durant des décennies un acteur engagé, innovant et débordant d'humanité. Cet entretien probablement un des derniers, sinon le dernier, qu'il a accordé, en a d'autant plus de relief.

Dominique Bénard (DB) :

Bonjour Bernard, la première question que je voulais te poser, c'est comment tu as été amené à travailler dans la coopération internationale ?

Bernard Lecomte (BL) : Moi, je suis un type de Roubaix. À Roubaix, il y a des familles qui ont fondé des industries au XIXe siècle. Dans ma famille, on avait fondé une teinturerie. Mon père avait eu 10 enfants. Moi je suis le quatrième. Les deux premiers se sont faits prêtres. Et moi, tu vois, comme je suis, et bien j'ai décidé d'aller avec mon père dans l'entreprise. Cela ne correspondait pas tellement à mes aspirations, j'ai fait cela plutôt par esprit de famille.

J'ai passé mon diplôme d'ingénieur à Lille, j'ai milité dans la JEC¹ puis à "Économie et Humanisme"² parce que j'ai rencontré le Père Lebret³ en 1947 à Lille, à une conférence. Je suis resté ingénieur à Roubaix pendant 6 ans. Et puis le textile s'est complètement écroulé sous nos

1. La Jeunesse étudiante chrétienne, JEC, est un mouvement de jeunesse et d'éducation populaire qui existe à travers le monde entier.

2. Économie et humanisme est une association française, d'origine catholique, fondée en 1941 par Louis-Joseph Lebret, qui a développé un concept d'économie humaine. Elle a mené, depuis Lyon des travaux d'études sur le développement, les politiques et pratiques sociales, l'emploi, la coopération et la solidarité internationales. Elle a également eu une activité de publication, de formation et d'animation de débats (Wikipédia).

3. Louis-Joseph Lebret, né le 26 juin 1897 au Minihic sur Rance et mort le 20 juillet 1966 à Paris, est un économiste et prêtre dominicain français. Il crée en 1942 Économie et humanisme, un centre de recherche et d'action en économie et un grand nombre d'associations pour le développement économique et social à travers le monde, dont l'Irfed, Institut international de recherche et de formation éducation et développement, à Paris.



Le père LEBRET

La CINAM

pas et j'ai été licencié.

A ce moment, j'ai rejoint le courant militant. C'est-à-dire que j'ai demandé à Lebret si je pouvais venir faire un stage à Calluire, où il y avait un centre d'études d'Economie et Humanisme. J'y suis resté plusieurs mois et j'y avais fait, en particulier, beaucoup d'enquêtes auprès de diverses populations pauvres. J'avais donc une certaine expérience des enquêtes. Je suis revenu faire un stage à Économie et Humanisme et là, le Père Lebret est passé et, me voyant disponible, il m'a dit : « *allez, je t'emmène au Sénégal* ». Pourquoi le Sénégal ? Parce que c'était 1958 et la préparation des indépendances africaines et lui, il avait été choisi comme conseiller économique pour le premier "pré-gouvernement" sénégalais.

Donc là, il m'a mis dans ses bagages, il m'a fait entrer dans un bureau d'études qui s'appelait la CINAM (la Coopérative d'Etudes Industrielles et d'Aménagement du territoire) où j'étais le numéro 2 et j'ai commencé à enquêter avec toute une équipe d'enquêteurs sur la situation des sénégalais et son évolution : le niveau de vie, les comportements, etc.. J'ai fait ça pendant 18 mois.

Cette expérience a montré que j'étais capable de diriger des enquêtes, j'avais trente ans et au Sénégal, à la sortie de la première messe à laquelle j'ai assisté, à Noël 58, j'ai rencontré Renée qui connaissait une de mes amies, qui m'a dit « *Je te présente Renée Dupont* ». Alors là, ça a complètement réorienté ma vie parce que, jusque là, je n'étais pas du tout décidé à me marier.

Donc, nous nous sommes mariés au Sénégal, sans les parents, tu vois, et nous étions décidés à rester dans cette ligne. Alors cette ligne c'était aider, au sens le plus global du terme, ces populations, ces gouvernements qui étaient novices : que pouvions-nous faire pour qu'ils connaissent mieux leur population, qu'ils connaissent mieux les problèmes à résoudre, qu'ils fassent de bons choix, etc.

Donc je suis devenu quelqu'un qui planifiait. J'ai appris à planifier avec Lebret. Il se trouvait que je n'étais pas complètement idiot là-dedans et donc j'ai continué sur cette lancée, avec la CINAM. Nous avons eu un premier contrat à Madagascar en 62-63 et puis très rapidement je suis devenu responsable de la coopérative.

Je me suis donc installé à Paris et j'ai fait énormément de missions courtes en Afrique, pendant des années et des années. On est revenu deux ans, avec deux enfants, au Sénégal et là j'ai commencé à avoir les premiers contacts avec le milieu rural. Je ne le connaissais pas du tout, j'avais fait des enquêtes mais je m'étais pas lié avec un paysan, ni rien de cet ordre.

Alors là nous avons commencé, effectivement à gérer, ce qu'on appelait à l'époque des "projets d'aide". Un projet d'aide c'était quoi ? On disait "J'ai décidé de vous aider, voulez-vous me dire vos besoins ?" ... On envoie une équipe, par exemple avec Lecomte, qui va transformer ça en "projet". C'était un document d'une vingtaine de feuillets dans lequel on décrivait à l'avance les buts que l'on poursuivait



Le problème dans le projet d'aide, c'est que la responsabilité appartient à celui qui aide

et la façon dont on allait les atteindre, qui allait s'en occuper, avec qui organiser cela. Donc quelque chose d'un peu rigide et partiellement fixé de l'extérieur. C'est la première grande difficulté de l'aide.

DB : Est-ce que votre regard n'était pas porté avant tout sur l'analyse des besoins plutôt que sur la prise en compte des ressources des gens ?

BL : Non, pas du tout, nous étions très attentifs, au contraire, à mobiliser les ressources des populations.

La difficulté n'était pas là, ce n'était pas qu'on voulait seulement satisfaire les besoins mais c'est que celui qui apporte l'aide apporte en même temps la façon de la gérer. C'est son argent qui devient le centre et ça c'est la première grande difficulté de l'aide. L'argent et les moyens que tu apportes n'appartiennent pas tout de suite à l'autre. Pendant tout le temps où l'action est considérée comme un projet d'aide, c'est celui qui aide qui est responsable que ça fonctionne. C'est un défaut fondamental. Dès le point de départ, celui qui doit progresser est considéré comme second.

Donc moi, j'ai analysé ça, j'ai regardé ça, j'ai souffert de ça et comme j'ai dirigé une équipe qui a travaillé dans plusieurs pays, on a eu pas mal d'expériences en l'espace d'une dizaine d'années. Donc à ce moment-là, j'ai pris conscience qu'il fallait manifester cela et j'ai écrit un premier bouquin qui s'appelait "*L'aide par projets, limites et alternatives*".

Je crois sincèrement que c'était le premier bouquin qui critiquait le système d'aide un peu en profondeur dans sa structure... Cela ne m'a pas empêché d'avoir des contrats, cela n'a pas beaucoup modifié les choses...

DB : Est-ce qu'il y a eu des échos ? Est-ce qu'il y avait d'autres gens qui pensaient la même chose ?

BL : Alors, pas dans le milieu franco-français. On a eu un contrat à Madagascar en mai 1962, avec 3 camarades européens : italien, allemand et hollandais, ingénieur agronome, ingénieur en génie rural, ingénieur industriel et moi. J'étais indispensable car j'étais le seul à parler bien français et à me débrouiller avec les partenaires locaux. Pourquoi ? Parce que c'était le début de la Communauté Européenne. Ma préoccupation était de trouver des projets... on a trouvé 65 projets en 18 mois. On allait dans les régions, on regardait, on identifiait les besoins. On disait on devrait faire ça, on pourrait faire ça.

DB : Et vous obteniez des financements ?

BL : On avait tout ce qu'on voulait ! C'était le début, tu vois, en 1962. C'était donc le summum de ce que j'ai refusé de faire après. Il fallait aller jusqu'au bout de ça pour décider de faire autrement. Ensuite, en 1964-65, au Sénégal, on m'a demandé d'aider à comprendre comment une population pouvait s'organiser pour progresser.

Alors a commencé une période qu'on a appelé celle de "l'animation rurale". Cela



Village sahélien

Le CESAO de Bobo Dioulasso

consistait à aller dans les villages pour repérer les gens qui voulaient avancer un peu et voir comment on pouvait organiser à partir de là un petit noyau d'innovation. Cela m'a beaucoup plus intéressé que les projets. Et puis petit à petit, j'ai été embauché par le gouvernement du Sénégal pour travailler dans cette direction.

Là, la difficulté ce n'était pas la relation entre celui qui a l'argent et celui qui le reçoit, la difficulté c'était comment faire pour que ton initiative n'obéisse pas l'initiative d'autrui. Au contraire, qu'elle soit féconde, tu vois ? Ce n'est pas du tout évident. J'en ai eu assez de diriger le Bureau d'Etudes et donc, j'ai démissionné, au grand dam de mon fils aîné... et j'ai été m'inscrire au Centre d'Etudes Sociales d'Afrique de l'Ouest, le CESAO⁴, à Bobo Dioulasso. Et là,

4. CESAO (Centre d'Etudes et d'Expérimentations Economiques et Sociales de l'Afrique de l'Ouest - Association Internationale) qui à son

on a fait trois ans dont l'exercice pour moi était de connaître les paysans. Je me trouvais plutôt de leur côté à eux. C'était un lieu absolument merveilleux parce qu'il y avait effectivement des paysans de tous les pays. C'était en période très intéressante. Renée aussi était intéressée, elle était responsable de programme et on a pu transformer un peu le CESAO dont la mission était de former des cadres. On appelait cela des "agents de développement".

C'était une des grandes illusions de croire qu'on pouvait projeter dans les villages des agents qu'on avait formés à faire du développement et de penser que ça pouvait marcher. Le développement c'est quelque chose qui est intérieur à la personne, intérieur au groupe. L'expression elle-même d'agent de développement est fausse.

Donc il fallait introduire dans le CESAO la vision qu'on pouvait former les paysans directement, pas comme agents de développement, mais comme se développant. Alors là, j'ai eu de la chance. C'était ma première journée de travail et j'ai rencontré Gabriel Seni, un paysan burkinabé, à peu-près analphabète, cela a été un défi dans ma vie. Le soir-même il est venu à la maison, il a commencé à parler de lui. Le gars, il avait été

siège à Bobo-Dioulasso, Burkina-Faso. Le CESAO offre aux Collectivités locales, ONG / associations de développement, services techniques étatiques des moyens et sessions de formation ainsi que des réflexions stratégiques sur la recherche-action, la décentralisation et la bonne gouvernance, le développement de l'entrepreneuriat, le renforcement de la société civile, la gestion de projets de développement (conception, élaboration, exécution et évaluation), le plaidoyer et lobbying...

Rencontre des leaders paysans

marqué par le fait que j'écoutais et il était venu raconter sa vie. Lui et moi, nous sommes devenus des intimes. Il est malheureusement décédé assez vite. Il m'a enseigné que pour qu'un milieu rural bouge il faut du temp... lui il avait mis 7 ans pour que les gens admettent qu'ils pouvaient faire avancer quelque chose... Et puis il avait fallu encore 7 années - il présentait les choses comme ça le gars - pour que le commandant de cercle accepte qu'il fasse quelque chose. Ces durées n'ont plus rien à voir avec les durées des projets qui sont de deux ou trois ans. Alors il avait fondé une petite association assez solide dans son coin...

Les gens de l'aide internationale avaient une très grande confiance en moi parce que j'avais, plusieurs fois évalué leurs projets. Donc j'étais connu. Et quand ils ont vu que je quittais tout ça, que je quittais la présidence de la coopérative pour aller m'insérer au Burkina Faso, ils ont manifesté à mon égard une certaine déférence... C'était donc une possibilité d'avenir avec une très grande liberté...

DB : Les gens de l'aide internationale te faisaient confiance, mettaient des financements à ta disposition ?

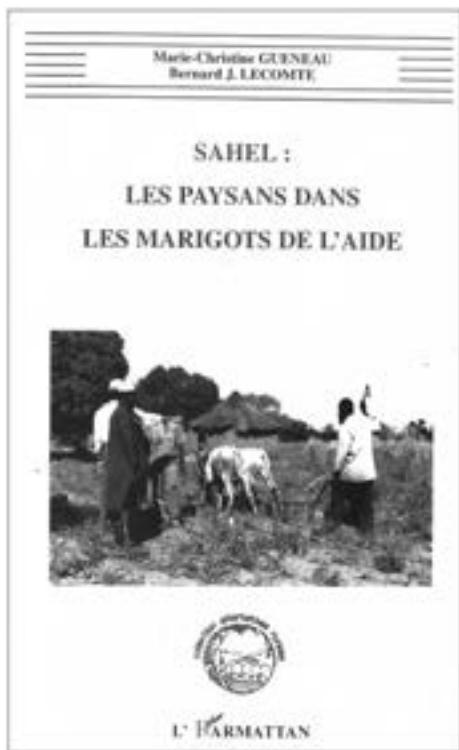
BL: De plus en plus. A partir de ce moment-là, il y a eu plusieurs initiatives issues de deux types remarquables. D'abord au Burkina Faso un gars qui s'appelle Bernard Lédéa OUEDRAOGO qui était un formateur de l'administration, qui formait les paysans. Il y avait un programme spécial au Burkina Faso qui

permettait à des paysans en trois ans de se débrouiller en français - ils l'ont fermé après parce que tout le monde partait en Europe. Lui, il avait organisé un suivi de ces gens-là pour les aider à redevenir paysans. Cela s'appelait les Groupements Naam⁵. Alors moi, j'ai cofinancé les Groupements Naam pendant des années, sur des actions sérieuses, solides, hein ! 10 ans ou 15 ans ! Cela s'était beaucoup développé...en Italie et puis en Europe.

DB : Quand tu dis que tu n'intéressais pas la coopération française, as-tu analysé pourquoi ? Est-ce que parce que la coopération française avait en fond un objectif d'influence sur la politique des pays ou bien simplement à cause d'un ancrage dans de vieilles habitudes ?

BL : Tu peux le dire... Pour revenir aux Groupements Naam, cela a été tout de suite largement connu au niveau européen. C'était une réussite : enfin les paysans s'organisent, produisent, vendent ensemble, etc. Comme moi j'étais, indirectement, le financeur principal

5. La Fédération Nationale des Groupements Naam (FNGN - <http://fnngnbf.org/>) a son siège à Ouahigouya, Chef lieu de la Province du Yatenga, au nord du Burkina Faso. Le fondateur, Bernard Lédéa OUEDRAOGO, tirant les leçons de l'échec de l'organisation des coopératives paysannes, prend l'initiative de fonder l'organisation du monde rural sur la base du " kombi- naam" ou groupement des jeunes traditionnel. L'objectif du "kombi-naam" était l'intégration sociale des jeunes par le travail et la fête. Il enseignait les valeurs fondamentales de l'égalité, de la justice et de la démocratie. Dans le groupement Naam, cette structure a été élargie à tous les membres de la Communauté villageoise dans l'objectif d'initier un processus de développement endogène basé sur la responsabilisation des individus et des communautés. La devise de la FNGN est "Développer sans abîmer".



Les groupements NAAM

des 20 premières années, ça m'a permis de dire "On peut faire ça ailleurs..."

Le CESAO, avait organisé un séminaire de réflexion sur comment faire progresser cette idée de dire "*on a formé les paysans il faut maintenant qu'ils s'organisent*". J'ai participé à l'animation de ce séminaire et là j'ai été tout de suite scotché par la valeur de Lédéa, qui dominait les autres d'une tête... Nous avons travaillé sur la stratégie, tout ça.... Donc ça a été très intéressant, et là on est devenu ami, je suis allé chez lui... Je suis devenu Président de l'Association 6 S "*Se Servir de la Saison Sèche au Sahel en Savane*". Cela consistait à dire : "*les paysans n'ont qu'une seule saison de travail, il faudrait qu'ils en aient deux..*"

Et c'est ça aussi qui m'a fait connaître comme un innovateur.... Un jour, j'ai reçu une lettre signée Mamadou CISSOKHO⁶ :

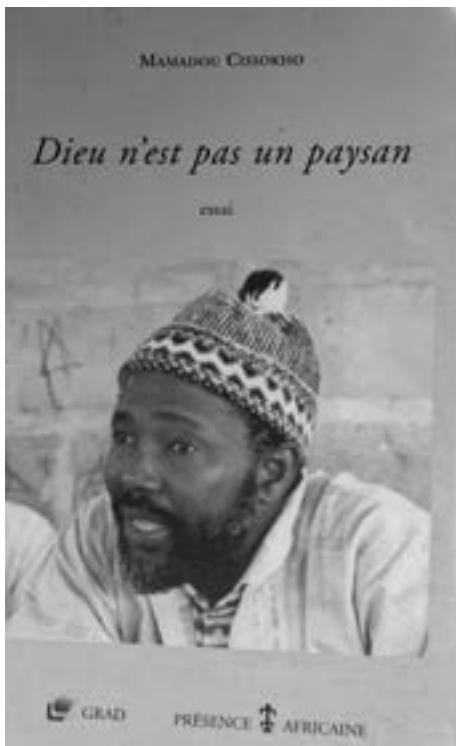
6. Mamadou Cissokho (né en 1946), grand ami de Bernard Lecomte, est une figure emblématique du mouvement paysan africain. Militant et éducateur associatif agricole sénégalais, il a été notamment président du Conseil national de concertation et de coopération des ruraux (CNCR). En 1974, Mamadou Cissokho, jeune instituteur, devient paysan au sein d'une exploitation familiale qu'il crée à Bamba Thialène (Sénégal) et se met au service du milieu rural auquel il a décidé d'appartenir. Il contribue à la création et à l'animation de diverses associations dont la Fédération des organisations non gouvernementales du Sénégal (FONGS) en 1976, et le Conseil national de concertation et de coopération des ruraux (CNCR) en 1993. Il est par la suite l'un des initiateurs du Réseau des organisations paysannes de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA), fondé en 2000. Il est l'un des facilitateurs de la création de la PAFFO (Forum pan africain d'agriculteurs) créée en octobre 2010, au Malawi. Cliquez sur ce lien pour visualiser une vidéo de Mamadou Cissokho et Bernard Lecomte sur le partenariat :<https://youtu.be/RCL9i6fKACs>

"Monsieur le Président d'Economie et Humanisme, je suis tombé par hasard au centre des Dominicains à Dakar sur un bouquin de votre association, c'est ça que je vis !"

Je me suis dis, ce n'est pas possible ! Pendant tout ce temps là, il fallait que je nourrisse ma famille, j'étais consultant...et je n'étais pas toujours disponible. Donc j'ai demandé à Lédéa et à mon copain Abdoulaye Diop du Sénégal d'aller le voir. D'aller voir ce type qui habitait à 400 km de Dakar. Ils ne l'ont pas trouvé. Alors à la fois suivante on a fait une réunion au Sénégal... On avait une Assemblée Générale de 6S chaque année... On se retrouvait tous, c'est comme ça qu'est né le mouvement paysan... Alors ce type, Mamadou CISSOKHO, il avait démissionné de son premier poste d'instituteur... Il était plus intelligent, plus stratégique... Lédéa, c'était les Groupements Naam. Les Naam ça correspondait à la culture des Mossis tandis que Mamadou Cissokho, lui disait « *Il faut que tous ces groupes différents acceptent de coopérer ensemble pour avoir une force au niveau national* ».

Avec Mamadou CISSOKHO, nous avons lancé 6S au Sénégal et au Mali. Et après il a participé à la création de la FONGS, la Fédération des ONG du Sénégal. Tout cela avec du fric trouvé par Bernard Lecomte venant essentiellement d'Europe, d'Italie et d'Allemagne.

Pour eux, c'était compliqué, j'étais moi un homme de l'aide, pourri d'argent. Ils disaient « *Bernard, il trouve l'argent !* » et



Le livre de Mamadou CISSOKHO "Dieu n'est pas un paysan"

Mamadou CISSOKHO

puis, par dessus le marché, moi je leur disais « *C'est pas moi qui vais décider à quoi ça peut vous servir !* »

Et puis, entre 76 et 77, il y a une grande sécheresse dans le Sahel, qui a vraiment fait souffrir les gens. Les gens de la coopération, des anciens copains de la Coopération Suisse, arrivaient en disant :

- « *Bernard, donne-nous des projets !* »

Je riais, tu vois ? Et comme j'étais en pleine maturation anti-projets, je leur disais :

« *Non, vous m'emmerdez ! C'est pas des projets qu'il faut ! Ils peuvent pas faire des projets, ils sont à la limite de la survie. Leurs besoins ne peuvent pas être couverts par des projets, c'est beaucoup plus compliqué, beaucoup plus riche* ».

Et là, je suis tombé sur un suisse qui était responsable de l'évaluation à la DDC⁷ de Berne. Il a vu à quel point je devais m'impliquer et il y a cru. Et hop !, j'ai bénéficié d'un premier fonds non affecté d'avance. Les fonds non affectés d'avance, c'était une idée force qui allait contre l'approche par projets !

Bien sûr il fallait rendre compte de l'utilisation des fonds correctement d'un point de vue comptable. C'était le BA, A, BA. Et cela aidait les gens.

7. La Direction du développement et de la coopération (DDC) est l'agence de coopération internationale de la Confédération Suisse. Situé à Berne et rattaché au Département fédéral des affaires étrangères, cet organisme est chargé des activités d'aide humanitaire et de coopération au développement avec les pays du Sud et de l'Est.

Pourquoi ? Parce que voilà, il y avait un groupement. Bon. Ce groupement, il est bien gentil mais c'est pas lui qui va changer les choses. On va chercher donc à les associer à d'autres groupements, en leur disant :

- « *Alors vous devez faire des rencontres avec d'autres groupements et nous vous débloquons une petite somme destinée à votre entente de groupements et puis vous décidez ensemble de ce que vous faites...* ».

La méthode était donc absolument l'inverse de la méthode des projets. C'était des millions de francs suisses ! Nous avions la confiance de 3 ou 4 cadres de la Coopération Suisse, que j'avais connus sur le terrain, qui se sont intéressés et qui ce sont battus pour que ça fonctionne. Pour eux je suis quelqu'un qui a inventé un truc.

Alors, ça a marché de 1973 à 1993. C'est à ce moment-là que le ROPPA⁸ a été fondé.

Pourquoi le ROPPA ? Et bien parce que c'était l'idée stratégique de dire que chacun des pays du Sahel ayant ses propres paysans, pourquoi ne pas former entre eux une fratrie capable d'influencer les gouvernements et la CEDEAO⁹.

8. Le Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA - <https://roppa-africaine.org/>) a pour mission de « favoriser le développement des exploitations familiales et de l'agriculture paysanne tout en maîtrisant les politiques liées à la libéralisation des économies nationales et à la mondialisation des échanges commerciaux »

9. La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), est une organisation intergouvernementale ouest-africaine créée le 28 mai 1975. Cette structure est destinée à coordonner les actions des pays de l'Afrique de l'Ouest.



Paysans africains

La sécheresse et Six S

C'est ce qui s'est passé. On a eu un leader de grande qualité, Mamadou Cissokho, qui a fondé le ROPPA en 2000.

Moi je l'ai suivi, j'écoutais, c'était lui qui inventait les choses. La première fois que je me suis rendu compte que c'était novateur, c'était au Mali. On avait fondé le 6S quelques temps auparavant. On va au Mali observer la première zone. Dans le 6S, on appelait ça « zone », c'était des lieux dans lesquels les gens pouvaient s'organiser, monter des actions et petit à petit se fédérer. Dans cette zone... les gens voulaient toujours parler du Six S, je leur disais :

- « *C'est pas le Six S qui est intéressant, c'est vous !* »

- « *Mais monsieur, tu te rends pas compte, tu es le premier type qui nous dit cet argent, l'argent de l'aide, c'est votre argent !* »

Alors, c'était compliqué parce que les gens devaient comprendre que

l'argent qu'ils recevaient ce n'était pas pour se nourrir, c'était pour investir...

DB : A part la Coopération Suisse, avez- vous influencé d'autres coopérations ?

BL : J'ai eu beaucoup d'influence en Italie. Mais en Italie, c'est un peu différent : on m'a invité à venir à Rome pour animer un groupe de travail avec une dizaine d'organisations non gouvernementales italiennes, plus ou moins d'origine chrétienne, qui voulaient travailler en milieu rural. Donc, je suis devenu un formateur d'ONG italiennes. J'ai fait cela trois années de suite pendant 3 semaines. J'ai formé une bonne centaine de dirigeants d'ONG italiennes à réfléchir un peu comme moi je l'avais fait. C'est comme ça que j'ai eu une certaine influence. En Allemagne, j'ai capté l'attention d'un gars, Martin Harder, qui est devenu un deuxième Bernard Lecomte en Allemagne. Il a réussi à mobiliser des fonds souples de la coopération allemande.

DB : Quels sont les freins qui empêchent que cette stratégie de développement s'appuyant sur des groupements paysans se répande largement ?

BL : Laisser l'initiative aux paysans cela va contre ce que pensent les gens directifs qui "savent ce qu'il faut faire". Il se disent :

- « *C'est nous qui savons, ce n'est pas eux les paysans !* »

Aller à contre-courant de cette conception, ce n'est possible qu'avec des complices. Je n'en

Si tu veux que les gens aient de l'initiative...

ai pas trouvé en France, j'en ai trouvé un peu en Italie, j'en ai trouvé essentiellement en Suisse. La Coopération suisse, pour moi, ça a été la merveille, la pépite ! Une petite coopération souple. Avec les Suisses, on peut innover, Voilà !

DB : Je constate deux choses là. D'une part la Suisse c'est un pays qui n'a pas de politique de puissance et d'autre part c'est un pays qui a une tradition d'action coopérative.

BL : Oui et de respect de l'action des gens... Pour moi c'est un milieu merveilleux la Suisse. Quand j'allais à Berne, j'étais heureux comme un roi !

DB : Tandis que la France, elle a une politique de puissance en Afrique et puis une tradition centralisatrice et d'action conduite d'en haut, "top-down" comme disent les anglo-saxons.

BL : Bien sûr, si tu veux que les gens aient de l'initiative, il faut pas aller au Ministère de la Coopération français. En France, personne ne m'a jamais demandé d'intervenir, sauf Bernard Dumont. A un certain moment, mon ami, Martin Harder m'a dit « *Bernard, ce que tu fais, il faut l'étendre !* » Donc, il a poussé à la création d'un groupe de consultants. Il a organisé pendant plusieurs années le "Groupe de Bonneville"¹⁰ dans le but de multiplier le nombre de gens capables de faire des consultations en dehors des procédures directives. « *Si tu veux que les gens aient de l'initiative, il*

10. Bernard s'était installé, avec son épouse Renée et son fils Benoît, à Bonneville en Haute-Savoie. Renée avait fondé, avec son fils Benoît, le Groupe de Réalisations et d'Accompagnement pour le Développement (GRAD), une petite ONG dont le but était de « porter la parole paysanne ». Le GRAD est toujours actif : <https://www.grad-s.org/>

ne faut pas décider à leur place ». Mais c'est extrêmement difficile pour une administration d'admettre cela et de s'organiser pour ça. Alors on a beaucoup travaillé dans ce sens pendant plusieurs années.

Deux amis sociologues Loïc Barbedette et Denis Pesche m'avaient dit « *Bernard, ta façon de faire, il faut la raconter car tu es le seul que je connaisse, qui ait réussi à traverser les frontières de l'administration publique, de l'Europe, des ONG, etc.* » Alors ils ont écrit un texte qui s'appelle "Les mémoires kaléidoscopiques autour de l'aide au développement".

TEMOIGNAGE

GESCOD, un réseau régional multi-acteurs

Entretien avec Denis SCHULTZ, par Dominique BENARD



Dominique Bénard (DB) : Denis, pourrais-tu te présenter à nos lecteurs ?

Denis Schultz (DS) : Jusqu'en juillet dernier (avant de faire valoir mes droits à la retraite), j'étais directeur d'un réseau régional multi-acteurs, le GESCOD, "Grand Est Solidarités et Coopérations pour le Développement", qui a pour ambition de rassembler l'ensemble des acteurs de la coopération internationale – collectivités locales, associations, institutions diverses et entreprises – au sein d'une région pour les accompagner dans leur réflexion et dans les partenariats internationaux qu'ils souhaitent



Denis SCHULTZ

mettre en œuvre..

DB : Est-ce que cela s'inscrit dans le cadre de la « coopération décentralisée » ?

DS : Il faut préciser qu'au départ, j'étais directeur de l'IRCOD, l'Institut régional de coopération-développement créé par la Région Alsace. La région nous avait fixé comme objectif de mobiliser un maximum de structures et d'institutions, notamment des collectivités territoriales, pour la coopération et la solidarité

GESCOD est l'un des douze réseaux régionaux multi-acteurs (RRMA) existants en France. Il travaille notamment en collaboration avec la Région Grand Est, l'Agence française de Développement (AFD), le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, les agences de l'Eau et l'Union européenne.

Les projets qu'il porte avec les acteurs du Grand Est s'inscrivent dans la réalisation des Objectifs de Développement durable (ODD) des Nations unies.

GESCOD appuie tous les acteurs du Grand Est, notamment les collectivités territoriales – dont la Région, les Départements, les Communes et leurs Intercommunalités.

internationale. Dans ce but, le conseil d'administration avait créé au sein de l'IRCOD un Fonds régional de coopération mobilisant des fonds des collectivités alsaciennes et d'autres structures intéressées, complétée par des dotations venant à la fois de l'Etat et de la Région pour soutenir ces initiatives territoriales en direction des pays du Sud. On s'était focalisé dans un premier temps sur le Cameroun mais progressivement, d'autres communes se sont rajoutées et ont voulu matérialiser leur coopération ou leurs liens avec des communes ou des partenaires qu'ils avaient pu identifier dans d'autres pays. Beaucoup d'acteurs, notamment des collectivités territoriales, même jusqu'à aujourd'hui, ignoraient ce qu'était la coopération décentralisée, et souvent hésitaient à se lancer sans soutien et sans accompagnement. Il s'agissait à travers notre action de fonder et de diffuser une culture régionale de coopération pour le développement, de mobiliser le territoire et ses acteurs pour qu'ils s'engagent, de manière coordonnée et en synergie, dans la coopération.

En 2015, la loi NOTRe a créé les grandes Régions. Les anciennes régions d'Alsace, de Champagne-Ardenne et de Lorraine se sont regroupées pour donner naissance à la région Grand Est. L'IRCOD a donc fusionné avec les réseaux de Champagne-Ardennes et de Lorraine pour créer GESCOD. J'étais directeur de l'IRCOD et j'ai pris la direction de GESCOD.

Si bien qu'aujourd'hui, les actions de coopération que nous accompagnons, parce qu'en fait nous ne menons pas des actions de coopération, nous accompagnons celles initiées par des collectivités locales qui en restent les maîtres d'ouvrage - se sont multipliées...

DB : Donc quand une collectivité territoriale ou une commune a un projet de coopération qu'elle contribue à financer, vous intervenez comment ?

DS : Soit c'est la collectivité qui nous sollicite, soit c'est nous qui allons chercher des collectivités pour leur proposer des actions de coopération. L'appui de GESCOD est ensuite ajusté à la demande et aux attentes. Au niveau le plus intégré, GESCOD peut aider la collectivité à définir son partenariat, à formaliser son action de coopération, à concevoir les actions à mettre en œuvre et à les chiffrer, et à monter des dossiers de co-financement pour émerger aux financements mis en place, notamment par l'Agence Française de Développement, l'Union Européenne, ou d'autres partenaires financiers que nous avons identifiés et dont nous assurons la veille.

GESCOD assure à la fois une ingénierie de projets et de recherche de financements, pour aider une collectivité à monter son projet de coopération. Un comité de pilotage, est à chaque fois mis en place sous la présidence de la collectivité concernée. Il associe les acteurs-clés du partenariat : des associations spécialisées, telles que les

Les missions du GESCOD

AFDI (Agriculteurs français et développement international¹), présentes sur le territoire régional. D'autres institutions tels un parc naturel régional, une université, un lycée technique, ou une chambre de métiers peuvent aussi être associées. Parfois le secteur privé, une entreprise, se joint à l'initiative de la collectivité en apportant des compétences techniques et un financement complémentaire. Gescod peut aider à :

- Associer différents acteurs ;
- Définir la stratégie de coopération, les objectifs et les actions à mener ;
- Piloter le montage du dossier de co-financement en rédigeant le dossier sur la base des orientations fixées d'un commun accord entre les collectivités partenaires du Nord et du Sud.

Eventuellement, GESCOD peut assurer une mission d'opérateur, qui lui est confiée par les collectivités territoriales dans leur rôle de maître d'ouvrage et dans le cadre d'un cahier des charges approuvé par les partenaires du Nord et du Sud. Le suivi quotidien du programme est alors assuré par les agents qui ont été recrutés comme chefs de projet ou responsable de l'exécution d'une partie du projet.

GESCOD a mis en place des antennes dans certains pays. Elles sont capables de conduire plusieurs projets à la fois, d'assurer le suivi des opérations

1. Agriculteurs Français pour le Développement International : Association de solidarité internationale, AFDI construit des partenariats entre les mondes agricoles français et ceux des pays en développement. <https://www.afdi-opa.org/>

sur le terrain et d'engager les fonds. Ces antennes rendent compte régulièrement au comité de pilotage et se chargent du travail administratif, technique et financier nécessaire pour faire rapport aux partenaires financiers. C'est la forme la plus intégrée de partenariat qui peut être proposée.

Mais ce type de services peut aussi être assuré pour d'autres acteurs régionaux. Ainsi l'IRCOD avait, réussi, en partenariat avec les Instituts Universitaires de Technologie (IUT) alsaciens, à mobiliser des moyens venant de la Banque Mondiale dans le cadre d'un appel d'offres auquel ils avaient répondu avec GESCOD, pour accompagner techniquement le développement de l'IUT de Douala, aujourd'hui pôle d'excellence de formation universitaire en Afrique centrale.

DB : Et les partenaires du Sud, en Afrique, sont aussi des collectivités locales ?

DS : Quand il s'agit de coopération décentralisée, oui. Mais dans d'autre cas, comme dans l'exemple de la coopération universitaire avec des financements de la Banque Mondiale, les partenaires étaient d'une part les universités alsaciennes et d'autre part l'université de Douala.

DB : Vous fonctionnez un peu comme un bureau d'études ?

DS : Pas vraiment, car un bureau d'études va recevoir des fonds et exécuter directement des actions, alors que notre souci permanent



50 projets, dix millions d'euros

c'est que les partenaires se parlent, continuent d'échanger et surtout qu'ils restent décisionnaires tout au long de la mise en œuvre du projet. L'objectif est de mettre en place un véritable partenariat avec aux commandes un comité de pilotage dont la présidence est assurée par le maître d'ouvrage. Ce comité comprend en général les deux collectivités : celle du Nord en ce qui concerne l'engagement des fonds Nord et celle du Sud pour ce qui est de ses engagements propres.

DB : Vous fonctionnez sur la base d'un partenariat Nord-Sud.

DS : Voilà, ce sont deux partenaires qui travaillent ensemble et Gescod est l'outil de mise en œuvre.

DB : Dis-moi, pour donner une idée de l'ampleur de votre action, quel est le nombre de projets et l'importance des financements que vous gérez ?

DS : Gescod gère actuellement une cinquantaine de projets. Certains peuvent mobiliser des financements d'un montant de près de deux millions d'euros, d'autres projets plus petits ont des budgets de centaines ou de dizaines de milliers d'euros. L'ensemble des financements gérés par Gescod tournent autour des 10 millions d'euros, mais on compte là les engagements pluriannuels déjà contractualisés. Les moyens réellement mis en œuvre sur 2021 se sont situés autour de 3 millions d'euros. Ce chiffre sera en augmentation dans les années à venir à la suite de la négociation de nouvelles conventions de financement.

DB : Est-ce que des structures semblables au GESCOD existent dans d'autres régions ?

DS : Oui, le GESCOD est un "réseau régional multi-acteurs" (RRMA). D'autres RRMA existent dans plusieurs régions. Ils sont coordonnées par une organisation faîtière, la Conférence Inter-régionale des RRMA² (CIRRMA), devenue un interlocuteur incontournable du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Le GESCOD est tout à fait atypique. En général, les RRMA assurent, sur le territoire de leur Région, une sensibilisation à la coopération et à la solidarité internationale. Ils identifient les différents acteurs intervenant dans le domaine de la coopération

2. Association de loi 1901, la CIRRMA est l'organisation inter-régionale qui regroupe et fédère des Réseaux Régionaux Multi-Acteurs. Elle a pour but de favoriser la mutualisation des projets et initiatives entre les RRMA et les rendre plus visible auprès de partenaires français comme européens.



et de la solidarité internationale, pour constituer une base de données régionale. Ils organisent des formations et des séminaires d'échanges en direction des différents acteurs : collectivités, associations de solidarité internationale et institutions, encouragent une mise en réseau, diffusent des informations sur les dispositifs de financement, sur les politiques de coopération menées par les institutions, notamment l'Etat et l'Union européenne.

Ce sont les missions de base des RRMA. Le GESCOD va plus loin en assurant vraiment une mission d'accompagnement des

collectivités territoriales dans leur action de coopération et de solidarité internationale.

DB : En 1986, lorsque la région Alsace a créé l'IRCOD, nous étions dans la période balbutiante de la coopération décentralisée, (elle a été reconnue officiellement par la loi du 6 février 1992). Nous avons été des précurseurs avec la Champagne-Ardennes où la Région menait directement des actions de coopération, alors qu'en Alsace, la Région était moins impliquée dans l'opérationnel mais soutenait plutôt les initiatives des collectivités.

DB : Et donc, pour toi, la direction d'un RRMA a été une longue histoire...

DS : Oui, ce fut ma profession pendant 29 ans.

DB : Et c'est ton expérience de « Volontaire du Progrès » qui t'a conduit là ?

DS : Effectivement, j'ai été recruté alors que je travaillais au Cameroun pour l'Association Française des Volontaires du Progrès. J'avais été d'abord volontaire au Togo pendant 3 ans, puis, au siège central de l'AFVP à Montlhéry, près de Paris, j'avais assuré la préparation au départ des futurs volontaires. En 1989, Jean-Paul Maier, délégué de l'AFVP au Cameroun, m'avait proposé un poste de salarié en tant que chargé des programmes de coopération pour le Cameroun et la Guinée Equatoriale. Au bout de 4 ans et demi, j'ai souhaité retourner en France et je m'étais donné deux options : soit reprendre une

L'expérience de volontaire du développement

formation dans le domaine de l'environnement ou alors trouver une structure qui pourrait me permettre de continuer à travailler à l'international, tout en étant basé en France. Au moment où je pensais rentrer, Mike Hoffman, qui avait succédé à Jean-Paul Maier m'avait signalé qu'un poste de directeur adjoint était ouvert à l'IRCOD à Strasbourg. J'ai été recruté comme directeur adjoint pendant un an et demi, puis nommé directeur en janvier 1996.

DB : Donc, l'expérience de volontaire a été très importante pour toi ?

DS : Oui, elle a été fondamentale. A l'époque l'IRCOD Alsace menait essentiellement des actions au Cameroun et quand j'ai postulé, e fait d'être alsacien et de connaître très bien le Cameroun a sûrement été un facteur déterminant dans mon recrutement.

DB : Et GESCOD envoie des volontaires sur le terrain ?

DS : Il existait en Alsace une structure de volontariat au développement, le CEFODE (Coopération et Formation au Développement), dont la déléguée générale était Françoise Materne qui vient malheureusement de décéder. Avant la dissolution du CEFODE, elle avait demandé à GESCOD de reprendre à son compte les compétences et les actions menées dans le domaine du volontariat. Nous avons toujours travaillé avec des volontaires, parfois de l'AFVP puis de France-Volontaires, mais le plus régulièrement possible avec le CEFODE parce que nous voulions jouer la carte locale.

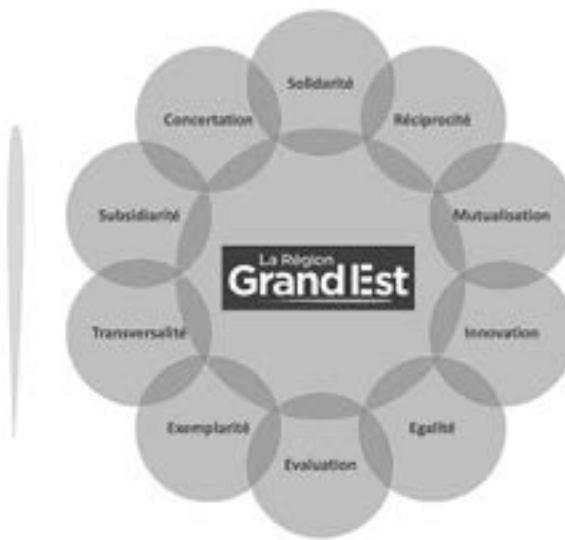
Aujourd'hui, France-Volontaires n'envoie plus directement de volontaires sur le terrain mais homologue les structures, il y en a une dizaine en France, qui peuvent envoyer des volontaires. GESCOD est l'une d'entre elles et porte des volontaires pour la mise en œuvre des projets qui nous sont confiés.

DB : A partir de ton expérience au sein de GESCOD, peux-tu dire quelles sont les forces et les faiblesses de ce type de coopération internationale ?

DS : La première force, déjà, c'est d'arriver à faire coopérer ensemble des hommes et des institutions d'horizons éloignés, au-delà de leurs différences, pour régler au plus proche du terrain des questions liées au développement local, par l'échange de savoir-faire. La coopération décentralisée s'appuie d'abord sur la compétence propre de la collectivité, son expérience, son expertise, sa capacité à mobiliser des acteurs du territoire ou même au-delà si nécessaire. Pour exemple : la ville de Strasbourg porte une coopération avec la ville de Kampala en Ouganda. Elle n'a pas forcément toutes les compétences pour cette coopération sur son territoire, GESCOD l'aide à en trouver ailleurs, auprès d'autres type d'acteurs, pour compléter ses savoir-faire propres.

C'est donc une coopération dans un domaine d'expertise, où les acteurs du Nord et les acteurs du Sud peuvent interagir. Quand on a coopéré avec la ville de Douala, au Cameroun sur la question

PRINCIPES D'ACTION DE LA POLITIQUE RÉGIONALE



S'appuie sur :

Des chartes et accords internationaux et européens

- ◊ Objectifs de Développement Durable de l'ONU
- ◊ Charte de la Coopération décentralisée pour le Développement durable
- ◊ Charte européenne de la coopération en matière d'appui à la gouvernance locale

Les Accords de Paris sur le Climat

Les principes d'Égalité Femmes-Hommes



de l'assainissement pluvial de la ville, on a mobilisé des experts de la ville de Strasbourg, qui agissent quotidiennement dans ce domaine, pour travailler sur ce problème avec les responsables de la ville de Douala.

DB : Est-ce que ce partenariat de collectivité territoriale à collectivité territoriale évite l'écueil des projets à durée limitée en assurant un partenariat de longue durée ?

DS : Oui et non... Je vais y revenir mais ce que je voudrais dire juste avant, c'est que, bien sûr, on mobilise la technicité, mais on mobilise aussi le politique. D'ailleurs, ça commence par le politique ! L'engagement politique entre une ville du Nord et une ville du Sud, donne sa légitimité à cette coopération de proximité et en est forcément à la base. Par contre, c'est aussi parfois une des faiblesses, parce qu'on peut

avoir un changement de majorité, avec un élu en charge de la coopération internationale qui est moins mobilisé, moins intéressé. C'est moins vrai dans le cas de grosses collectivités que dans le cas des plus petites où c'est souvent le maire qui porte cette responsabilité, qui se passionne (ou non) pour la question.

Nous avons ainsi l'exemple d'une commune qui compte 1.800 habitants et qui s'est engagée sur un projet avec un financement de 400.000 euros sur 3 ans pour mettre en place un système de ramassage et de traitement des ordures pour une communauté rurale au Sénégal. Ils apportent 2 ou 3.000 euros par an et Gescod les aide à trouver le reste du financement. C'est à la fois la force et la faiblesse parce que quand l'élu porte le projet c'est quelque chose qui

Acteurs du Nord et acteurs du Sud peuvent interagir dans un domaine d'expertise

Quand un élu porte le projet, c'est quelque chose qui est vraiment dynamique

est vraiment très dynamique, il y a des échanges, il y a une animation politique. Mais cela risque aussi de s'arrêter après l'élection d'un nouveau maire. Car ce n'est pas une ONG qui discute avec une commune, c'est vraiment une commune qui discute avec une autre commune. Et donc cela peut aussi s'arrêter brusquement si un nouvel exécutif ne souhaite pas poursuivre le partenariat, et cela peut venir de la collectivité française comme de la collectivité partenaire à l'étranger.

DB : As-tu constaté que les deux collectivités partenaires partent d'abord sur un projet et puis font évaluer leur actions suivant les besoins...

DS : Alors, c'est là où je rebondis effectivement sur ta question. Si on prend par exemple le cas de Strasbourg et Douala, leur coopération, qui se poursuit jusqu'à aujourd'hui, a démarré en 1986... Avec des hauts et des bas, bien sûr. Il y a eu des moments où l'IRCOD, puis GESCOD, a réussi à mobiliser des financements lourds et des moments où le partenariat s'est affaibli, parce que c'est aussi une question d'hommes. Mais ce qui a toujours été l'avantage d'une structure comme le GESCOD, c'est qu'au moment où les gens se posent la question « *Est-ce qu'on continue ?* », nous sommes là pour amortir le choc. On intervient en disant « *Bon, on va quand même maintenir le contact...* » Et, dès que c'est possible, on relance. Par exemple, la ville de Strasbourg s'est engagée depuis très longtemps dans une coopération

avec la ville de Jacmel en Haïti. Cette collectivité haïtienne n'est, disons, pas très sécurisante en terme de fonctionnement, avec des systèmes mafieux qui se sont développés sur place... Quand des difficultés sont apparues, le GESCOD est intervenu pour aider Strasbourg à conserver au moins un petit projet avec une association de développement local travaillant dans le domaine de la petite enfance.

DB : Est-ce que vous arrivez à faire en sorte que la coopération ne reste pas au niveau des états-majors politiques et administratifs mais implique une population plus large dans les deux collectivités territoriales ?

DS : C'est vraiment l'objectif. Nous avons développé un programme entre associations et écoles pour sensibiliser à l'éducation à la solidarité internationale. Le plus intéressant c'est d'arriver à articuler une action que mène la collectivité avec des initiatives de la société civile en parallèle. Par exemple, la ville de Bennwihr a un partenariat avec la localité de Nguéniane au Sénégal. C'est parti d'habitants de Bennwihr qui, lors de vacances au Sénégal, ont séjourné dans cette commune rurale et ont fait connaissance avec une jeune fille à qui ils ont promis de rester en relation.

De retour à Bennwhir, ils sont allés voir le maire, qui avait été autrefois un militant du Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD), pour lui dire "Il faudrait peut-être faire quelque chose ; les gens là-bas sont très pauvres, il faut qu'on

leur envoie des tracteurs parce qu'ils travaillent encore avec des bœufs."

Une approche du cœur, plutôt de type assistantat. Et donc le maire est venu nous voir en nous demandant *"Qu'est-ce qu'on peut faire ?"*. Il cherchait un interlocuteur qui l'aide à poser clairement une coopération plus professionnelle pour éviter tout faux-pas. Nous avons répondu :

"On va réfléchir avec vous et avec eux pour définir une action qui ait du sens et qui ne soit pas seulement de l'assistantat ou de l'envoi de matériel."

Et c'est comme ça que nous sommes arrivés ensemble à monter un projet autour de la création d'une bibliothèque et de la formation d'une bibliothécaire. Le projet a été réalisé en mobilisant les compétences de la bibliothèque municipale. Quand la bibliothécaire sénégalaise, recrutée avec notre aide, est venue en France en formation, elle est intervenue dans les écoles, pour témoigner de la vie et de la culture sénégalaise. Elle racontait des contes à l'école primaire. Ensuite, elle est rentrée au Sénégal et on l'a aidé à mettre en place des malles tournantes à partir de bibliothèques pour irriguer toutes les écoles de la commune.

Aujourd'hui, au Sénégal, cette bibliothèque fait référence : plusieurs émissions de la télé nationale ont fait des reportage sur cette expérience. Le comité de pilotage des projets est présidé par le maire de Bennwihr et associe des conseillers

municipaux. Il comprend encore les anciens qui avaient rencontré la jeune fille et qui ont beaucoup évolué dans leur compréhension de la coopération et de la solidarité internationale. Ensuite, le comité de pilotage a pris en compte d'autres problèmes comme le traitement des ordures ménagères. Un séminaire a été organisé à Benwihr entre Sénégalais et Bennwihirois sur la gestion des déchets, avec la participation de représentants de Saint-Dié des Vosges, qui réfléchissaient à la même problématique avec leur commune partenaire au Sénégal.

On arrive ainsi à mobiliser sur le territoire un certain nombre d'acteurs qui réfléchissent sur le sens de leur action et parviennent ainsi à modifier leur approche de la coopération et de la solidarité internationale. C'est une véritable école de formation dans ce domaines, à travers des actions concrètes et localisées.

DB : Avez-vous une action de communication au sein de la région pour faire connaître toutes ces expériences ?

DS : C'est ce qu'on a vraiment mis en place quand on a créé GESCOD. En 2017, on avait un poste et demi sur l'animation du territoire, aujourd'hui on a cinq postes et demi. GESCOD a, par exemple, passé un accord avec "Programme Solidarité Eau³" (pS-Eau) qui mets à disposition une animatrice pour la sensibilisation des collectivités et des acteurs à la coopération en matière d'eau

³. Un réseau multi-acteurs français qui s'engage pour l'accès à l'eau et à l'assainissement pour tous (ODD 6) dans les pays en développement

De l'assistantat à la co-responsabilité



et d'assainissement sur le Grand Est. Ce travail est grandement cofinancé par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse dans le cadre d'une convention de partenariat globale avec les trois agences de l'eau qui interviennent sur le territoire de la Région Grand Est, Gescod et le pS Eau. Cela a permis d'amplifier la mobilisation des acteurs autour de la question de l'eau, mais aussi de les sensibiliser sur les dispositions de la loi Oudin-Santini. Cette loi permet aux collectivités compétentes de contribuer jusqu'à hauteur de 1% de leur chiffre d'affaire annuel à des projets de coopération internationale dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. L'idée c'est vraiment de créer des groupes d'acteurs qui réfléchissent ensemble sur des politiques à mener dans ces domaines-là et de convaincre les collectivités, qui en ont les

compétences, de s'engager dans la coopération internationale. L'objectif est de les amener à travailler ensemble, et de monter des actions qui touchent en même temps les différents domaines cités (eau, assainissement, énergie, déchets) qui souvent sont interdépendants sur le terrain.

DB : Est-ce que vous menez aussi une action en direction du grand public pour que les électeurs apportent aussi leur soutien à cette politique ?

DS : Gescod a plusieurs dispositifs. A la base, il bénéficie de co-financements de l'Etat et de la Région pour mener cette information globale. Et dans ce cadre là, Gescod participe, par exemple, à des manifestations qui sont organisées par les collectivités sur leur territoire. Mais il a aussi mis en place un certain nombre d'actions, en direction des écoles pour sensibiliser les élèves sur les Objectifs du Développement Durable (ODD), en partenariat avec les associations et les enseignants.

A la demande de la CIRRMA, l'AFD a créé une ligne de crédit pour permettre à chaque RRMA de lancer des appels à projets en ce sens. Le RRMA sélectionne les offres pertinentes des associations, et les accompagne dans la réalisation des actions projetées. Le montant de ces cofinancements peut aller jusqu'à 5.000 euros par projet porté par un association qui doit trouver 30 % de son financement ailleurs. Gescod organise des rencontres entre ces associations afin qu'elles échangent leurs idées

Des actions de sensibilisation en direction des écoles

et s'enrichissent mutuellement. Il s'agit de faire surgir une dynamique régionale au lieu de se contenter de mener des actions dispersées et isolées.

DB : Dans ce numéro d'Approches Coopératives, nous publions aussi un entretien avec Mamadou N'Doye qui dit ressentir une baisse du dynamisme des acteurs français engagés dans la solidarité internationale. As-tu le même sentiment ? Est-il plus difficile aujourd'hui de mobiliser les gens sur ce thème ? Est-ce qu'il n'y a pas un effet inhibant causé par l'émergence du terrorisme et du djihadisme au Sahel ?

DS : Je vois que des associations, en particulier celles qui agissent au Sahel, se posent beaucoup de questions sur la façon dont elles peuvent poursuivre leurs partenariats. Elles ne veulent pas lâcher, mais le problème c'est la quasi impossibilité d'aller sur place. Aller au Burkina Faso aujourd'hui, c'est rester confiné dans la capitale. Donc, c'est compliqué, c'est difficile et forcément frustrant car le partenariat se vit d'abord à travers la rencontre entre des personnes. Au Mali, ça l'est encore davantage avec l'intervention des Russes et le rejet de la France. Mais, jusqu'à présent, nous n'avons pas eu de réactions de collectivités disant :

"Nous ne voulons plus travailler en Afrique, de toutes façons, ça ne donnera jamais rien..."

Nous n'avons enregistré aucun départ du GESCOD. On nous demande plutôt comment s'adapter au contexte qui devient compliqué et dangereux, pour

continuer à mener des actions de coopération. Des phénomènes comme la Covid, le changement climatique, le djihadisme font que les gens voyagent moins facilement qu'avant. Avec le SDEA – syndicat des eaux et de l'assainissement d'Alsace-Moselle, nous travaillons depuis des années au Cameroun. Au début, des techniciens étaient très engagés sur un projet d'une intercommunalité que nous avons aidée à créer dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. Maintenant ils ont une réticence à repartir, alors qu'ils étaient toujours bien accueillis sur place et qu'il ne s'est jamais rien passé... Certains techniciens préfèrent accueillir en Alsace ou conseiller à distance plutôt que d'aller sur place.

DB : Est-ce que tu vois de nouvelles formes de coopération et de solidarité internationale apparaître ?

DS : J'ai l'impression qu'il y a un mouvement vers les territoires, vers les Régions. Cela fait longtemps que l'Union Européenne soutient les initiatives des acteurs de la société civile. L'Etat français souhaite impliquer plus les collectivités territoriales - l'AFD a clairement affiché cet objectif. Le sentiment est que la coopération reste trop liée aux grandes organisations de coopération internationale, bureaux d'étude ou ONG, souvent basés à Paris ou en Ile-de France.

DB : Est-ce que tu vois d'autres points que tu aimerais évoquer à partir de ton expérience ?



Le Festival des Solidarités est un événement d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité accompagné par le GESCOD dans la région Grand Est.

DS : Pour compléter ce que nous avons abordé, j'aimerais ajouter que nous avons connu un grand mouvement dans les premières années des indépendances, un mouvement de solidarité, un mouvement qui venait du cœur. Aujourd'hui, on constate une vraie professionnalisation de la coopération décentralisée. Pour pouvoir travailler sur le long terme, il faut dorénavant montrer un savoir-faire et des compétences. Ce qui fait que la grande majorité des dossiers portés par les collectivités du Grand-Est aboutissent, c'est l'accompagnement efficace apporté par GESCOD.

Même les associations sont conscientes qu'elles ne peuvent plus se contenter "d'avoir un coup de coeur". Les gens acceptent de faire des dons, mais en même temps le besoin se fait sentir de réfléchir davantage à ce que cela donne dans le long terme : *"Est-ce que la façon dont on travaille avec les gens ne risque pas de pervertir les objectifs qu'on poursuit..."*

Ce type de questions a vraiment pris de l'ampleur ces derniers temps.

DB : Tu peux dire cela parce que tu as eu une expérience directe du terrain mais est-ce qu'il n'y a pas des gens, qui sont dans des situations similaires à la tienne dans la coopération décentralisée, et qui manquent de cette connaissance du terrain, de la connaissance de la communication interculturelle, etc.

DS : Si l'on veut vraiment accompagner les gens avec efficacité, il est important qu'au moins quelques personnes, dans une équipe qui travaille sur des objectifs de solidarité internationale aient une expérience de terrain. La personne, une femme, qui m'a succédé, possède ce type d'expérience. C'est une ancienne volontaire qui, de plus, a 10 ans d'expérience au sein d'une collectivité territoriale alsacienne engagée dans des coopérations décentralisées à Madagascar.

Une candidature idéale aux yeux des membres du Bureau de

GESCOD chargés du recrutement

DB : Merci Cher Denis et tous mes vœux pour ta retraite et tes prochaines activités.



TERRITOIRES VOLONTAIRES

WEBINAIRE

Présentation des opportunités (financement et accompagnement) offertes par le programme Territoires Volontaires

15 DECEMBRE 14H-15H30

INSCRIPTION EN LIGNE

GESCOD

France Volontaires

TEMOIGNAGE

L'ASFODEVH

Agir ensemble sur le terrain

Par Michel Seyrat

La philosophie de l'ASFODEVH, Association pour la Formation et le Développement Humain qui a vu le jour il y a trente ans, est de favoriser la réussite de projets locaux au plus près des besoins et des possibilités en développant une formation des femmes et des hommes impliqués ensemble dans ces projets.

Coopération et entrepreneuriat

Brigitte de Panthou, présidente pendant sept ans de cette association, et actuellement vice-présidente, nous en a parlé quelques semaines après le décès de sa fondatrice, Odile Bonte.

Après ses responsabilités dans l'Association Mondiale des Guides et Eclaireuses où elle avait constaté les initiatives et les besoins des femmes dans les pays en développement, Odile Bonte avait voulu mettre l'accent sur la formation humaine sur place, pour que des projets concrets destinés à faciliter la vie quotidienne se réalisent par



la coopération des acteurs entre eux et que se développe un entrepreneuriat local.

Formation en cascade

L'association a donc mis en œuvre une organisation en cascade de formation à l'accompagnement de projets locaux dans douze pays d'Afrique : Bénin, Tchad, Niger, Burkina Faso, R.D. Congo, Guinée, Togo, Côte d'Ivoire, Mali, Rwanda, Congo Brazzaville.

Des sessions forment des formateurs et formatrices par pays, qui, à leur tour dispensent cette formation localement et ainsi de suite.

Des actions simples mais vitales

Les demandes concernent souvent des actions simples mais vitales. Par exemple, pratiquer des méthodes de fabrication des conserves pour ne pas perdre fruits et légumes en période de grande production. Ou bien, former des jardiniers d'enfants pour garder les enfants et permettre aux femmes de développer leurs activités et organiser parallèlement un atelier d'apprentissage de la menuiserie pour fabriquer le mobilier du jardin d'enfants. Ou encore la mise en valeur des productions agricoles locales.

Au Bénin, l'ASFODEVH a implanté à Zinvié, au nord de Cotonou, un centre de formation comportant un lieu de maraîchage, un restaurant école et un atelier de transformation des produits agricoles, avec initiation à la gestion et « case d'accueil » des stagiaires. L'association porte une attention particulière à l'éducation des enfants et adolescents souvent livrés à eux-mêmes ou exploités.

Le Réseau Asfodevh International

La cellule française compte une soixantaine d'adhérents et publie un bulletin de liaison semestriel, mais chaque pays a son association locale.

Fin 2022, une Assemblée Générale Constituante a créé le Réseau Asfodevh International présidé par Sonia Ouedraogo depuis Ouagadougou au Burkina-Faso. C'était l'objectif d'Odile Bonte :

que l'association soit dirigée par les acteurs locaux, c'est donc avec joie qu'elle a appris cette création quelques heures avant sa mort, le 27 septembre 2022.

ASFODEVH

262 Chemin des Cambreniers
06140 Vence E mail : contact@
ASFODEVH.NET

Site : <http://wwwASFODEVH.NET>

EVENEMENT

La journée internationale du vivre ensemble

Par Hamady MBODJ



Vivre ensemble en paix, c'est accepter les différences, être à l'écoute, faire preuve d'estime, de respect et de reconnaissance envers autrui et vivre dans un esprit de paix et d'harmonie.

Le 8 décembre 2017, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la résolution 72/130 proclamant le 16 mai Journée internationale du vivre-ensemble en paix. Cette journée sera un moyen de mobiliser régulièrement les efforts de la communauté internationale en faveur de la paix,

de la tolérance, de l'inclusion, de la compréhension et de la solidarité, et l'occasion pour tous d'exprimer le désir profond de vivre et d'agir ensemble, unis dans la différence et dans la diversité, en vue de bâtir un monde viable reposant sur la paix, la solidarité et l'harmonie.

« Dans un monde où nous nous retrouvons régulièrement témoins de tensions, d'actes de haine, du rejet des autres et de discriminations, la quête de la paix et la volonté de vivre ensemble en harmonie sont plus fondamentales que jamais. L'UNESCO, et l'Organisation des Nations Unies dans son ensemble, s'emploient quotidiennement à doter les populations des moyens d'instaurer la paix, non seulement parce que la paix est l'un des principaux objectifs du Programme 2030, mais aussi parce qu'il s'agit d'une condition préalable au développement durable et au bien commun. » Audrey Azoulay, Directrice générale de l'UNESCO

La journée internationale du vivre-ensemble en paix a été célébrée cette année dans un contexte particulier : la guerre en Ukraine, nous rappelant ainsi pour paraphraser l'historien Bruno Cabanes que « *Le tragique ne nous a jamais quittés* ».

Initiée par le Cheikh Khaled Bentounes, fondateur et président d'honneur des Scouts Musulmans de France, cette journée a été adoptée à l'unanimité par les 193 membres le 8 décembre 2017, lors de sa 72e session de l'Assemblée Générale des Nations Unies. La Résolution 72/130, instituant le 16 mai de chaque année Journée internationale du vivre-ensemble en paix, « Souligne que la Journée internationale du vivre-ensemble en paix sera un moyen de mobiliser régulièrement les efforts de la communauté internationale en faveur de la paix, de la tolérance, de l'inclusion, de la compréhension et de la solidarité, et l'occasion pour tous d'exprimer le désir profond de vivre et d'agir ensemble, unis dans la différence et dans la diversité, en vue de bâtir un monde viable reposant sur la paix, la solidarité et l'harmonie ».

En 2022, cette journée a été marquée par la projection du film « Nous Tous » du réalisateur belge Pierre PIRARD qui met en avant le vivre ensemble. Le film transporte le téléspectateur en Bosnie, en Indonésie, au Tadjikistan, au Liban, aux USA et au Sénégal où ceux qui ont fait le pas vers l'autre montrent que l'harmonie entre les peuples est possible.

Sa projection à la Grande Mosquée de Paris a été suivie

d'un débat en présence de jeunes de différentes associations du scoutisme français.

Le Scoutisme français regroupe, dans une même fédération nationale, les associations scouts de diverses obédiences : Eclaireuses et Eclaireurs de France, laïques ; Eclaireuses et Eclaireurs Israélites de France ; Eclaireuses et Eclaireurs de la Nature, de sensibilité bouddhiste ; Eclaireuses et Eclaireurs

Unionistes de France, de sensibilité protestante ; Scouts et Guides de France, catholiques et Scouts Musulmans de France. C'est donc engagé pour un monde meilleur que le Scoutisme français vit et met en œuvre au quotidien ce vivre-ensemble en paix à travers ses activités.

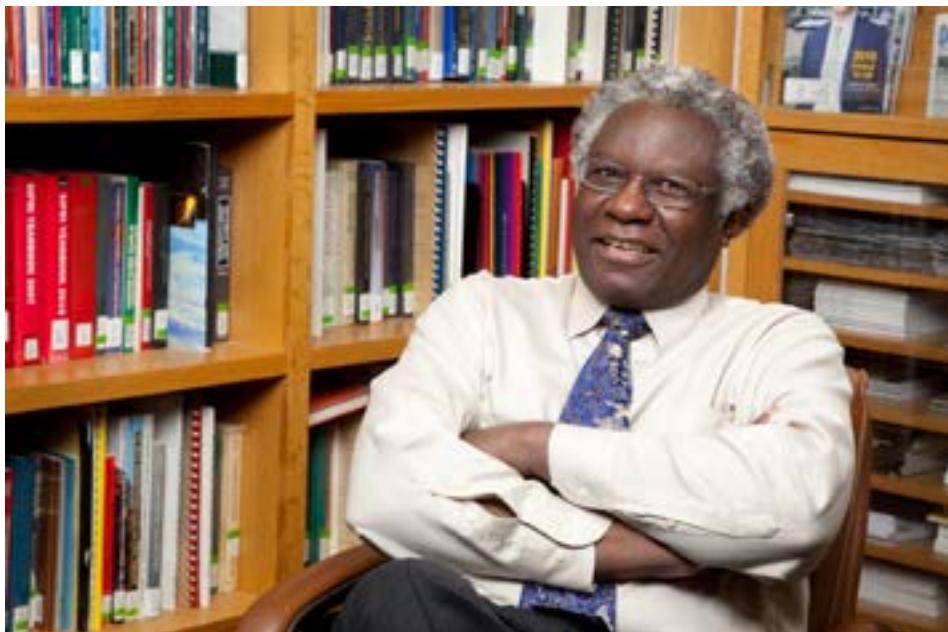
Malheureusement, ce qui se passe actuellement en Ukraine vient encore une fois de plus nous rappeler que la guerre n'est pas derrière nous. La promotion de la culture de la paix doit être une priorité pour tous.

INNOVATIONS ET OUTILS

La liberté des échanges en Afrique de l'Ouest

Renforcer l'intégration du secteur pastoral et des ONG pour améliorer le développement économique et la sécurité dans la région.

Un article en hommage au Professeur Calestous JUMA. Par Larry CHILDS

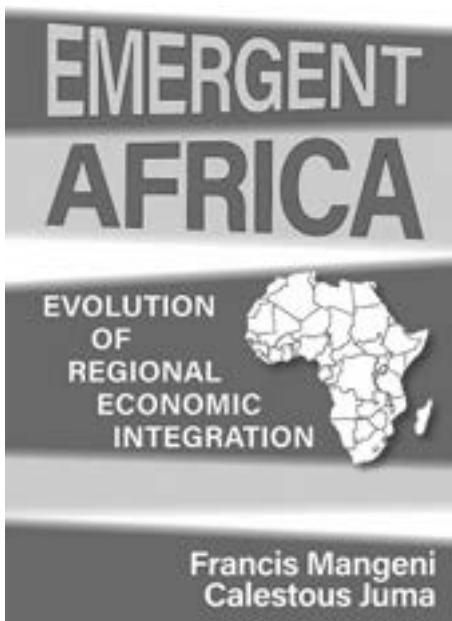


Le professeur Calestous JUMA

Le professeur Calestous JUMA était une autorité et un leader internationalement reconnu dans l'application de la science, de la technologie et de l'innovation au développement durable. Ses travaux originaux portaient sur l'analyse de la coévolution de l'innovation technologique et du changement institutionnel dans les systèmes socio-

économiques. Il a dirigé des programmes qui ont fait progresser la recherche sur les politiques en matière de science, de technologie et d'innovation (en particulier la biotechnologie), a fourni des conseils scientifiques et technologiques de haut niveau et a encouragé la conservation de la diversité biologique. Il a été professeur de la pratique du développement international à la Kennedy School of Government de l'université Harvard, ainsi que président de la faculté du programme exécutif Innovation for Economic Development et directeur du projet Science, technologie et mondialisation. Le professeur JUMA a dirigé les projets Innovation agricole en Afrique et Politique d'innovation en matière de santé en Afrique de l'école.

Calestous savait que tout développement humain se fait en fin de compte sur le terrain, dans les communautés. C'est pourquoi son travail sur les politiques et les cadres



d'investissement a favorisé des avantages pratiques dans toute l'Afrique et au-delà, mais il n'a pas eu le temps de s'assurer que les innovations étaient pleinement intégrées par sa ville natale du Kenya. Après sa mort, la Calestous Juma Legacy Foundation a été créée pour poursuivre sa vision tout en soutenant cette communauté. Le professeur Juma, fondateur et directeur exécutif de l'African Centre for Technology Studies au Kenya, était également le voisin, l'ami et le papa d'un camarade de foot de l'auteur.

Dans leur livre de 2019, "Emergent Africa : Evolution of Regional Economic Integration", Calestous JUMA, et Francis MANGENI¹, directeur du commerce, des douanes et des affaires monétaires au Marché commun de l'Afrique orientale et austral, se plongent dans l'histoire, la dynamique complexe et les avantages de l'intégration économique régionale en Afrique par le biais du commerce.

Dans cet ouvrage, les auteurs accordent une attention particulière au rôle des gouvernements et des institutions multilatérales dans l'établissement, le maintien et l'amélioration des accords de libre-échange (ALE) sur le continent, y compris l'accord commercial continental africain en cours d'élaboration. Ils citent l'efficacité d'un modèle d'"apprentissage expérimental" dans lequel les institutions testent

1. MANGENI, Francis & JUMA, Calestous; Emergent Africa: Evolution of Regional Economic Integration (L'Afrique émergente : l'évolution de l'intégration économique régionale); Headline Books, WV, 2019

des théories sur le terrain, s'arrêtent pour réfléchir, identifient les échecs et les succès, puis procèdent à des adaptations opportunes.

Les auteurs affirment que les changements les plus efficaces sont ceux qui sont plus tempérés plutôt que ceux qui sont fortement réactifs. Leur examen porte sur les politiques et les structures qui aident les institutions étatiques et multinationales ainsi que les acteurs locaux, du niveau communal aux micro-entreprises, à trouver un équilibre sain entre concurrence et collaboration. Ils montrent également comment les zones de libre-échange africaines ont contribué à déplacer la priorité accordée aux industries extractives exportant des matières premières vers d'autres continents, vers la consommation interne, comme c'est le cas dans d'autres communautés économiques du monde.

JUMA et MANGENI proposent également une analyse approfondie des politiques commerciales régionales, de leurs pratiques et de leurs impacts sur le continent au cours des 60 dernières années. Ils partent du principe qu'en acquérant une compréhension plus nuancée des pratiques commerciales historiques et des succès et échecs qui y sont associés, les dirigeants peuvent mieux saisir et appliquer les leçons qui en découlent pour élaborer des politiques commerciales régionales de plus en plus mutuellement bénéfiques pour l'avenir. Après

Les pratiques commerciales protectionnistes et l'insécurité

tout, une prise de décision mieux informée devrait permettre d'améliorer la conception, la mise en œuvre et le soutien de politiques commerciales et d'un développement socio-économique adaptés.

Ce livre arrive à point nommé, car une meilleure compréhension collective du libre-échange dans cette région est vitale aujourd'hui, étant donné que les pratiques commerciales protectionnistes insulaires prolifèrent en dehors de l'Afrique. La résistance de l'Afrique de l'Ouest à cette tendance protectionniste est encore plus essentielle que dans les régions plus riches, étant donné que la marge économique qui sépare de nombreux pays ouest-africains de l'effondrement est très mince. En fait, les tensions liées au commerce transfrontalier et aux migrations figurent aujourd'hui parmi les menaces les plus importantes pour la sécurité économique de la région.

Ces conflits et leurs impacts négatifs sont encore aggravés par des politiques dans les zones pastorales trop facilement modifiées ou militarisées, parfois sur la base de petites provocations. Pourtant, il est amplement prouvé que des réponses mesurées sont plus efficaces.

Les ONG et la transhumance transfrontalière : Implications pour les pasteurs

S'appuyant sur les idées de Mangeni et Juma sur le libre-échange en Afrique de l'Ouest, cet article explore le rôle du secteur des organisations non gouvernementales (ONG), auquel il convient d'accorder plus d'attention, car les ONG sont essentielles au bon fonctionnement des économies régionales en Afrique de l'Ouest. Les ONG sont également fortement touchées par les politiques élaborées aux plus hauts niveaux du gouvernement dans le cadre desquelles elles sont obligées d'opérer. À titre d'exemple, cet article explore le rôle de deux ONG ivoiriennes qui servent d'entités de mise en œuvre pour soutenir l'évolution constante de l'élevage pastoral transfrontalier et des accords commerciaux, des réglementations, des infrastructures et des pratiques qui y sont associés.

Plus précisément, il examine comment l'élevage pastoral² continue d'être une pratique économique durable, en particulier lorsqu'il est bien intégré dans les économies plus larges. Il peut également faciliter une cohésion sociale productive au sein et entre les peuples et les régions.

Bien que les gouvernements

2. L'élevage pastoral ou la transhumance est distinct et ne doit pas être confondu avec les économies associées à l'élevage en ranch ou en usine.

L'impact du réseau BILITAL MAROBI

soient responsables de la mise en place des conditions dans lesquelles les entreprises liées à l'élevage fonctionnent, l'élaboration de politiques efficaces n'est pas exclusivement le fait des gouvernements. Au contraire, comme le suggèrent les auteurs, le succès d'une "approche expérimentale" découle de l'engagement de multiples parties prenantes dans un cycle d'action/réflexion/décision d'échange et d'apprentissage. Cela implique une large participation des parties prenantes au niveau local, y compris des ONG, qui influencent à leur tour les acteurs et les décideurs au niveau supérieur de l'État.

JUMA et MANGENI suggèrent que les influences des ONG ont été plus larges et plus importantes qu'on ne le pense généralement. Un exemple immédiat est l'impact du réseau régional d'élevage, Réseau Bilital Marobi (RBM)³, qui opère dans 11 pays d'Afrique de l'Ouest et dont les bureaux principaux se trouvent à Niamey, au Niger. Il est soutenu par l'Union européenne et travaille en étroite collaboration avec les gouvernements nationaux de la région, les Nations unies et des ONG nationales et internationales. Les principales ONG partenaires sont la SNV⁴ néerlandaise et

3. Le Réseau des organisations d'éleveurs et pasteurs d'Afrique, nommé Réseau Billital Ma-roobé (RBM- Promotion des éleveurs pasteurs), est une association à but non lucratif, apolitique et ouverte. Il a été créé en 2003 par trois organisations d'éleveurs du Burkina Faso du Mali et du Niger pour s'impliquer dans le débat régional sur les questions liées à l'élevage et au pastoralisme. Site Web : <https://www.marooibe.com/>

4. SNV Netherlands Development Organisation est une organisation de développement international à but non lucratif, créée aux Pays-Bas en 1965. La SNV a été créée sous le nom de

Tassaght⁵, basée au Mali, un membre fondateur de RBM.

Ensuite, je mettrai en évidence certaines des pratiques et leçons associées au libre-échange, telles que présentées par les auteurs, qui, si elles étaient mieux comprises par des ONG comme SNV, RBM et Tassaght, pourraient soutenir les objectifs spécifiques de leurs projets ainsi que les objectifs de développement nationaux et régionaux. Les points sont sélectionnés et explorés pour leur pertinence pour les opérations des ONG

Stichting Nederlandse Vrijwilligers ("Fondation des volontaires néerlandais") en 1965, sous l'égide du ministère néerlandais des Affaires étrangères. Initialement axée sur l'envoi de jeunes volontaires néerlandais dans les pays du Sud, la SNV a cessé de travailler avec des volontaires en 1988, en réponse à l'évolution des besoins des organisations et des pays d'accueil. La SNV a depuis évolué pour devenir l'une des plus grandes organisations néerlandaises de développement. En 1993, l'organisation a changé de nom pour devenir SNV Netherlands Development Organisation et, en 2002, elle s'est officiellement séparée du ministère des affaires étrangères.

5. Le cofondateur de Tassaght, Abou Ag Assabit, est né et a grandi dans la région rurale du Gourma, au sud de la ville de Gao, au nord du Mali. Après ses études universitaires à Bamako, il est devenu un leader éminent de la communauté touareg et a cofondé en 1985 l'ONG malienne Tassaght (www.tassaght.org) avec d'autres jeunes diplômés de l'université. Pendant 35 ans, il a consacré sa vie à la mission de service de Tassaght, développant l'organisation pour atteindre diverses communautés dans de nombreuses régions du pays. Malgré d'énormes obstacles, Tassaght est devenue la plus grande ONG nationale du pays. Abou a également été sollicité au niveau international et dans toute l'Afrique pour donner des conférences lors de forums sur le développement. En Afrique de l'Ouest, il est largement reconnu pour avoir cofondé le West Africa Herder Network RBM, présent dans 11 pays. Abou est décédé des suites d'une longue maladie en juin 2019 et on se souviendra de sa sagesse, de sa grande intégrité, de son sens politique, de ses compétences culturelles et de sa capacité à faire en sorte que toutes les personnes qu'il rencontrait se sentent valorisées.

Les ONG et le libre-échange

qui soutiennent les activités transfrontalières. Ils comprennent l'accès aux pâturages et le transit vers les marchés pour le commerce, ainsi que des avantages moins tangibles tels que la cohésion sociale et la survie culturelle.

Il y a aussi la question de la sécurité publique et nationale, due aux multiples sources et expressions de conflits violents qui perturbent gravement les activités économiques, y compris la migration et le commerce transfrontaliers. C'est en raison de l'impact considérable des conflits violents qu'il est d'autant plus nécessaire, opportun et urgent d'explorer plus en profondeur l'impact des ONG sur le commerce.

Il y a de nombreuses raisons d'explorer une considération axée sur les ONG de l'analyse du libre-échange des auteurs à travers le prisme du pastoralisme. En voici quelques-unes :

- La reconnaissance croissante du fait que de nombreux défis de développement et de sécurité au niveau des pays peuvent être mieux traités par des réponses coordonnées au niveau régional.
- Les ONG africaines, avec leurs partenaires internationaux, constituent un complément encore plus fort et plus influent à l'action de l'État et des entreprises privées quand elles contribuent à faciliter le commerce régional et d'autres activités d'échange régional bénéfiques telles que les conférences, les formations et



Abou Ag Assabit, co-fondateur de Tassaght

les accords de sécurité.

- Identifier et partager des stratégies d'activités transfrontalières afin d'accroître l'impact de ces ONG sur leur mission.
- Soutenir les réponses axées sur le développement et la consolidation de la paix par rapport aux réponses militaires aux conflits (par exemple, les progrès annoncés par le Ghana en 2019⁶).

6. Lors de la conférence coordonnée par le RBM à Accra au Ghana en octobre 2019 « 6ème édition de la réunion régionale de haut niveau pour une transhumance transfrontalière pacifique entre les pays du Sahel et de la Côte », le ministre ghanéen de l'agriculture, à la suite des conflits de 2017 impliquant des pasteurs qui avaient détruit les cultures des agriculteurs et dont le bétail avait été en conséquence abattu par des hélicoptères de l'armée, a annoncé que le conflit frontalier entre les agriculteurs et les pasteurs était son domaine et non celui du ministère de la défense. Par la suite son département, pour maintenir cette activité économique critique, a travaillé avec les autorités locales, les ONG et les communautés pour établir des lignes directrices telles que des couloirs de transhumance afin d'éliminer les dommages aux cultures. En revanche, en décembre 2019, le gouvernement du Bénin

Le commerce transfrontalier favorise la protection de l'environnement, la sécurité et la paix.

Il s'agit également de suggérer que les expériences des ONG, si elles sont mieux comprises, pourraient contribuer davantage au paradigme de "l'apprentissage expérimental" des auteurs pour une amélioration continue des politiques régionales de libre-échange et des pratiques sur le terrain.

Cette amélioration est nécessaire de toute urgence étant donné les impacts déstabilisants généralisés des graves défis économiques liés au chômage/sous-emploi, aux conflits violents, à la dégradation de l'environnement et à la récente pandémie de COVID-19. Il est donc raisonnable de conclure que le commerce transfrontalier, accompagné d'une mobilité humaine, d'une migration et d'une transhumance mieux facilitées, favorisera (plutôt que de déstabiliser) la protection de l'environnement, la sécurité, une paix durable et une plus grande prospérité dans la région.

Leçons pour le libre-échange transfrontalier

JUMA et MANGENI décrivent les paradigmes d'exploitation qui régissaient les politiques commerciales avant l'indépendance. Les leçons résultant de cet examen permettent de déterminer quelles politiques et pratiques historiques doivent être maintenues, modifiées ou abandonnées.

a tout simplement fermé ses frontières aux transhumants en raison des dégâts causés aux cultures l'année précédente. L'économie et les moyens de subsistance des éleveurs ont donc été sérieusement menacés en 2020 et des négociations pour régler cette fermeture des frontières sont en cours.

Ils fournissent également une base de référence à partir de laquelle innover et tirer parti des technologies et des structures sociales émergentes.

Comprendre et renverser les paradigmes du commerce colonial

Au cours des périodes coloniale et post-coloniale, les relations entre les nations étaient généralement caractérisées comme étant conflictuelles, déséquilibrées en termes de pouvoir, conçues pour l'exploitation et extrêmement faibles en termes de confiance. Toutes ces frictions étaient intrinsèquement inefficaces, coûteuses, érodaient la cohésion culturelle et étaient fondamentalement non durables.

Les accords de libre-échange, lorsqu'ils s'accompagnent d'un soutien aux infrastructures, ont inversé le paradigme colonial d'exploitation. Le libre-échange favorise des relations plus équitables et collaboratives, ainsi que l'intégration des marchés entre les nations. Les ALE ont eu un impact positif net sur le développement économique et les auteurs se sont appuyés sur des données solides pour le prouver.

Ces gains économiques ont tendance à être plusieurs fois supérieurs à ceux obtenus lorsque des politiques commerciales exploitantes ou protectionnistes assorties de droits de douane étaient en place.

Le commerce construit la paix et atténue la violence



L'amélioration des conditions économiques et des possibilités d'emploi résultant du libre-échange tend à orienter l'activité humaine vers des entreprises prosociales et économiquement productives. À l'inverse, les conditions dégradantes liées au chômage conduisent souvent les jeunes hommes, en particulier, à des formes de dissidence destructrices. Celles-ci vont des activités criminelles à l'adhésion à des mouvements séparatistes violents, à des milices civiles ou à des groupes djihadistes.

Si la dissidence sous forme de débat civique est souhaitable et nécessaire à la gouvernance démocratique, la dissidence violente sous les formes mentionnées ci-dessus

a généralement un effet déstabilisateur négatif.

Cette dynamique emploi/sécurité est une boucle réflexive dans laquelle l'un renforce ou érode l'autre. Le résultat souhaité est naturellement d'accroître le développement durable qui est bien intégré dans de multiples secteurs.

Implications pour l'élevage pastoral en Afrique de l'Ouest aujourd'hui

L'élevage pastoral (c'est-à-dire la transhumance), en tant que pratique de subsistance traditionnelle, continue de franchir les frontières nationales en générant de nombreux produits animaux souhaitables pour le commerce transfrontalier. Il a

La marginalisation de l'élevage pastoral et des pasteurs.

souvent impliqué et implique encore le transport d'autres biens commerciaux ainsi qu'une certaine migration humaine depuis et entre les pays. On observe également une migration considérable associée à la transhumance vers l'Afrique du Nord, le Moyen-Orient et l'Europe.

Un secteur économique très important

À l'heure actuelle, l'élevage pastoral reste un secteur économique très important, fortement ancré dans le tissu socioculturel des pays d'Afrique de l'Ouest. Il est particulièrement important pour ceux situés dans le Sahel où l'environnement naturel favorise souvent les pratiques d'élevage pastoral par rapport à l'agriculture ou à l'élevage en ranch. Contrairement au mythe urbain populaire, rien ne prouve que la transhumance soit une "pratique dépassée" pratiquée par des personnes nostalgiques d'une époque révolue. Elle est toujours hautement adaptive.

Marginalisation des pasteurs

Depuis l'époque coloniale jusqu'à aujourd'hui, les pasteurs ont été marginalisés par des gouvernements favorisant les populations sédentaires/agriculteurs. Ces derniers ont bénéficié d'une représentation politique nationale disproportionnée, d'un accès à l'enseignement supérieur, de subventions agricoles, etc.

Les conséquences de cette exclusion sont notamment une représentation moins proportionnelle au sein du

gouvernement, une voix moins forte dans les décisions politiques, une allocation moindre des ressources de développement et d'aide humanitaire, et un accès réduit aux technologies émergentes.

Les pasteurs sont aussi souvent plus vulnérables aux impacts de la dégradation de l'environnement et du changement climatique, notamment aux conditions de sécheresse qui sont de plus en plus fréquentes et répandues.

Effets positifs de la démarginalisation

Une attention accrue à l'économie pastorale et aux besoins des pasteurs, y compris le mouvement bien structuré des personnes avec leurs troupeaux à travers les frontières internationales et les régions à l'intérieur des pays, améliore les opportunités économiques, les relations avec les agriculteurs, et augmente un sens de l'équité qui profite à tous.

Un avantage significatif de l'équité et de l'inclusion est l'augmentation notable de l'emploi chez les jeunes hommes qui, autrement, pourraient s'orienter vers la violence comme moyen de restaurer leur dignité et leur pouvoir économique.

La liberté des échanges ouvre la voie aux technologies appliquées par les ONG

Les progrès des technologies de communication ont été récemment appliqués au Mali et à travers ses frontières pour informer les éleveurs transhumants de l'analyse

Les téléphones portables, l'imagerie par satellite et le crowd sourcing

des conditions géographiques et sociales. Cela a eu des impacts positifs importants sur la transhumance des pasteurs internes et transfrontaliers.

Le programme STAMP

Les informations en temps réel sur les conditions environnementales sont utilisées par les éleveurs dans leur recherche de pâturages productifs. Les téléphones portables, l'imagerie par satellite et le crowd sourcing⁷ ont été intégrés dans le partenariat STAMP (Sustainable Technology Adaptation for Mali's Pastoralists), permettant aux éleveurs de partager des informations en temps réel sur les pâturages disponibles, les services vétérinaires et les situations de conflit.

Ces données actualisées les aident à prendre des décisions et leur font gagner du temps en éliminant le bouche-à-oreille et les expéditions de reconnaissance par voie terrestre qui peuvent nécessiter plusieurs jours de voyage.

Il en résulte une amélioration significative de la gestion des pâturages, une diminution de la dégradation de l'environnement et une interface plus harmonieuse entre les communautés pastorales et agricoles.

Le programme a permis d'améliorer la santé des troupeaux et le statut économique des éleveurs, car les animaux sont guidés plus directement vers les meilleures conditions de pâturage disponibles. Sans la liberté des échanges et la porosité

7. Le crowdsourcing, "puise" dans le comportement, le savoir-faire et les attitudes d'un grand nombre de personnes des informations pour favoriser l'innovation.

des frontières, de nombreux avantages de cette initiative seraient plus limités et les conflits plus nombreux.

STAMP est un exemple de cas où les éleveurs sont en mesure de tirer profit des politiques et réglementations de libre-échange existant entre les pays. Dans ce cas, les gouvernements suivent plutôt qu'ils ne dirigent les secteurs privé et à but non lucratif dans l'innovation, l'adaptation et la promotion des pratiques commerciales sur le terrain à l'intérieur et au-delà des frontières.

Améliorer les relations entre les éleveurs et les agriculteurs

Ces avancées sont également destinées à améliorer la communication, la coordination et la collaboration entre les éleveurs et les agriculteurs. Cet aspect social est particulièrement opportun et important étant donné les relations de plus en plus tendues entre les éleveurs et les agriculteurs en raison des effets de la dégradation de l'environnement et de la sécheresse qui réduisent les terres productives disponibles.

Les conflits autour de la propriété, de l'intendance et de l'accès à la terre ont des racines historiques, mais sont aujourd'hui aggravés par la diminution des terres disponibles pour toutes ces pratiques de subsistance.

Le rôle des ONG

Le rôle des ONG en tant que partenaires des éleveurs dans la conception des programmes est



L'application Garbal du programme STAMP

un élément facilitateur essentiel. Ensemble, ils s'efforcent d'adapter les nouvelles technologies, de faciliter le dialogue communautaire sur les changements de comportement nécessaires et, enfin, d'élaborer des stratégies pour une utilisation de plus en plus répandue des technologies et des aides sociales associées.

Les ONG africaines, notamment l'Association Tassaght au Mali et le RBM au niveau régional, ont joué un rôle central en facilitant la volonté initiale des éleveurs d'explorer des stratégies d'élevage alternatives, de piloter des innovations, de réfléchir à l'efficacité des nouvelles

approches et de procéder à des adaptations.

Elles aident également les éleveurs à acquérir une compétence croissante en matière de technologies⁸ et d'intégration compatible avec leur utilisation dans un tissu social en évolution. L'une des caractéristiques principales est le mélange efficace des pratiques traditionnelles d'élevage (dans le contexte du pastoralisme nomade) avec les nouvelles technologies. Un résultat comportemental important est leur volonté démontrée de s'engager dans un changement social hautement adaptatif par rapport à une adhésion exclusive aux technologies traditionnelles.

Des scénarios gagnant-gagnant

Un espoir et une opportunité connexe qui peuvent émerger est que ces capacités hautement adaptatives peuvent être appliquées à d'autres défis et opportunités sociales, moins techniques.

JUMA et MANGENI expliquent comment les accords de partage et de collaboration dans les paradigmes coloniaux/post-coloniaux auraient été assimilés à la perte de souveraineté ou de pouvoir d'une des parties et donc rapidement rejetés. Pourtant, dans le contexte du libre-échange, les processus du projet STAMP sont souvent vécus et acceptés comme plus synergiques.

8. Un autre saut technologique que Juma a étudié et soutenu : les pays africains ont renoncé à une infrastructure de télécommunications filaire entièrement construite au profit de la téléphonie cellulaire <https://www.pri.org/stories/2017-12-22/calestous-juma-advocate-leapfrog-technology-dead-64>.

Les accords de coopération dans un paradigme post-colonial assimilés à une perte de souveraineté

Les avantages économiques et sociaux évidents suscitent alors le soutien et l'expansion. De tels scénarios gagnant-gagnant et la synergie associée sont complexes et difficiles à mettre en œuvre. Ils nécessitent une collaboration intersectorielle étendue impliquant les gouvernements, les institutions multinationales, le secteur privé et les ONG.

Médiation entre éleveurs et agriculteurs

Les ONG jouent souvent un rôle non seulement dans la mise en œuvre des projets sur le terrain, mais aussi dans la médiation entre les populations locales d'éleveurs et d'agriculteurs et les acteurs gouvernementaux locaux et nationaux.

En ce qui concerne ce type de conflit, RBM a été particulièrement actif en aidant à négocier la transhumance transfrontalière entre les pays sahéliens et les pays côtiers en organisant plusieurs conférences régionales⁹ chaque année ainsi que des négociations directes.

Dans le cas d'hostilités survenues en 2017 suite à des récoltes endommagées au Ghana par des éleveurs traversant le Burkina, RBM a aidé à désamorcer ce qui était devenu un conflit impliquant des militaires pour le transformer en solutions négociées.

Des couloirs désignés pour les animaux ont été établis pour éviter les cultures et les médias nationaux ont contribué à mieux faire comprendre aux Ghanéens¹⁰

9. <https://www.maroobe.com/>

10. <https://www.cambridge.org/core/>

les avantages économiques mutuels de tels arrangements. Pour cela, il a fallu surmonter les préjugés et les convictions historiques selon lesquels le pastoralisme est une pratique dépassée qu'il serait judicieux de remplacer par un élevage clôturé.

Impact des accords de libre-échange sur les programmes des ONG

Les accords de libre-échange (ALE) ont eu un impact significatif sur le modèle des programmes de STAMP, RBM et Tassaght.

Améliorer l'économie

L'amélioration de l'efficacité résultant des accords de libre-échange se traduit par une baisse du coût des affaires, ce qui entraîne une augmentation de la compétitivité et une amélioration générale des économies.

L'accès à des aliments nutritifs et l'amélioration de la nutrition résultent souvent d'économies plus stables, réduisant ainsi l'insécurité alimentaire, qui est une force puissamment déstabilisante à l'échelle nationale et régionale.

Augmenter l'emploi des jeunes

En outre, l'augmentation des possibilités d'emploi décourage les jeunes hommes en particulier d'entreprendre des activités moins productives et moins valorisantes pour la vie, comme le banditisme, l'appartenance à une milice et l'engagement dans le jihad.

Lutter contre l'exode rural

journals.african-studies-review/article/cooperation-and-coexistence-between-farmers-and-herders-in-the-midst-of-violent-farmer-herder-conflicts-in-ghana/16A94FD119CAEC-C178B12F5A3721A5A3

Les effets positifs du libre-échange

Les accords de libre-échange prévoient des politiques efficaces de passage des frontières, telles que l'assouplissement des conditions d'obtention des visas et des protocoles de contrôle rapides ("le temps, c'est de l'argent"). Ces pratiques requièrent la confiance et la renforcent au fur et à mesure qu'elles sont mises en œuvre et qu'elles sont considérées comme efficaces.

Les accords de libre-échange et certains protocoles structurels et de communication associés s'appliquent également à l'intérieur des frontières nationales pour faciliter la mobilité interne des bergers à travers les points de contrôle et les régions.

L'efficacité du programme STAMP¹¹ repose non seulement sur la mobilité transfrontalière, mais aussi sur l'efficacité de la communication et des déplacements des participants au sein des communes de niveau national et entre elles.

L'exode rural excessif reste un fléau à combattre car il détourne les jeunes des activités rurales, érode les métiers traditionnels, diminue la production alimentaire locale et surpeuple les villes.

Les conséquences en sont une 11. Grâce aux téléphones portables, ces informations sont littéralement au bout de leurs doigts. Adoum est l'un des 21 000 éleveurs qui utilisent le service de téléphonie mobile Garbal pour trouver les meilleures conditions pour déplacer leur troupeau. Garbal, un service exploité de manière privée par la société de télécommunications Orange Mali, a été mis en place par le projet Adaptation technologique durable pour les pasteurs du Mali (STAMP) en novembre 2017. Il vise à améliorer la résilience des pasteurs face au changement climatique par l'accès et l'utilisation de données géo-satellites. <https://www.scidev.net/global/technology/feature/herders-avoid-violence-and-drought-with-satellites.html>

augmentation du chômage, de la criminalité et de la vulnérabilité à la violence politique déstabilisante. L'équilibre productif est atteint lorsque les économies rurales sont fortes et que les gens veulent rester dans ces régions. Le libre-échange renforce efficacement les économies rurales.

Limiter la corruption

Un autre avantage est que les ALE combattent le malaise de la corruption puisque les politiques sont plus largement communiquées au-delà des frontières, mieux comprises, et que de multiples acteurs interétatiques comprennent les nuances et peuvent insister sur la transparence.

En outre, un revenu fiable décourage la corruption, car les fonctionnaires sont de plus en plus certains de recevoir salaire suffisant et régulier.

Contrer l'afro-pessimisme

Cela permet également de contrer l'afro-pessimisme¹² (une mentalité selon laquelle « *nous ne nous attendons pas à ce que quelque chose de bon sorte de l'Afrique* »), un état d'esprit autodestructeur de longue date que JUMA et MANGENI identifient comme un obstacle encore très répandu sur le continent.

12. L'afro-pessimisme est un concept critique qui décrit les effets continus du racisme, du colonialisme et des processus historiques d'asservissement, y compris la traite transatlantique des esclaves, et leur impact sur les conditions structurelles ainsi que sur l'expérience personnelle, subjective et vécue et la réalité incarnée. <https://en.wikipedia.org/wiki/Afro-pessimism>.



Dialogue de réconciliation

En finir avec l'enclavement

JUMA et MANGENI affirment que les modèles du passé ne sont pas nécessairement un prédicteur de l'avenir et que la rupture avec cette mentalité nécessite un changement de paradigme. Un changement vers "le possible adjacent" dans lequel l'avenir devient plus équitablement distribué.

Donner confiance pour favoriser le changement

Les institutions doivent favoriser non seulement le changement, mais aussi la compétence technique et la motivation pour réussir.

Les entités quasi-publiques telles que le RBM sont importantes pour encourager des réseaux et des coalitions. Elles peuvent à leur tour être soutenues par

des ONG locales et nationales comme Tassaght, qui possèdent des compétences culturelles étendues, un bon sens politique et une grande intégrité. Ces caractéristiques motivent et renforcent la confiance de leurs nombreux partenaires et des populations sur le terrain dont l'esprit d'entreprise est une caractéristique essentielle de leurs entreprises d'élevage.

Faciliter le déplacement efficace des troupeaux

Les technologies satellitaires et de téléphonie mobile facilitent le déplacement efficace des troupeaux vers les pâturages disponibles. Il est important de noter que les données recueillies par un grand nombre de personnes aident les éleveurs à communiquer avec d'autres éleveurs et agriculteurs, ce qui réduit le nombre de chevauchements et de conflits d'intérêts liés à l'utilisation des terres à un moment donné. Ces gains d'efficacité se traduisent par des gains économiques accrus, en partie grâce à la stabilité obtenue en diminuant le potentiel de conflit et en évitant les déplacements vers des zones où des conflits peuvent être en cours.

Impacts environnementaux

Les accords de libre-échange sont également essentiels pour améliorer la gestion des ressources naturelles.

Intégrer des zones écologiques transfrontalières

Ces accords permettent d'intégrer des zones écologiques contiguës qui ne sont pas délimitées par



Aménagement de puits organisé par l'ONG Tassaght

des frontières nationales. En fait, à l'époque coloniale, celles-ci étaient généralement attribuées de manière politique, voire arbitraire, sans prendre en compte les caractéristiques naturelles du paysage ou les désignations politiques tribales.

Eviter le surpaturage

STAMP a contribué à l'amélioration de la gestion des pâturages et, par conséquent, à la diminution du surpaturage, de la vulnérabilité à la désertification et de l'intensification des effets du changement climatique tels que la sécheresse. Il est scientifiquement prouvé que l'élevage pastoral, lorsqu'il est bien coordonné, améliore plutôt qu'il n'érode la santé des sols, les pâturages productifs et augmente même la séquestration du carbone¹³.

13. soil4climate: <https://www.soil4climate.org/>

Conclusion

La documentation et l'analyse approfondies de JUMA et MANGENI sur l'évolution des politiques régionales de libre-échange et les meilleures pratiques de soutien fournissent des preuves convaincantes que la transhumance transfrontalière des éleveurs en Afrique de l'Ouest doit être encouragée et facilitée en tant que dimension essentielle du libre-échange régional.

Lorsque les gouvernements, les ONG et les entreprises privées à tous les niveaux collaborent pour assurer une telle mobilité, tout le monde en profite. Les résultats positifs sont nombreux, à commencer par l'amélioration des économies, la gestion durable des terres communes, la résilience au changement climatique et une population mieux nourrie avec suffisamment de protéines animales.

D'autres avantages sociaux sont l'augmentation de l'emploi et la diminution des conflits liés à l'utilisation des terres, les retards bureaucratiques coûteux et les activités de rébellion violentes des personnes marginalisées et sans emploi.

Le Réseau Bilital Marobi et Tassaght sont des ONG régionales et nationales, respectivement, qui démontrent comment des initiatives issues de la base peuvent informer, améliorer et influencer des politiques de libre-échange de haut niveau. Elles y parviennent en collaborant habilement avec leurs multiples partenaires, qu'il s'agisse de gouvernements,

d'ONG internationales, d'agences d'aide des Nations unies et bilatérales ou d'éleveurs et de communautés sur le terrain.

Ce faisant, elles aident les gouvernements et les gouvernés à s'affranchir des paradigmes coloniaux autoritaires et exploitants et de la corruption actuelle dont tant de pays africains souffrent encore. De telles structures et réalisations combattent également l'afro-pessimisme.

Les initiatives issues de la base peuvent informer, améliorer et influencer les politiques

ECHANGES

Volontariat international et réciprocité

Par Lucie Morillon, Directrice de la Communication, de la Valorisation et des Parcours d'engagement à France-Volontaires



Photo Dante MONFERRER

aussi

l'accueil en France de volontaires de pays de déploiement des volontaires français, en vertu du principe de réciprocité. Le développement de la réciprocité est un principe fort, porté par France Volontaires, ses membres et partenaires, dans une dynamique de renouvellement des relations entre la France et ses pays partenaires.

Qu'est-ce que la réciprocité dans le volontariat international ?

Le principe de réciprocité permet l'accueil en France de ressortissants d'autres pays dans lesquels sont déployés des volontaires français, pour des missions dans le champ du volontariat international d'échange et de solidarité (VIES). Cette démarche s'inscrit souvent dans le cadre de partenariats bilatéraux avec les agences et programmes nationaux de volontariat.

Les missions sont réalisées



Chaque année, des milliers de jeunes Français et Françaises s'engagent dans des missions de volontariat international d'échange et de solidarité. Le volontariat international peut parfois être perçu comme un outil de coopération favorisant les mobilités du Nord vers le Sud. Pour autant, il permet

Quelques chiffres

En 2019, 251 volontaires de 40 pays étaient accueillis en France pour des missions de service civique en réciprocité. Parmi les pays les plus représentés : la Tunisie, le Sénégal et le Burkina Faso.

Les projets de volontariat de réciprocité sont construits en partenariat avec les autorités des pays d'envoi

au sein d'associations, dans des établissements comme les lycées agricoles, ou au sein de collectivités territoriales dans le cadre de la coopération décentralisée.

Contribuant au rééquilibrage des relations entre pays et acteurs, la réciprocité est un principe d'action qui infuse les échanges, les partenariats, les projets. Appliquée au champ du volontariat international, elle participe du renouvellement de la politique française de coopération internationale.

France Volontaires, la plateforme française du volontariat international d'échange et de solidarité, soutient la dynamique de développement des mobilités croisées en général, et de la réciprocité en particulier.

Les dispositifs de volontariat international permettant la réciprocité

Plusieurs dispositifs permettent la mise en œuvre du principe de réciprocité dans le volontariat.

La réciprocité a été pensée et mise en pratique depuis l'après-guerre par la famille des volontariats d'initiation à laquelle appartiennent les chantiers internationaux.

Le service civique a consacré ce principe en permettant depuis 2012 l'accueil de volontaires internationaux sur le sol français. Poussées notamment par la situation sécuritaire au Sahel qui limitait le déploiement de volontaires français, les premières expérimentations visant l'accueil

de volontaires internationaux en France à travers le service civique sont conduites en 2012 sous l'impulsion du Président de France Volontaires, Jacques Godfrain qui initie les accords de réciprocité avec les États du Mali et du Niger dans le but de maintenir les liens de coopération avec ces deux pays.

Adoptée en août 2021, et à la suite de la mobilisation de plusieurs acteurs du volontariat international autour de France Volontaires, la loi de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales a ouvert le dispositif de Volontariat de solidarité internationale (VSI) à la réciprocité. Le cadre réglementaire d'application étant finalisé, le déploiement de premières missions en France est attendu courant 2023.

De beaux projets mobilisant la réciprocité sont menés par France Volontaires et ses membres : EnLAzando avec l'Amérique latine, PrODDige avec la métropole de Lyon, WECCEE avec 9 pays de plusieurs continents, etc.

Un principe vecteur d'une démarche partenariale

Les projets impliquant de la réciprocité se construisent en étroit partenariat avec les autorités et les acteurs des pays d'envoi et en lien avec les dispositifs nationaux de volontariat et les politiques publiques. Une dynamique autour de la structuration du volontariat national existe dans près de

Extrait de la LOI n° 2021-1031 du 4 août 2021 de programmation relative au développement solidaire « l'Etat reconnaît le volontariat comme levier transversal d'action de la politique de développement solidaire et promeut l'accès de toutes et tous aux dispositifs de volontariat à l'international et aux volontariats dits "réciproques" ... »

20 pays africains à l'échelle de l'aire d'intervention de France Volontaires.

Ces différentes initiatives autour de la réciprocité associent des organisations des sociétés civiles, des territoires et des Etats renouvelant les partenariats internationaux et créant des ponts entre les acteurs, à travers la mobilisation de volontaires.

France Volontaires a élaboré des guides pour faciliter la mise en œuvre de projets de volontariat dans le cadre de la réciprocité et pour accompagner les acteurs dans les démarches administratives nécessaires à l'accueil d'un volontaire international en France.

Pourquoi développer le volontariat dans sa dimension réciproque ?

Le développement de la réciprocité dans le volontariat international permet de nourrir des relations plus équilibrées, des liens de coopération et de solidarité entre les pays plus solides et harmonieux.

Cette invitation à regarder le monde d'un point de vue différent que représente la réciprocité, présente de nombreux bénéfices, pour les volontaires impliqués comme pour les structures d'accueil et d'envoi, ainsi que les sociétés concernées. L'agir ensemble, dans la mixité culturelle, sociale et professionnelle, l'enrichissement mutuel, le partage des cultures, des compétences, l'ouverture d'esprit, le respect de l'autre, l'altérité et la créativité : la réciprocité constitue un cercle

vertueux, au profit de la paix entre les peuples.

Ce sont les leçons apprises notamment d'Africa2020, quant aux effets positifs produits. Fruit d'une coopération inédite entre France Volontaires, l'Institut français, l'Agence française de développement et l'Agence du service civique, le volet volontariat de la Saison Africa2020 a mobilisé 11 volontaires africains issus de 11 pays pour des missions de service civique auprès de structures culturelles et scientifiques en France.

Un soutien au plus haut niveau de l'Etat

Le soutien pour la réciprocité provient du plus haut niveau de l'Etat français. Le 12 octobre 2022, en ouverture de la Journée du volontariat français, lançant la nouvelle marque France Volontaires, le président de la République Emmanuel Macron soulignait dans une allocution enregistrée l'engagement des volontaires et la qualité des projets de volontariat, tout en dressant une feuille de route ambitieuse pour France Volontaires et des perspectives de développement quantitatif et qualitatif du volontariat international d'échange et de solidarité.

Il a aussi souhaité mettre l'accent sur le principe de réciprocité que permet le volontariat en étant convaincu que « *les jeunes du Sénégal, de Tunisie, du Pérou, du Vietnam, du Vanuatu, ont aussi beaucoup à apporter à la France et aux Français.* ». Ainsi, l'action des volontaires

Des liens de coopération et de solidarité plus solides

Projet PrODDige

PrODDige est un projet, porté par le Service de coopération au développement (SCD), qui rassemble des volontaires du monde entier, pour réaliser un service civique autour des Objectifs de Développement Durable (ODD) sur la métropole de Lyon. Les volontaires s'engagent sur une mission individuelle dans une structure partenaire du SCD, tout en participant à un projet de groupe, avec d'autres volontaires, visant à mettre en œuvre des actions de sensibilisation aux ODD sur le territoire.

Atteindre la parité des flux Nord-Sud et Sud-Nord

sur tous les continents place la politique française de solidarité « *sur le mode de la réciprocité, de la conversation efficace, du dialogue franc et sincère, de visage à visage* » a-t-il ajouté.

2023, une année charnière pour la réciprocité

Le principal enjeu autour de la réciprocité réside dans le changement d'échelle, les flux Sud-Nord étant encore très déséquilibrés en termes de chiffres en comparaison des flux Nord-Sud, en ce qui concerne la France. A titre d'exemple, la Norvège a de son côté atteint une quasi parité. D'autant plus que les mobilités s'inscrivent dans un contexte de relance post crise sanitaire, qui avait mis un frein au développement de la réciprocité.

Pour cela, il est nécessaire de continuer à soutenir avec nos partenaires locaux la structuration du volontariat dans les pays partenaires, de bien faire figurer le développement de la réciprocité dans les accords bilatéraux de coopération, et de convaincre davantage de structures en France d'accueillir des volontaires internationaux. Un accompagnement renforcé par France Volontaires et ses membres pour mieux appréhender et lever les contraintes administratives permettra également d'engager davantage de partenaires dans la dynamique. De même qu'en démontrant les impacts et effets positifs produits par la réciprocité, aussi bien sur les volontaires eux-mêmes, que sur les territoires d'accueil et les pays d'origine des volontaires.

C'est l'objectif d'une étude tout juste lancée par France Volontaires et ses membres, avec le F3E et l'Agence du Service civique, et qui sera publiée à l'été 2023.

Enfin, l'ouverture d'un nouveau dispositif, le VSI, à la réciprocité, devrait aussi permettre de donner ce nouvel élan à la réciprocité, une formidable opportunité pour une politique de développement solidaire de la France en phase avec les attentes de ses partenaires dans une approche multilatérale.

Pour plus d'informations : www.france-volontaires.org

LE VOLONTARIAT DE RECIPROCITE

Témoignage de Kodjo Kokou

Ancien volontaire togolais

Une expérience de grande utilité et de profond humanisme

Qu'est-ce qui vous a poussé à vous engager dans un volontariat en réciprocité ?

Le volontariat est pour moi l'un des meilleurs moyens de se rendre utile à une personne, un groupe de personnes et par ricochet, à une communauté. S'engager donc dans une mission de volontariat peu importe sa nature est une expérience de grande utilité et de profond humanisme à laquelle j'ai désiré prendre part ; bien plus encore, la réciprocité, au-delà de tous les éléments susmentionnés, devait me permettre de relever un défi : celui de me confronter à un environnement nouveau, à une communauté avec des règles, valeurs et principes qui ne sont pas les mêmes que ceux de ma communauté d'origine. De plus, le volontariat en réciprocité permet un partage et un échange interculturels entre les 2 pays concernés ; c'est de l'éducation non formelle, une découverte profonde, une ouverture sur une autre monde, l'instrument qui fait taire toutes les voix de préjugés.



Quel était le contenu de votre mission ? Quelques moments marquants/une anecdote ?

« *Encourager à la mobilité et promouvoir l'interculturalité* », tel était l'intitulé de ma mission. In concreto, je me chargeais de mettre en place des séances de discussions, de sensibilisation afin d'amener les jeunes à voir le bien-fondé des dispositifs de départ à l'étranger et ainsi, à pouvoir sauter le pas. Ils devaient comprendre que si j'ai pu faire des milliers de kilomètres pour venir en France dans le cadre de cette mission, cela était également à leur portée.

Je pensais pouvoir apporter beaucoup à travers ce volontariat, mais en réalité c'est lui qui m'a le plus apporté

Une anecdote : au début de ma mission, des jeunes m'ont posé la question lors d'une séance de formation : "*Comment fais-tu pour parler si bien français en seulement 2 semaines...*" ; d'autres encore m'ont offert un chewing-gum et m'ont précisé que cela ne s'avalait pas (ils pensaient que c'était la première fois que je découvrais cette pâte à mâcher). Ces questions et réactions m'ont fait comprendre encore plus l'intérêt de pareilles missions qui permettent de se cultiver et d'apprendre mieux sur les cultures et les peuples qu'on pense trop bien connaître alors même qu'on gagnerait tant à aller les côtoyer.

Qu'est-ce que cela vous a apporté, sur les plans personnel et professionnel ?

Je pensais pouvoir apporter beaucoup à travers ce volontariat mais en réalité, c'est lui qui m'a le plus apporté ; il m'a permis de me remettre en cause dans plusieurs domaines de la vie, d'apprendre à enrichir ma culture avec une autre, de réveiller et de développer des talents qui autrefois, en moi, étaient latents. Aussi, aussitôt ma mission terminée, moi qui étais de formation juridique spécialisée en droit des affaires, j'ai fini par réorienter ma passion du droit vers des domaines plus humains et culturels.

Que diriez-vous aux personnes en désir d'engagement, qui hésitent à sauter le pas, et aux structures qui souhaitent accueillir un volontaire en réciprocité ?

Aux personnes qui hésitent à sauter le pas, sautez ! le

domaine du volontariat est certes un sport, parce qu'étant physique et engageant, mais c'est l'un des rares sport où le risque de se casser la figure est presqu'inexistant. Donc, sautez ! vous ne le regretterez point. Vous n'en ressortirez pas comme vous y êtes rentrés, vous y gagnerez et y apprendrez forcément quelque chose. La réciprocité vous fera du bien, apportera au moins une réponse à une de vos questions longtemps restées sans réponse.

Aux structures qui souhaitent accueillir un volontaire, allez-y !

Dans un monde en pleine évolution, où la diversité des points de vue, des cultures sont une grande richesse, vous participerez à l'épanouissement du monde en accueillant ou en envoyant un.e ou plusieurs volontaires en réciprocité.

A tous les acteurs, n'oubliez pas qu'il n'existe pas de bonheur plus grand que celui que l'on se procure en faisant celui des autres.



Cette publication est sous licence Creative Commons :

Sous réserve de la mention d'Approches Coopératives et du nom de l'auteur, le titulaire des droits autorise l'exploitation de l'œuvre originale à des fins non commerciales, sans modification.

Pour trouver d'autres livres et publications gratuites et s'abonner à la newsletter :

<https://approchescooperatives.org>

